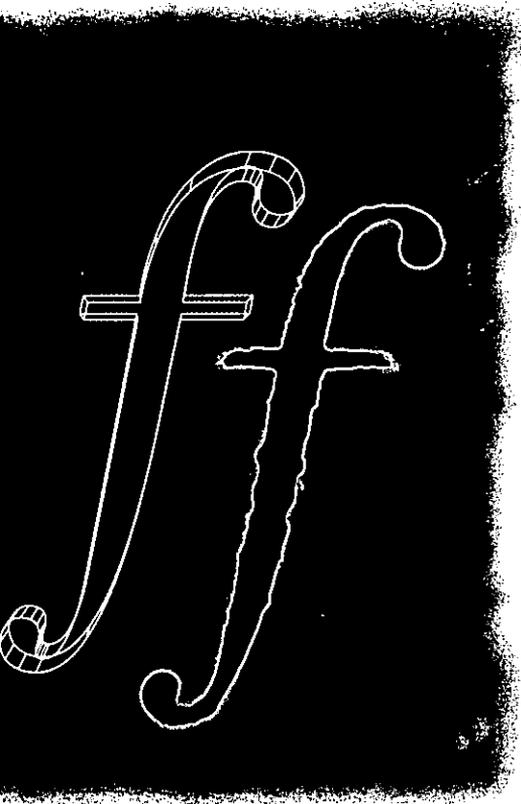


f r a n c e
o r u m

NOUVELLE SÉRIE • n° 11 10 €



*Les réformes
à cloche-pied*

S o m m a i r e

France-Forum • n° 11 • Nouvelle série • septembre 2003

Éditorial	5
-----------------	---

LES RÉFORMES À CLOCHE-PIED

Où en sont les réformes ? PAR CLAUDIUS BROSSÉ	6
Des réformes ? Le mal est plus profond PAR MICHEL DRANCOURT	12
La fin du « progrès social » ? PAR JEAN-PIERRE PRÉVOST	17
Le beurre et les canons PAR MARC VARANGOT	24
Et si l'analyse économique actuelle était erronée ? PAR JEAN-JACQUES PERQUEL	33
Réforme de la Justice : vers une dérive anglo-saxonne ? PAR DORIAN LAMARRE	36
La Constitution européenne : un besoin urgent PAR JACQUES MALLET	40
L'avenir de l'Union européenne PAR OLIVIER TRAUZOLLA	50
Budget 2004 : pour la croissance et l'emploi ? PAR JEAN ARTHUIS	53
La politique de la porte ouverte : un chemin vers la réforme en Chine ? PAR JULIA LEMÉE	58

Y A-T-IL UNE CULTURE EUROPÉENNE ? (suite)

Une question brûlante PAR CHARLES DELAMARE	62
POINTS DE VUE...	
...de Roumanie PAR OLIVU GHERMAN	65
...de Turquie PAR ULUC OZULKER	67
Libres réflexions sur nos racines communes PAR JEAN CHÉLINI	69
Il n'y a plus de culture européenne... PAR FRANCIS OLIVER	77

DOSSIERS ET ÉTUDES

Observations sur la vie politique en Italie PAR JEAN-DOMINIQUE DURAND	85
« Présence de Raymond Aron » (1905-1983) PAR CHRISTIAN SAVÈS	99

COMMÉMORATIONS

Jean Lecanuet - Etienne Borne : deux destins croisés PAR JEAN CHÉLINI	104
40ème anniversaire du décès de Robert Schuman PAR PAUL COLLOWALD	107
Une volonté simple PAR JEAN-PIERRE PRÉVOST	110

*
* *

La chronique des Lettres PAR PHILIPPE SÉNART	113
--	-----

MOTS ET HUMEURS

Le dictionnaire du sens interdit PAR ANDRÉ LE GALL	120
--	-----

NOTES DE LECTURE

L'homme et sa planète - Problèmes du développement durable SOUS LA DIRECTION DE MARCEL BOTEUX PAR YVES-MARIE LAULAN	121
La France qui tombe DE NICOLAS BAVEREZ PAR CHARLES DELAMARE	122
L'Europe, incarnation de la démocratie chrétienne DE CHARLES DELAMARE ET FRANCIS OLIVER PAR CLAUDIA WEINBERGER	122
Le christianisme à contre-histoire D'ÉMILE POULAT PAR GÉRARD VANIER	123
Théorie générale de l'histoire de l'art DE JACQUES THUILLIER PAR CHARLES DELAMARE	124

Les réformes à cloche-pied

L'urgence des réformes constituait la trame de notre numéro de septembre 2002.

Plus d'un an après, cette exigence paraît de plus en plus pressante. Le bouleversement politique de mai 2002 a démontré que le besoin de changement, que le souhait du redressement était profondément ressenti par notre peuple. Profondément, mais obscurément. La déception aujourd'hui est patente.

Certes des réformes ont été entamées. Mais avec une lenteur qui n'a rien de sage. Elles ne semblent pas avoir été préparées par une réflexion d'ensemble, ni mises en œuvre avec la ferme conviction de leur nécessité. Elles progressent à cloche-pied.

En cette fin d'année les périls s'accumulent. Les circonstances extérieures jouent un rôle important dans la stagnation économique, dans la montée du chômage, dans la débâcle des finances publiques, budget et Sécurité Sociale. Nous en parlons à propos de la politique américaine. Mais comment a réagi notre gouvernement, s'il a réagi ? Il nous a paru

nécessaire d'attirer l'attention de nos lecteurs sur la nécessité de mettre en œuvre rapidement les changements permettant à notre pays de reprendre son rang dans la construction européenne et de faire face aux défis de la mondialisation.

Ce n'est pas un hasard si dans cette période de doute notre dernier numéro, intitulé « Y a-t-il une culture européenne ? » a trouvé un large écho. Les membres présents et futurs de l'Union européenne s'interrogent de plus en plus ouvertement à ce sujet. La réponse que l'on donnera incitera à continuer l'aventure européenne, ou à y mettre fin. Il n'y a pas qu'en Suède que l'on dit « non » ! De ce trouble grandissant notre pays porte une responsabilité particulière. Veut-on l'admettre ? Veut-on s'en préoccuper ?

Nous avons le devoir de mettre à nu nos faiblesses et le devoir encore plus grand d'émettre des suggestions pour y remédier, pour le bien de la France et pour celui de l'Europe.

Le comité de rédaction

Où en sont les réformes ?

par **Claudius BROSSE**

*Pas très bien, pas assez loin. Les problèmes sont identifiés.
Il faut maintenant les résoudre.*

Au printemps 2002, il y a déjà plus d'un an, les Français ont décidé de secouer énergiquement leur classe politique. Aux élections présidentielles, puis aux élections législatives qui ont suivi, ils ont donné à nos politiciens un sérieux coup de semonce : pour le gouvernement qui était en place depuis cinq ans et le parti qui le soutenait, cela a consisté en ce qu'on appelle dans mon pays « un coup de pied au c... » ; et pour ceux qui étaient jusqu'alors dans l'opposition une paire de gifles sonores. La volonté des Français était très claire – et elle l'est encore - : ils voulaient voir changer sans tarder la politique suivie et la façon de faire cette politique. Il m'arrive souvent que des amis m'appellent pour me dire « dis bien à tes amis, dont on se demande s'ils ont bien compris le message, que s'ils ne comprennent pas assez vite, la prochaine fois on leur mettra 45% de Front National ».

Un héritage accablant

Il faut avouer honnêtement que le gouvernement mis en place en mai 2002 par le président de la République a trouvé un héritage accablant. Depuis trente ans, on a accumulé des mesures dictées par une idéologie sans contact avec la réalité, par une démagogie honteuse généralisée, par une lâcheté méprisable de nos dirigeants. Ces mesures allaient toutes dans le même sens : elles visaient à détruire toutes les structures sociales de notre pays et à renverser le système des valeurs sur lequel ce dernier appuyait son action depuis plus de cent cinquante ans. La France est devenue une machine qui branle de tous les côtés, en attendant de s'effondrer et il faut remettre les pièces en place, remplacer les usagées par des neuves et resserrer les boulons un peu partout. M. Jean-Pierre Raffarin et ses ministres se trouvent devant une tâche immense, puisqu'il faut non seulement rafistoler, mais reconstruire une bonne partie de notre pays et en même temps, bien sûr, le moderniser.

En plus, il y a urgence : puisque pour des raisons pas très claires, on a abandonné le septennat au profit du quinquennat, le gouvernement nouveau dispose de cinq ans, pas un de plus, pour réaliser ce travail de Romains. Au terme de cette période limitée, il sera jugé sur ses réalisations par les Français. Cinq ans, c'est bien court pour s'attaquer à toutes les réformes urgentes qui conditionnent l'avenir de notre pays. *Or le gouvernement donne l'impression d'avoir perdu un an* et de s'être réveillé seulement après quatre trimestres d'observations et de réflexions, comme si, lorsqu'il est arrivé au pouvoir, il n'avait pas eu d'idée précise des tâches qui l'attendaient. Pourtant l'action était d'autant plus facile pour lui que l'opposition était littéralement « KO debout », comme on dit à la boxe.

Bien sûr, nous n'oublions pas que le nouveau ministre de l'Intérieur s'est attaqué rapidement avec beaucoup de clarté et de fermeté aux problèmes d'insécurité, qui étaient devenus littéralement insupportables à nos concitoyens. Mais il lui reste encore beaucoup à faire. Nous ne contestons pas non plus que le nouveau ministre de la Justice s'emploie avec beaucoup de fermeté à contraindre les magistrats et les institutions qui les assistent à fonctionner comme ils le doivent pour être et rester les garants des libertés et du bon fonctionnement de la démocratie. De même, cette année, le ministre des Affaires Sociales s'est attaqué avec fermeté, calme et courage aux problèmes les plus urgents relevant de son domaine d'action. On voit venir pour le second semestre un programme d'action pas moins important pour leur collègue de la santé publique. Maintenant l'horizon est plus clair et l'on peut penser que sauf drame national, à la fin de l'année 2003, le gouvernement sera en état de présenter un tableau de la situation générale de la France assez encourageant et même flatteur dans certains secteurs. Mais, à ce moment, il ne restera plus que deux ans, ou deux ans et demi d'utiles, avant de tomber dans la préparation des grandes échéances électorales de 2007.

Les dépenses publiques contre la République

Le président, le Premier ministre et les ministres semblent ignorer, ou oublier, complètement que toute notre vie nationale est dominée, depuis quelques décennies, par la question des dépenses publiques. Nos dirigeants, comme l'ensemble des Français, veulent ignorer que la France détient le record mondial absolu des dépenses publiques par rapport au PIB : notre pays est le premier sur les cent quatre vingt onze pays qui siègent à l'ONU, avec le pourcentage de dépenses publiques de 56% du PIB. Avec plus de la moitié de l'activité nationale assurée par le secteur public, la France est depuis plus de vingt ans un pays socialiste, on pourrait même dire, comme un brillant académicien, un pays soviétique (avec la Chine, la Corée du nord, le Vietnam et Cuba). Or, c'est précisément ce que les Français ne veulent plus :

ils veulent que notre pays redevienne le pays de la liberté, comme on le leur a appris dans les livres d'histoire, ce qui ne peut pas être vrai avec 520.000 textes, qui règlent toute notre vie en détail et cinq millions de fonctionnaires chargés de les appliquer.

Tout doit être fait pour *ramener le secteur public à une plus juste part dans notre vie nationale*. Comme le disait Georges Pompidou, au-delà d'un tiers du PIB consacré aux dépenses publiques, on se rapproche rapidement des pays totalitaires, dans lesquels, ce sont des organismes publics, animés par des politiciens, des fonctionnaires et des syndicalistes, qui disposent, selon leur point de vue, de la plus grande part des revenus des citoyens qui savent pourtant, eux-mêmes, mieux que quiconque ce qu'ils veulent faire de leurs revenus.

Et ceci d'autant plus que les études scientifiques viennent renforcer les prises de position philosophiques. De nombreux travaux conduits par des économistes, en particulier autour de l'OCDE, ont démontré, de façon incontestable, que, contrairement à ce que croient un certain nombre de nos concitoyens (y compris parmi les dirigeants politiques) ce n'est pas une dépense publique accrue qui peut soutenir l'expansion économique de notre pays, mais le contraire. Ils sont très nombreux à avoir démontré très clairement que plus les dépenses publiques sont élevées, plus l'économie végète et plus le chômage prospère. Cette idée semble bien ancrée dans l'esprit des dirigeants politiques de la plupart des pays occidentaux, mais elle ne me semble pas encore bien entrée dans celui des dirigeants politiques français. Bien sûr, par voie de conséquence, on ne voit pas pourquoi elle serait entrée dans celui des citoyens.

Temps perdu, argent perdu

Pour le moment, le gouvernement français reste incapable de prendre la voie suivie par les pays voisins, comparables au nôtre. Les électeurs qui ont voté pour ce gouvernement constatent avec stupéfaction que les dépenses de l'état ont été, en 2003, plus élevées qu'en 2002, et que celles de 2004 seront plus élevées que celles de 2003, que rien n'a été fait pour réduire les dépenses des collectivités locales et des établissements publics. Or, c'est le jour où l'on verra les dépenses de l'état diminuées de 2 ou 3% d'une année sur l'autre que nous aurons l'assurance que quelque chose a changé dans notre pays. D'autant plus que la conception des dépenses publiques qui prévaut encore commande tout le fonctionnement de notre vie nationale et de nos institutions publiques.

Pourquoi n'a-t-on pas encore commencé à réduire le nombre des fonctionnaires, au moins en ne remplaçant pas ceux qui partent à la retraite ? Les ministres responsables n'ont qu'à reprendre le rapport rédigé par M. J. Choussat, Inspecteur général des Finances et ancien directeur du budget, pour le précédent Premier ministre, pour voir immédiatement où il y a 500.000 fonctionnaires de trop sans porter atteinte à la qualité du service public apporté aux Français. Mieux encore : nous venons d'apprendre officiellement par la presse que l'effectif net des fonctionnaires de l'état s'est accru de 38.000 au cours de l'année 2002. On est en plein délire ! Et je rappelle que le gouvernement Jospin n'a sévi que quatre mois au cours de cette année. Et pour 2004, le Premier ministre qui, à son arrivée au pouvoir, parlait de 52.000 suppressions de postes dès 2003, ose à peine annoncer 5.000 suppressions de postes et encore cela reste-t-il très incertain !

Pourquoi n'est-on pas allé voir dans les excellents rapports de la Cour des Comptes des dernières années comment on pourrait très vite réaliser des économies considérables – toujours à qualité égale du service – M. Jacques Marseille a montré qu'on avait là, sous la main, un stock de suggestions pratiques qui peuvent représenter 700 milliards de francs (*~107 milliards d'Euros*).

Tous ceux qui, comme moi, ont vécu quarante ans au sein de l'appareil de l'état savent que l'on peut aisément, d'une année sur l'autre, par des gains de productivité, réduire les dépenses de ce dernier d'environ 10%, et celles des collectivités locales et des établissements publics d'au moins 15%. Bien sûr, il y faut de la volonté et du courage : il est bien évident que si l'on essaie de mettre au point une politique de réformes sans contrarier personne, on n'y parviendra jamais, tant il est vrai que la véritable action publique consiste plus souvent à contrarier qu'à faire plaisir, ce qui, évidemment, n'enchanté pas bien les élus !

Il est bien évident qu'une réduction rapide des dépenses publiques permettra aussitôt une réduction des prélèvements obligatoires. C'est là le seul moyen de relancer efficacement et durablement notre économie qui avance péniblement sous le poids du carcan qui l'accable, avec un énorme boulet aux pieds, encadré d'un luxe maniaque de réglementations de toutes sortes. C'est le seul moyen de redonner aux cadres de notre pays la liberté d'initiative qui mettra fin à leur découragement et leur permettra de déployer à nouveau leur activité à leur propre profit, mais aussi au profit de la Nation.

La diminution forte des dépenses publiques permettra de réduire le déficit

public actuel, car il n'est pas possible que chaque année le budget de l'état soit exécuté avec 350/400 milliards de francs de déficit (*60 milliards d'Euros*). On calcule habilement ce dernier par rapport au PIB, ce qui donne entre 3,5% et 4% pour cette année, mais en réalité le déficit devrait être affiché par rapport au montant total du budget, ce qui donnerait des pourcentages supérieurs à 15%. Les autorités de Bruxelles harcèlent le gouvernement français pour qu'il fasse rapidement descendre ce déficit très au-dessous de 3%, ce qui est conforme aux engagements pris, mais surtout paraît non pas une règle de principe, mais une règle pratique pour assurer le redressement des finances publiques de la France.

Et si l'on commence à réduire chaque année le déficit du budget de l'Etat, qu'il faut le plus vite possible ramener à zéro, cela permettra de s'attaquer à la résorption de notre endettement, qui commence, lui aussi, à atteindre des sommets déments, avec 6.000 milliards de francs (*915 milliards d'Euros*). Il est lui aussi, contraire aux engagements pris par le gouvernement français, et il se heurte à la condamnation des autorités de Bruxelles à juste titre, indépendamment de toute question de principe (plus de 60% du PIB !).

Il faut que le gouvernement ait le courage de dire aux fonctionnaires de l'Education nationale que si, pendant vingt et un ans, les gouvernements dont ils étaient le soutien fidèle ont accepté sans discuter toutes leurs revendications, cette « heureuse » période démagogique est terminée et qu'il est parfaitement inutile qu'ils fassent des crises de rage, comme des enfants gâtés dont le jouet est cassé. Il pourrait également et simultanément leur demander d'expliquer à l'opinion ébahie comment sur 1,4 million de fonctionnaires de ce ministère, il y en a plus de 500.000 qui ne voient jamais un élève ou un étudiant, ou bien pourquoi depuis dix ans les crédits budgétaires ont dû s'accroître à mesure que les effectifs scolaires diminuaient.

Le temps de l'action

En conclusion, nous pouvons dire que l'actuel gouvernement a globalement identifié les problèmes qui se posent à la France. Un certain nombre, limité, de mesures ont été prises, qui vont dans le bon sens. Mais il reste une masse spectaculaire de problèmes à attaquer. Et, surtout, trop souvent, les mesures prises ne sont pas à l'échelle du problème posé de telle façon qu'au rythme actuel il faudrait plusieurs décennies pour en venir à bout. Or, comme le disait JM Keynes dans quelques décennies nous serons tous morts.

Il ne suffit pas de déployer une énergie considérable pour accéder au pouvoir, il faut trouver en soi un courage encore plus grand pour l'exercer. Il faut

aussi se dire que les Français ne sont pas plus bêtes que les Anglais, les Allemands, les Italiens ou les Espagnols et donc doivent être capables de faire aussi bien qu'eux. Dès maintenant beaucoup de nos voisins européens ont diminué, voire supprimé leur déficit budgétaire, réduit leur pression fiscale et s'emploient à résorber leur endettement. Mais si cela doit blesser notre orgueil national, prenons exemple sur eux, en oubliant un peu la tarte à la crème de « l'exception française ». N'écoutons pas les braillards qui hurlent que les réformes sont impossibles parce qu'elles les contrarient ou simplement leur font peur.

Claudius BROSSE

Vient de paraître

« L'Europe, incarnation de la démocratie chrétienne »

de Charles Delamare et Francis Olivier

Ed. L'Harmattan, 302 p., 24,40 euros.

Des réformes ? Le mal est plus profond

par Michel DRANCOURT

Dans le manque de volonté pour réformer, l'auteur discerne une maladie conceptuelle de l'opinion publique. C'est elle qu'il faut guérir en premier.

Des réformes ? A quoi bon, si on n'a pas au préalable diagnostiqué la vraie crise française ? Elle tient en une phrase : notre démocratie est malade. Cette maladie se décline en plusieurs affections :

- Les Français ne sont pas informés et, s'ils le sont, ne sont pas conscients des réalités économiques et politiques qui les concernent et s'imposent de plus en plus à eux.

- Le secteur public français qu'on porte au pinacle en le taxant "d'exception" comme s'il s'agissait d'une réussite est un frein à toute évolution.

- La "gréviculture" - particulièrement répandue dans le secteur public, porte atteinte au fonctionnement de la société et par moment est une forme de dictature de la rue contraire aux droits de l'homme. Quand on entend un syndicat "exiger" du gouvernement qu'il retire un projet de loi, on n'est pas seulement dans la gesticulation oratoire, on est en pleine illégalité.

- Enfin l'ignorance des mécanismes économiques et sociaux conduit à croire que la prospérité est un acquis, que lorsqu'elle vient à se réduire, il suffit de prendre dans la poche des riches pour la rétablir, avec ce vieux réflexe de jalousie qui conduit à tuer la poule aux oeufs d'or.

Ces symptômes du "mal français" se traduisent dans la vie politique et sociale par la fièvre démagogique, le refus de s'accorder sur les faits et, pire, par l'usage immodéré du mensonge, avec en plus une tendance systématique à se glorifier de ce qui va bien et à accuser les autres, notamment les Américains ou les entreprises, d'être responsable de ce qui va mal.

Reprenons.

La maladie de l'ignorance

On pourrait la décrire en plusieurs volumes. On l'illustrera simplement avec l'exemple des dépenses sociales.

Depuis 1970 les dépenses publiques sociales sont passées de 16,9 % du produit intérieur à 29,5 %, soit 12 points de plus au lieu de 10 points pour la moyenne des pays de l'OCDE. Cela n'a pu être réalisé que grâce à une augmentation de la production (la masse) et de la productivité (l'efficacité du rapport activité / résultat). Mais le taux de croissance de la France a nettement baissé au cours de la dernière décennie, tombant entre 1980 et 1990 de 2,2 % par an à 1,9 %. Ce n'est pas suffisant.

Notre système de redistribution publique, écrit Michel Didier, directeur de Rexecode, paraît réglé sur un régime de croissance de l'ordre de 2 % l'an ou un peu plus ¹. C'est le chiffre nécessaire pour faire face aux dépenses publiques. Pour avoir des créations d'emplois assez nombreuses pour accueillir les jeunes qui se présentent à l'embauche, il faut une croissance de 2,5 % l'an. Pour faire baisser franchement le chômage et se donner de « l'oxygène » pour faire face à de nouveaux défis sociaux et économiques, 3 % seraient souhaitables. En revanche en dessous d'une croissance de 1,5 % l'an les problèmes s'accumulent.

Le défi pour demain (et il commence dès aujourd'hui) n'est donc pas uniquement celui des retraites ou des avantages sociaux, il est celui de la capacité d'y faire face. Il est d'autant plus sérieux que l'évolution démographique alourdit les exigences des ressources.

Dès 2005 le flux annuel des personnes atteignant 60 ans passera de 500.000 environ à 800.000. En 1960 un retraité ne bénéficiait de sa retraite que pendant deux années et demi. Aujourd'hui il en profite pendant dix sept ans et cette espérance de retraite augmente d'un an tous les cinq ans.

Si l'on veut assurer des retraites convenables il faut donc non seulement procéder aux ajustements prévus mais aussi favoriser une croissance forte. Un point de croissance en plus ou moins pendant une génération conduit au bout de la période à une différence de niveau de vie de 40 %.

Pour faire face aux multiples besoins actuels et à venir, il est nécessaire de travailler beaucoup et surtout efficacement. La réduction du temps de travail n'est

¹ *Des idées pour la croissance*, Economica Rexecode, 2003.

concevable qu'avec de forts progrès de productivité. Or la croissance de la France a nettement baissé au cours de la dernière décennie, tombant entre 1980 et 1990 de 2,2 % l'an à 1,9 %. Là-dessus sont venues les lois Aubry qui ont accentué l'illusion qu'on pouvait travailler beaucoup moins et vivre beaucoup mieux.

Elles sont d'autant plus nocives que le secteur public qui couvre en France une large part de l'activité au lieu d'être un moteur de compétitivité est un frein de progrès.

Le secteur public frein

Dans son rapport public 2003 sur "Perspectives pour la fonction publique"², le Conseil d'Etat rappelle la critique majeure adressée à la fonction publique (et en général au secteur public). "Pendant ces trente dernières années le secteur marchand et le monde des entreprises ont été soumis à des exigences ininterrompues de restructuration et de productivité pour assurer leur survie, défendre l'emploi, et ont été amenées à intensifier les efforts demandés à leur personnel, en particulier sous forme de mobilité géographique et professionnelle, sans parler des licenciements et de l'allongement de la durée du chômage. Pendant ce temps la fonction publique passe pour s'être instituée en monde protégé. Elle a connu des transformations mais cela n'a pas été la loi générale, et dans sa grande masse, si l'administration a évolué, c'est à son rythme et le plus souvent sans remise en cause en profondeur de ses méthodes, de ses structures et même de ses habitudes".

La fonction publique et les activités publiques ont renforcé leur caractère corporatiste. Alors que les salaires des personnels représentent au moins 40 % du budget (croissant) de l'Etat dès qu'il y a un problème on y réclame plus de personnel, plus de moyens, plus de garantie. Le mot productivité ne fait pas partie du vocabulaire. Or ce sont les Français soumis aux exigences de la productivité qui supportent la non productivité de l'Etat. Au poids à traîner s'ajoute l'inégalité des situations. Cela d'autant plus que désormais dans leur masse les fonctionnaires entourés de garanties, notamment d'emploi et de non sanction en cas d'indifférence au travail, sont mieux rémunérés que leurs collègues du privé. Mais toucher à un cheveu de ses avantages entraîne un risque de paralysie du pays.

La gréviculture contre la démocratie

On dit souvent que le syndicalisme est faible, en France, c'est une erreur. Si les syndicats n'ont pas beaucoup d'adhérents cotisants, ils ont su s'installer

² Document n° 54, *La Documentation Française*.

solidement à l'intérieur des services de l'Etat. Ils participent en permanence via des commissions paritaires aux discussions sur les rémunérations, les emplois, les nominations, l'organisation des services et du travail. Pour éviter d'être en permanence sous la menace de conflits sociaux, les directeurs cherchent la conciliation plutôt que l'acte d'autorité. Mais dès que la limite du possible est atteinte les noyaux contestataires se mettent en branle. Les syndicats suivent plus qu'ils ne décident le mouvement. Ils sont nombreux et cherchent à soigner leur propre clientèle. Donc ils pratiquent la surenchère. Ils le font d'autant plus que des contestataires se sont introduits dans la place. Proches de l'extrême gauche ils refusent tout et d'abord le système dans lequel nous évoluons. Les communistes voulaient renverser le capitalisme mais voulaient aussi une forte production, surtout industrielle. Les trotskistes et autres rebelles refusent le capitalisme mais aussi les faits économiques. Ils sont comme les inquisiteurs d'antan, qui menaçaient du bâcher les gens qui constataient que la terre tournait autour du soleil.

La multiplication des grèves et des mouvements de rue a pris de telles proportions que même des majorités politiques importantes hésitent à avoir des comportements vraiment républicains. Il semble que la rue l'emporte sur le bulletin de vote. Il faudra bien un jour trancher dans le vif, par exemple en exigeant que les votes syndicaux aient lieu à bulletin secret et en rappelant que bien des syndicats vivent d'abord de moyens publics.

Soigner la poule aux œufs d'or

La prospérité de demain exige l'efficacité aujourd'hui, celle des entreprises, celle de la collectivité toute entière, celle de l'enseignement, des hôpitaux, des communes et aussi celles de syndicats de salariés et patronaux (y compris le patron public) qui ont à apprendre un dialogue sociétal élargi aux conditions de vie et pas seulement limité au maintien de droits acquis (acquis sur qui ? sinon sur ceux qui n'en disposent pas).

Mais au jour d'aujourd'hui le plus important est la renaissance du travail. Il faut mettre le travail efficace à l'honneur.

Depuis plusieurs années le travail en France est en chute. Parmi les facteurs contribuant à la croissance la quantité de travail fourni est un déterminant clé. Or depuis plusieurs années le travail en France est en chute.

Le taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans est l'un des plus faibles de l'OCDE. Beaucoup d'actions de politique sociale ont été inspirées par le souci de limiter l'incitation à travailler, qu'il s'agisse des 35 heures ou de la

politique de mise à la retraite anticipée. Erreur. Elle s'est avérée bien vulnérable. L'emploi durable ne résulte pas du partage d'un stock supposé acquis d'horaires de travail à répartir, mais d'une dynamique de progrès d'activité.

Il convient de mener des actions favorisant un taux d'emploi élevé dans les secteurs les plus démultiplicateurs de richesse, autrement dit plutôt dans le secteur privé que dans le secteur public qui charge la barque économique déjà très alourdie par les prélèvements obligatoires.

Cela passe évidemment par la création ou le développement d'entreprises rentables. Or la France est avec le Japon l'un des rares pays où le taux « d'entrepreneuriat » a reculé de 1974 à 1998 (nombre de propriétaires d'entreprises rapportés à la population active, données établies dans le cadre de l'OCDE). En France le volume d'emplois non aidés est de l'ordre de 21 millions depuis une génération. Les seuls emplois qui aient augmenté sont des emplois aidés, le chômage et les préretraites. Et sur une vie les Français – et les Allemands – sont ceux qui travaillent le moins.

Ce diagnostic indique les voies à suivre. Pour garantir l'avenir du niveau de vie le taux d'activité doit s'accroître. Sinon réforme des retraites et autres, ou pas, notre système s'effondrera.

Michel DRANCOURT

Lucien Leuwen
STENDHAL

« Depuis deux ans il se consolait du malheur de n'avoir plus à travailler douze heures par jour ».

La fin du « progrès social » ?

par Jean-Pierre PRÉVOST

« On n'arrête pas le progrès » dit-on. Mais les circonstances extérieures peuvent casser le mouvement. N'est-ce pas ce qui se produit aujourd'hui dans la politique sociale ?

La question brûle les lèvres de tous les hommes politiques, de tous les partenaires sociaux, de tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de notre société, pour peu qu'ils soient lucides : assiste-t-on à la fin du « progrès social » ?

Depuis un siècle et demi, depuis le rapport Villermé, dénonçant le travail des enfants dans les mines, depuis l'engagement de Napoléon-Bonaparte dans la lutte contre le paupérisme, la France a vécu, comme les autres pays en cours d'industrialisation, au rythme de mesures améliorant la situation des travailleurs et leurs conditions de vie ou leur permettant d'agir plus librement : liberté syndicale, droit de grève.

Les premières réformes étaient certes dues à des initiatives privées : mutuelles, allocations familiales, jardins ouvriers, très souvent prises par des chrétiens sociaux, tel Albert de Mun. La victoire du Front Populaire donna le coup d'envoi d'une politique de progrès social – congés payés, semaine de quarante heures - sur la lancée de laquelle nous sommes toujours installés, au moins mentalement. A la Libération, sur la base du Programme élaboré par le Conseil National de la Résistance, furent votées les grandes réformes sur lesquelles nous vivons encore : sécurité sociale, retraites, statut de la fonction publique, comités d'entreprises, suivies d'une seconde vague plus récente : retraite à 60 ans, cinquième semaine de congés payés, et enfin les 35 heures, sans citer de nombreuses mesures, sectorielles ou générales, chaque équipe arrivant au pouvoir s'efforçant de satisfaire telle ou telle revendication bien entendu légitime.

De toute évidence l'édifice de cette « démocratie sociale » est aujourd'hui menacé et il est probable que la loi des 35 heures constitue le chant du cygne du « progrès social » tel qu'on l'entendait jusqu'ici, ce qui signifie qu'il faudra imaginer de nouvelles voies pour répondre aux aspirations de justice sociale en faveur d'abord des plus démunis. Il serait en effet scandaleux que la remise en cause nécessaire de l'édifice ainsi construit au fil des ans s'accompagne d'une aggravation des inégalités entre les habitants de ce pays.

Le « mouvement social », né à travers les grèves de décembre 1995 et dont l'agitation suicidaire des intermittents du spectacle est le dernier avatar, montre qu'un énorme travail d'information et d'explication est nécessaire tant auprès de l'opinion que des responsables. Il est, de ce point de vue désolant de voir que la majorité des dirigeants socialistes, à l'exception de Jacques Delors, de Michel Rocard et de Bernard Kouchner, se refusent jusqu'à ce jour, à prendre une exacte mesure de la situation devant laquelle nous nous trouvons.

Il est vrai que le président de la République et le Premier ministre jouent aux apprentis sorciers en répandant un message optimiste et, après une réforme des retraites insuffisante, se réfugient à leur tour dans un attentisme aussi coupable qu'incompréhensible. dans l'espoir probablement illusoire de passer sans trop de mal le cap des prochaines élections régionales et européennes au prix d'un déficit qui menace un peu plus la cohésion de l'Union européenne.

La France pratique donc, une nouvelle fois, la politique de l'autruche et se met la tête dans le sable présidentiel plutôt que de regarder en face la situation dramatique devant laquelle nous nous trouvons. En effet, comme dans l'Égypte des Pharaons, les plaies s'abattent sur nous et emporteront d'autant plus facilement avantages acquis et réformes sociales que les politiques nécessaires de rigueur et de redressement tarderont à être engagées.

Un cataclysme démographique

Tous les pays développés sont atteints plus ou moins gravement et la France, l'opinion et le gouvernement en ont pris conscience depuis la canicule, n'y échappera pas. Le 21^{ème} siècle sera celui du vieillissement et cela signifie un véritable cataclysme démographique que nous sommes, probablement moins que d'autres, préparés à affronter

Quiconque dispose d'une parcelle de pouvoir ou est susceptible d'en disposer doit avoir constamment à l'esprit les données démographiques dispo-

nibles et en faire le socle de tout programme politique. Sinon il vendra du vent et attirera sur lui et sur ses concitoyens la tempête.

En matière économique, les experts ne cessent de se tromper, les prévisions sont constamment révisées, les signaux d'alerte jamais respectés. La matière qu'ils étudient est trop volatile. Par contre *la démographie, elle, ne se trompe pas* et il est dommage que les économistes s'en préoccupent si peu, Alfred Sauvy s'en plaignait déjà. Elle ne s'aventure pas à faire des prévisions ou alors propose différentes hypothèses. Elle se borne à enregistrer les chiffres depuis le dernier né jusqu'au dernier vivant et jusqu'à ce que le dernier né soit le dernier vivant.

L'allongement de la vie – un trimestre par année depuis des décennies sans que l'on sache quand cela s'arrêtera -, les enfants du « baby boom » quittant la vie professionnelle en rangs serrés – plus tôt que partout ailleurs dans le monde -, une baisse du taux de fécondité de longue durée – le rebond actuel de la natalité perceptible déjà au niveau scolaire et dû pour un large part à l'immigration se traduisant pour une vingtaine d'années par une augmentation des coûts -, tout cela crée un ensemble de charges en termes de pensions de retraite, bien sûr, mais aussi en termes de dépenses de santé par rapport auxquelles les mesures actuellement annoncées ne sont, il faut le crier très fort, que bricolage et poudre aux yeux.

Les polémiques autour de la réforme des retraites et la canicule aidant, les regards se sont tournés vers les conséquences financières du vieillissement, sans en aborder d'ailleurs tous les aspects notamment en termes de dynamisme social et sans réaliser qu'il ne s'agit que d'un aspect de ce cataclysme démographique que nous vivons, mais d'autres « plaies » nous menacent et pèseront fatalement sur notre niveau de vie et donc sur les « conquêtes sociales », à commencer les dégradations écologiques.

Le drame écologique

Le réchauffement rapide de la planète, l'effet de serre et le dérèglement climatique qui en découle sont maintenant évidents. Le trou de l'ozone s'agrandit, les glaciers disparaissent, les neiges éternelles ne le sont plus et ainsi de suite.

Notre planète vieillit mal et les hommes en sont responsables. La croissance économique ininterrompue, devenue un dogme intangible, une loi de la nature, une nécessité absolue résultant d'un progrès technique et scientifique

qui, lui, n'est pas niable, est en train d'atteindre ses limites. On en arrive au point où chaque avancée économique se traduit par un coût qui désormais risque de le dépasser

Les grands pétroliers produisent... les marées noires, l'agriculture intensive la pollution de l'eau, la climatisation, celle de l'air, nous croulons peu à peu sous les déchets résultant de notre consommation accrue et ainsi de suite.

Chaque point de croissance supplémentaire risque d'être absorbé par des charges récurrentes inévitables et cela d'autant plus que l'élévation des niveaux de vie incite à être plus exigeant, le principe de précaution, appliqué à tort et à travers, exagérant les risques et donc les coûts. Les chiffres du P.I.B. ne peuvent bien entendu laisser apparaître cette application inédite de la vieille loi des rendements décroissants puisque l'on comptabilise ensemble la croissance des biens et services de « progrès » et celle des biens et services de « réparation », difficile d'ailleurs à distinguer. L'augmentation de la production des climatiseurs, c'est de la « bonne » croissance mais leur utilisation ne va-t-elle pas accroître la pollution de l'air, d'où de nouveaux dégâts et de nouvelles dépenses de « réparation » à financer.

Il est loin le temps de la fermière et du pot au lait. Les contraintes sanitaires, les impératifs de production et de distribution, l'urbanisation ont transformé cet aliment, symbolique à tous égards, en un produit pasteurisé, empaqueté, livré en palettes, doté d'une date de péremption, distribué dans les grandes surfaces tandis que les vaches, élevées en batterie, ont depuis longtemps cessé de regarder les trains passer et sont à la merci d'épidémies difficilement contrôlables, le prix de vente s'en ressentant fatalement.

Tout ceci est bien entendu inéluctable et l'évoquer ne signifie pas que l'on cède à une quelconque nostalgie passéiste. Mais si les parts supplémentaires du gâteau de la croissance sont mangées par le colmatage toujours insuffisant de ses dégâts, les ressources disponibles pour de nouvelles avancées sociales disparaissent.

Au surplus, nous ne sommes pas seuls au monde et il est temps de prendre conscience que les plus pauvres sont en train de devenir les plus forts.

La revanche du Sud

Événement sans doute aussi important que la Conférence de Bandoeng en 1955, la victoire du G22 réussissant à bloquer les négociations à la Conférence de l'O.M.C. à Cancun, contre la volonté des Etats-Unis et de l'Union euro-

péenne réunis, marque le commencement d'une ère nouvelle dont nos dirigeants et les groupes de pression qui les influencent ne paraissent pas avoir pris conscience.

Face à un monde occidental en déclin démographique accéléré – et l'histoire nous apprend que cela s'accompagne toujours d'une perte de puissance quand ce n'est pas une invasion -, des pays tels que le Brésil, l'Inde et la Chine, c'est-à-dire les grandes puissances économiques de demain, alliées à de nombreux petits pays africains, sont en état désormais, en respectant les règles du jeu que nous avons nous-mêmes fixées et au nom des principes mêmes que nous avons imposés, de faire front et de créer les conditions d'un nouvel équilibre mondial.

Il y a lieu d'être surpris des premières réactions des uns et des autres en France. On peut bien entendu se boucher les yeux et les oreilles, critiquer le nombre de pays participants, s'apitoyer avec un ton paternaliste sur le sort des plus pauvres qui vont subir les effets de cet échec ou, comme les altermondialistes, qui ne sont pas à une contradiction près, se réjouir d'un échec qui marque au contraire la ferme volonté des pays du Sud de voir respectés les principes du libéralisme qui ne se conçoit pas sans une concurrence loyale.

Il ne sera désormais plus possible de faire l'impasse sur les subventions gigantesques que les pays riches accordent à leurs agriculteurs et qui ont pour effet dans de nombreux domaines de ruiner les paysans du Sud. On pense bien sûr immédiatement au coton américain que l'on montre du doigt mais c'est aussi le cas de la betterave à sucre, vestige du blocus continental et de l'ère napoléonienne, et des céréales, sujets tabous en France en raison de la puissance des lobbies de l'agriculture et de l'agro-industrie. Ce que les gouvernements des pays riches redoutaient est arrivé : *il ne sera plus possible d'exclure l'agriculture des négociations.*

Après la décolonisation politique quasi achevée, la décolonisation économique est engagée. Il faut espérer qu'elle se fera dans la concertation et non dans la discorde. Il s'agit en effet d'une question beaucoup plus importante que celle du terrorisme international (on notera d'ailleurs que les pays musulmans n'étaient pas en première ligne à Cancun) et il faut espérer que le président Bush n'étendra pas « l'axe du mal » aux membres du G22 !

Les délocalisations sont pour leur part, dans l'immédiat, beaucoup plus inquiétantes pour l'emploi et donc le progrès social. D'autant plus qu'elles prennent une forme nouvelle avec ce que l'on appelle déjà, dans le jargon

informatique, les emplois « off shore », c'est-à-dire le transfert électronique du travail sans déplacement physique. La Morgan Chase a recruté 40 analystes indiens qui demeurent à Bombay chez eux et le suisse Novartis emploie 40 statisticiens aussi à Bombay. Comment s'en étonner quand les salaires moyens y sont six à sept fois inférieurs !

La compétition qui s'amplifie va être de plus en plus rude et l'on comprend ces informaticiens américains qui se reconvertissent dans des secteurs non délocalisables, artisans peintres par exemple ! L'écart des coûts salariaux est tel que des pans entiers de notre économie vont s'effondrer. Notre démocratie sociale risque de ne pas s'en remettre. Mais le régime démocratique, tel que nous le pratiquons, est-il en état de résister au séisme qui s'annonce ?

Que faire ?

Il peut paraître présomptueux face à un tel défi de prétendre proposer des pistes de recherches pour tenter de sauver notre pays, dont le déclin est plus avancé que celui de nos voisins (on lira à ce sujet avec intérêt le dernier essai de Nicolas Baverez : *La France qui tombe* dont nous rendons compte dans ce numéro), de la catastrophe qui le guette et d'une crise dont la démocratie aurait du mal à se remettre.

Pour se limiter à notre sujet, celui de la politique sociale, trois propositions peuvent être formulées :

- d'abord *parler vrai*. Les Français ont le droit de connaître la situation telle qu'elle est. Ils sont nombreux d'ailleurs à la pressentir, si l'on en croit un sondage SOFRES que vient de publier *Le Pèlerin* : 48% des sondés ne croient pas possibles de nouveaux progrès sociaux. Ils méritent mieux que les propos lénifiants qu'on leur tient. La reprise de la croissance encore incertaine d'ailleurs et qui risque d'être ridiculement faible par rapport à celle de bien d'autres pays du Nord et du Sud ne résoudra pas les problèmes, on l'a vu. Comment obtenir la mobilisation du pays pour la politique de rigueur qui s'impose et que l'on essaie d'engager sournoisement (tabac, forfait hospitalier, diesel, etc.) si on commence par l'endormir avec des sornettes *en pensant davantage aux prochaines élections qu'aux périls que nous devons affronter*. Sans doute la France est-elle un pays difficile à gouverner et qui se soulève aisément contre ceux qui la dirigent mais ce n'est pas en masquant les dures réalités que l'on peut espérer gagner la partie.

- Ensuite *faire preuve de courage*. Rien ne sert de reporter à plus tard les réformes qui s'imposent surtout si l'on s'efforce de les édulcorer le plus possible. A plus tard, c'est-à-dire après les échéances électorales de 2004. L'UMP

risque d'en sortir trop affaiblie et ses parlementaires trop inquiets pour leur réélection pour que quelque chose soit encore possible. Différer les réformes, continuer à saupoudrer les dépenses, financées par le déficit, n'est pas digne d'un gouvernement qui s'appuie sur un parti largement majoritaire. Comme Churchill en 1940, les Français attendent celui qui leur promettra « des larmes et du sang » pour prix de la victoire. Cela suppose de bousculer les habitudes et les attitudes. C'est avec tous les partis de gouvernement que le dialogue doit s'engager et le partenariat recherché afin que chacun puisse clairement prendre ses responsabilités.

- Enfin *changer de méthode*. Les négociations sur les retraites l'ont révélé. Les grands syndicats menacés par les coordinations diverses manipulées par l'extrême gauche, à l'exception notamment de la CFDT trop isolée ne sont pas en état de collaborer avec le pouvoir face à la tâche qui l'attend même s'ils sont conscients de la gravité de la situation. Par la force des choses, les syndicats sont devenus des organisations conservatrices qui ne peuvent, en tant que telles, remettre en question le « progrès social » et ont besoin pour assurer la paix sociale d'avoir toujours du « grain à moudre ». Or *le sac est vide*, désespérément vide en ce qui concerne les salariés du public et du privé. Il est donc nécessaire d'ouvrir le débat à tous ceux qui ne sont pas protégés par les organisations syndicales et montrer qu'il est possible de mener une politique de justice sociale financée notamment par la réforme de la fonction publique et des services publics - comment rester sans réaction lorsque l'on dit publiquement que le « suremploi » à la SNCF est de l'ordre de 20.000 à 40.000 salariés ? Mais cela suppose aussi de tourner le dos à toute mesure favorisant l'électorat conservateur qui devra au contraire être largement mis à contribution au bénéfice des plus défavorisés. La baisse des impôts dans ce contexte n'est certainement pas prioritaire. Et s'il s'agit vraiment de favoriser « ceux qui travaillent » pourquoi en faire bénéficier les retraités fortunés, qui doivent eux aussi participer à l'effort de solidarité plus que jamais nécessaire.

Tout ceci peut paraître bien sévère et peu « électoral ». Mais la démocratie est en danger et notre pays avec. Il est temps d'en prendre conscience.

Jean-Pierre PRÉVOST

Le beurre et les canons

par Marc VARANGOT

La reprise économique se dessine aux Etats-Unis. La France compte sur elle pour résoudre ses problèmes de chômage et de déficits budgétaires. A-t-elle raison de s'y fier ? Le redémarrage américain a été provoqué par une énorme création monétaire. L'inflation est au coin du bois. Quand la rigueur se manifesterà en Amérique, l'Europe en pâtira et paiera cher son immobilisme.

Dans mon article de septembre 2002 intitulé « La déprime rationnelle »¹, je reprochais aux dirigeants monétaires et fiscaux américains de traiter l'énorme accélération du surendettement et des déficits interne et externe, dit jumeaux, ce que j'avais appelé péjorativement le « modèle débiteur », par l'overdose et non par la diète : le FMI, la rigueur, c'est pour les autres ! Depuis, cette situation s'est fortement dégradée dans l'envol des bulles du crédit, obligataire et hypothécaire et dans le maintien provisoire de paramètres boursiers historiquement excessifs : « les déficits jumeaux »² dépassent 10% du produit national brut américain : ils augmentent rapidement. Cependant l'accélération d'une reprise économique anémique est toujours proclamée « imminente » par le consensus de Wall Street depuis plus de deux ans et l'on termine le troisième « rally-piège » boursier pendant la même période. Le laxisme monétaire et fiscal maintient l'excès de capacité en Amérique (20% dans l'automobile...) et stimule essentiellement l'industrie... chinoise, gonflant le déficit externe : le meilleur poste d'exportation d'Outre Atlantique c'est la main-d'œuvre nationale. Il y a, officiellement, 2,7 millions de chômeurs supplémentaires et, calculés sincèrement, bien plus depuis la « reprise », fin 2001.

L'enlèvement militaire ira croissant jusqu'à l'élection présidentielle de novembre 2004 de pair avec les déficits : certaines prévisions de son coût humain et financier sont sinistres : malgré la démagogie monétaire et fiscale,

¹ *France-Forum* « Du bon usage... », n°8, 4^{ème} trimestre 2002.

² Double déficit : celui du budget et celui de la balance commerciale.

prétendant allier le beurre et les canons, l'élection approchant, le poids énorme et l'accélération des déficits jumeaux se refléteront de plus en plus sur la monnaie et les taux d'intérêts ; les bulles obligataires et hypothécaires crèveront, la fuite en avant ayant ses limites, l'épargne mondiale ne pourra ni voudra se substituer plus avant à la désépargne et aux déficits et dettes du « mendiant planétaire » comme l'appelle Emmanuel Todd.

Les Etats-Unis sont, dans le sens du terme anglais « overextended » : financièrement, militairement. *Le seul remède final sera la rigueur et non la fuite.* L'enlèvement militaire aidant, il y a un grand risque de retour à l'isolationnisme et au protectionnisme par un choc en retour brutal, dont l'opinion américaine est coutumière. Ce serait alors fort douloureux pour le « village global » dont l'activité stagne (Chine exceptée), avec le probable retour du calamiteux « chacun pour soi » des années trente, aux conséquences fort connues.

A 9400 sur l'indice « Dow Jones » des valeurs industrielles, Wall Street est à nouveau presque aussi cher qu'il y a trois ans : si on considère des bénéfices calculés honnêtement, ce que par exemple fait la firme Standard & Poors avec la publication de « core earnings », les seuls comparables historiquement, le rapport cours/bénéfices du DJI ³ est de 33, plus qu'au sommet de 1929. L'accaparement par les déficits jumeaux des marchés et la crevaisson des bulles de crédit pourraient bien l'amener au niveau de 5000 que prédit Mr. William Gross, bon prophète et premier gérant de fonds obligataires aux Etats-Unis : à ce chiffre, le paramètre de Wall Street serait encore au-dessus de ce qu'il était après les énormes purges, par exemple en 1974, à la fin d'une autre expérience de « beurre et de canons », sans parler, bien sûr de 1932. Dans ce paramètre, les rapports cours/bénéfices sont nettement au-dessous du chiffre 10 et le rendement des actions s'en rapproche.

Dans cette attente, les instruments à rendement fixe de premier rang de pays créditeurs internationaux, quelques actions de sociétés aux bilans solides et sous-évalués, s'il s'en trouve, mais surtout l'or, permettent d'attendre que les Etats-Unis appliquent la solution juste à leurs problèmes.

I - L'ABUS DE CRÉDIT TRAITÉ PAR L'OVERDOSE

L'indépendance de la « Fed » est un mythe soigneusement entretenu. Il existe deux mesures fondatrices du « modèle débiteur » qui le légifère : en 1971, l'institution du dollar, seul étalon monétaire sans plus de contrainte mondia-

³ Indice Dow Jones

le puis, en 1978, la loi Humphrey Dawkins qui subordonne les considérations monétaires et la « Fed » au maintien du plein emploi, avec comparutions pluriannuelles du fidéicomis fédéral devant le Congrès. Il suffit de lire en entier leurs procès-verbaux pour voir qui commande ?

Le « modèle débiteur » a détruit en vingt ans l'épargne américaine, gonflé l'endettement et les déficits jumeaux faisant de l'Amérique le « mendiant planétaire » de Mr Todd. Cette dégradation s'est fortement accentuée récemment, particulièrement depuis le 11 septembre 2001, le laxisme monétaire et fiscal ayant le prétexte patriotique. C'est ainsi que l'aventurisme financier s'appuie sur ce que les Américains appellent le « moral hazard » et que nous traduisons par : « pile l'aventureux gagne, face le contribuable déposant perd ». La « Fed » nourrit le « moral hazard » gonflant les bulles de crédit, maintenant provisoirement celle de la bourse par une fuite en avant accélérée, souvent qualifiée si plaisamment de « volontariste », l'abus de mots rejoignant l'abus de crédit.

Le laxisme érigé en doctrine

La dernière manifestation de ce laxisme monétaire est la promesse, si besoin est, de mesures « non conventionnelles », appellation au parfum d'innovation pour ce que l'on traite de « manipulation » lorsque cela se pratique... à Tokyo. La manipulation de la courbe des taux est une mesure fort conventionnelle : elle fut pratiquée pendant la Deuxième Guerre mondiale et la guerre de Corée sous l'appellation plus franche de « opération Twist ». Mais alors presque tout l'or du monde était à Fort Knox et l'Amérique était « l'arsenal des démocraties ».

Si les propos de Mr Greenspan n'étonnent pas ceux qui connaissent les rouages du « modèle débiteur », ceux de Mr Bernanke stupéfient : un dirigeant majeur du *pays qui demande chaque jour environ \$1,5 milliard à l'épargne étrangère* proclame allègrement à la face de ses créanciers qu'il fera tout ce qu'il faut pour dévaluer la monnaie de réserve mondiale et ses dettes et les augmentera à loisir ! Suivant l'expression à la mode, il larguera à son gré les dollars par hélicoptère ! Voilà de quoi encourager le souscripteur étranger ! Il est vrai que pour Mr Bernanke, « il n'a pas le choix d'aller ailleurs » ! Stupéfiant aussi l'accueil fait par le marché obligataire, applaudissant le nouveau « Bernanke put », après celui de Greenspan pour la bourse, il y a trois ans, dont a pu vérifier, depuis, l'efficacité !

Jusqu'à l'avènement du « modèle débiteur », un banquier central s'appelait aussi un gardien de la monnaie et de l'épargne. Le président de la « Fed », Mr

William Mac Chesnay Martin, dans les années vertueuses, il y a cinquante ans, disait que son travail consistait à « retirer la bassine de punch lorsque la « surprise party » commence à s'échauffer » : il remontait promptement les marges de couverture d'achat en bourse avant que l'on parle de bulle, etc...

La réélection pour un cinquième mandat de Mr Greenspan à la présidence de la « Fed », ou celle de son rival présumé, Mr Bernanke, coïncidera l'an prochain avec celle du président W. Bush que nous prévoyons fort difficile pour toutes les raisons incluses dans cette étude. Le père du président, dit-on, impute, bien à tort, sa défaite par le président Clinton à Mr Greenspan (qui a sûrement dû apprécier que l'on déplore... sa rigueur !). Voilà qui n'incitera pas la « Fed » à la sévérité dans la course électorale jusqu'en novembre 2004. Bref, il faudra que les bulles éclatent car rien ne sera fait pour les dégonfler en douceur. En juin dernier, les taux d'intérêts réels du « modèle débiteur » étaient inférieurs à ceux de ses créanciers mondiaux. On ne marche pas sur la tête longtemps : si l'on en croit la remontée brutale des taux à long terme, l'axiome du professeur Friedman commence à se vérifier sans la permission de la « Fed », car ce laxisme monétaire a gonflé les bulles du crédit et les a poussées à leurs limites après treize baisses des fonds fédéraux en deux ans, mais il a permis aussi l'explosion des déficits budgétaires fédéraux et locaux ainsi que le déficit externe, son corollaire. Malgré cela la croissance reste anémique : 2,5% de rythme annuel depuis la récession de 2001 et 2,7 millions de chômeurs officiels (bien plus avec les officieux) supplémentaires. L'approche de l'élection présidentielle et les sondages prévisibles garantissent l'expansion des déficits jumeaux à leur rythme actuel dans les quinze prochains mois.

II - LES DEFICITS JUMEAUX, LE SURENDETTEMENT ET LES BULLES

Parmi les sophismes à la mode de l'économie « de sorcellerie haïtienne » que dénonçait le président Bush père et malgré l'expérience Reagan qui déboucha sur le krach de 1987, avec alors des déficits jumeaux qui seraient bénins aujourd'hui, il en est deux, fondamentaux, que rien ne peut démentir : les réductions d'impôts (sans réduction de dépenses) n'augmentent pas les déficits et les déficits qui en résultent n'augmentent pas les taux d'intérêt ! Nos haïtiens, hommes de foi, proclamés, soutiens de la loi du marché, suppression de l'offre et de la demande, en l'occurrence de l'argent, quand cela les arrange, comme d'ailleurs celle de la gravité ! Il y a là le « nouveau paradigme » de la pensée par souhaits. Au demeurant suggère Mr. W. Dudley, facétieux économiste chez Goldman Sachs, « si les déficits ne comptent pas, pourquoi ne pas carrément supprimer les impôts ? ».

Il existe pourtant un moyen sain, le seul efficace, de soutenir les bas taux d'intérêt : il devrait être cher aux libéraux proclamés qui, avec le professeur Friedman, déplorent le « trop d'état » : c'est de diminuer les déficits publics qui sont la manifestation la plus dirigiste de l'étatisme, réduisant ainsi le torrent d'émissions publiques accapareur.

L'abîme des déficits

La dégradation des déficits budgétaires fédéraux et locaux en deux ans est la plus foudroyante que le pays ait connue depuis la grande dépression : de même, l'endettement global de l'Amérique qui représente *trois fois son produit national brut annuel*, n'a connu ce montant qu'en 1935, année de grande dépression. A la veille du 11 septembre 2001, Mr Greenspan approuva la première réduction d'impôts de l'administration Bush, invoquant la nécessité de « rendre au contribuable les surplus des finances publiques américaines » que les « prévisions » officielles chiffraient à \$6 trillions dans les dix prochaines années pour le seul budget fédéral : il n'y a pas qu'Enron pour « prévoir » outre atlantique ! Les surplus pour l'année en cours étaient alors encore de près de \$200 milliards et les Etats et municipalités ajoutaient près de \$40 milliards. Or nous sommes, à ce jour, en « prévision » officielle pour l'exercice fédéral en cours de *\$455 milliards de déficit fédéraux et de \$75 milliards pour les collectivités locales !*

L'administration Bush rejette, bien sûr la faute sur les événements du 11 septembre et, drapée de la bannière étoilée, échappe provisoirement aux critiques sur sa gestion. Mais, outre la stagnation économique et boursière qui diminue les recettes fiscales, Mr Bush accompagne ses réductions d'impôts d'une orgie de dépenses fédérales : en trois ans, constate le Cato Institute, et plus en beurre qu'en canons, la dépense fédérale a augmenté de 13,5% passant de 18,4% du revenu national à 19,4% à ce jour. Mr Bush est le seul président depuis longtemps à ne pas avoir utilisé son droit de veto une seule fois ! Que serait-ce s'il n'était pas l'adversaire déclaré du « trop d'état » ?

Ainsi, de mars à juillet, la « prévision » officielle de déficit fédéral est passée de \$300 à \$455 milliards et l'Irak ne fait l'objet que d'un collectif de \$76 milliards de dollars : l'expédition militaire a coûté \$65 milliards mais des hypothèses sur le coût de la reconstruction par des experts indépendants commence à dépasser le demi-trillion de dollars qui, à ce jour, ne seront guère répartis sur la vieille Europe ou les pays arabes clients comme en 1991. Les Etats et les municipalités qui représentent 12% du PNB et 15% de l'emploi sont en déficit annuel de \$75 milliards : c'est plus que les \$52 milliards de

cadeaux fiscaux pour l'année en cours. La Californie est en crise politique avec, elle seule, \$38 milliards de déficits pour l'exercice qui se termine ; New York est à nouveau en impasse budgétaire. Les Etats doivent, constitutionnellement, équilibrer leur budget à la fin de chaque exercice : la panacée semble être une forte augmentation de la « property tax » qui n'arrangera pas la gigantesque bulle immobilière, comme naguère au Japon.

Un ministre de Bush, naïf et remercié depuis, eut l'hiver dernier, la maladresse instructive de faire étudier par deux experts de ses services, les engagements fédéraux du trésor américain. L'étude conclut à des déficits chroniques, s'accumulant *jusqu'à \$44 trillions de dollars courants*, au cours des dix prochaines années : soit quatre années de PNB annuel courant ; ils nécessiteraient de fortes augmentations d'impôts ou des réductions massives de dépenses fédérales. La Maison Blanche refusa de publier l'étude : elle le fut par des moyens indépendants.

J'ai indiqué dans « la déprime » comment le déficit de la balance des comptes courants, après vingt ans de solde négatif était devenu quasiment structurel. Il dépasse, à ce jour, cinq pour cent du PNB : c'est l'Asie, Chine en tête qui fait les fins de mois et qui en gonfle le montant. On connaît la relation chinoise où le surplus commercial est investi en dette américaine ; en revanche, *le poste d'exportation américain le plus brillant est... l'emploi national !* Le laxisme monétaire et fiscal stimule l'industrie... chinoise. Cependant, sans compter l'ascension rapide du nombre de chômeurs découragés et la population carcérale, il y a neuf millions de chômeurs américains, près de trois millions de plus officiellement qu'il y a deux ans.

Le modèle débiteur

L'endettement global était à la fin de 2002, avec \$31 trillions, plus de trois fois le PNB annuel des Etats-Unis et le taux d'épargne officiel, de l'ordre de 3%. A l'arrivée du président Reagan en 1980, il était de 1,6 fois le PNB et le taux d'épargne était proche de 10%. Pendant les vingt ans de croissance de ce que nous appelons « le modèle débiteur », l'endettement a donc augmenté à peu près deux fois plus vite que le produit national brut américain. La croissance de la dette augmente actuellement fortement, encouragée par la politique monétaire, fiscale et militaire du beurre et des canons.

La politique de baisse continue des taux d'intérêts de la « Fed » dans les derniers mois a accentué fortement les refinancements hypothécaires : au cours des dix-huit derniers mois, ces prêts hypothécaires, qui se montent à près de \$6 trillions, ont été re-financés à 50%. Plus de la moitié de la mise personnel-

le ainsi retirée est affectée à des dépenses courantes. Le crédit hypothécaire représente aujourd'hui les deux tiers du crédit aux ménages. *Le refinancement hypothécaire a maintenu la consommation beaucoup plus que les réductions d'impôts dans les derniers mois.* Mais les taux d'intérêts à long terme, qui commandent les taux hypothécaires, remontent : les deux gigantesques institutions de crédit hypothécaire, Fanny Mae et Freddy Mac sont aujourd'hui accusés par les autorités de tutelle et le Congrès, malgré leur forte protection politique, d'acrobatie comptable : sous capitalisées, elles prennent d'énormes risques, sous couvert de « hedging » ; elles vont devoir freiner leurs opérations et restaurer des coefficients de liquidité acceptables, faisant courir avec leur garantie fédérale un risque systémique considérable.

Passés quelques soubresauts d'un trimestre ou deux, aussi trompeurs que les répits en bourse, (car Wall Street sonne du cor à chaque indice « meilleur que prévu ») que le laxisme monétaire et fiscal provoque avec une efficacité affaiblie, il n'y aura pas de croissance soutenue sans résorption préalable des excès de dettes et de déficits. Cet assainissement sera à la mesure des excès passés c'est-à-dire sévère : l'éclatement prochaine des bulles de crédit avec la baisse du dollar et la remontée des taux d'intérêts à long terme, relancera le cycle baissier de Wall Street et le mènera jusqu'à son terme. Le paramètre alors sera celui que dictent, historiquement, les grandes purges : le rendement des actions s'approche du chiffre 6 ou 7 et les rapports cours/bénéfices aussi. Ce fut celui de 1974 qui soldait déjà une période de « beurre et canons », sans parler de celui de 1932 !

Selon le vétéran boursier Kostolany, rien ne recroqueville plus les rapports cours/bénéfices que l'accaparement des marchés par le financement des déficits publics, le phénomène dit de « crowding out » : l'inverse était constaté dans l'envol des rapports cours/bénéfices de la fin des années 90, quand l'administration Clinton-Rubin restaura les surplus fédéraux. « Le niveau du marché, c'est l'argent qui reste pour la bourse » dit Kostalany et « la direction des taux d'intérêts à long terme ». L'époque Johnson-Nixon le fit bien voir.

III - L'ENLISEMENT MILITAIRE

L'ampleur de l'humiliant traumatisme du 11 septembre 2001 permet de comprendre sinon d'approuver les propos fort diserts des principaux dirigeants de l'administration Bush qui décidèrent l'invasion de l'Irak où, chaque jour, l'enlissement militaire devient plus évident. Washington sait, comme Wall Street, pratiquer la pensée par souhaits : au vu de cette surprenante foi dans la contagion démocratique on s'étonne alors que la première mesure des libé-

rateurs de l'Irak n'ait pas été, dès la « victoire » de déclencher l'arme absolue à longue portée, de construction massive : le suffrage universel ! On s'étonne encore qu'au 1er septembre, il reste beaucoup plus de libérateurs en Irak que les 30.000 hommes programmés par Mr Bush dans l'hilarante cérémonie nautique de la « victoire » (pour qui aime Offenbach) du 1er mai dernier ! On s'étonne enfin que, de Casablanca à Djakarta, puis en Irak même aux ambassades et aux Nations Unies, le terrorisme international, se déchaîne. On s'étonne enfin que les talibans retrouvent leur liberté d'action dans le sud de l'Afghanistan sans que le président pakistanais Musharaf ose agir : les risques de « remodelage » fâcheux existent au Pakistan comme en Arabie Saoudite !

Une plaie vive

La vérité est que, supplantant les Anglais dans le remodelage de l'ancien empire ottoman, les Américains n'ont cessé depuis cinquante ans de conforter, restaurer, maintenir des régimes dont les institutions ne relèvent ni de Montesquieu ni des pères fondateurs. Où seraient les dynasties hachémites, saoudiennes, koweïtiennes, les dictateurs Moubarak, Musharaf... en cas d'élections sincères ? Au mois de juillet, il y eut des élections au Parlement koweïtien dont les pouvoirs sont limités : le pays n'existerait plus sans l'armée américaine libératrice. Sur 50 députés élus, 3 seulement avaient une étiquette libérale de type occidental. Il y a quelques années, l'armée algérienne dûit casser des élections libres qui avaient amené le parti islamiste à la tête du Parlement; et peut-on croire qu'il en serait autrement en Irak ?

Le 23 mars dernier, les troupes américaines prenaient la mauvaise route. S'il leur fallait s'enliser, autant marcher d'abord sur Téhéran. L'Iran est le seul pays islamiste, clérical et messianique, la mère de tous les terroristes : le pays est proche de l'accès aux moyens de dissuasion : c'est le seul qui ait traité l'Amérique de « Grand Satan » et causé la chute du président Carter. L'Iran est en mesure, ayant accès par des frontières poreuses à l'Irak comme à l'Afghanistan, d'y développer le terrorisme et d'entretenir la guérilla, d'utiliser la grande communauté chiite qui, dans ses villes saintes, n'aime guère plus les « infidèles » que Saddam Hussein. Écoutons le Premier ministre israélien, orfèvre s'il en est, s'exprimant dans *Le Figaro*, le 20 août 2003 : « L'Iran fait passer des armes clandestinement et donne de l'argent à tout le monde : au Hamas et au Djihad, bien sûr aussi au Fatah d'Arafat et même au parti de Mahmoud Abbas. L'Iran est à la tête d'un réseau terroriste qui est simultanément régional et mondial puisque ce pays dispose de missiles balistiques d'une portée de 1.300 kilomètres. C'est bien ce qu'ont compris les Américains quand ils dénoncent les projets nucléaires de l'Iran. Au Moyen-Orient, c'est l'Iran qui constitue désormais la plus grande menace ».

Big Brother va-t-il, appliquant une des solutions alternatives de Churchill, envahir l'Iran ? Il faudrait un million d'hommes pour le maintien de l'ordre. Mr Rumsfeld nous fait le pronostic d'un prochain changement de régime où les étudiants, s'appuyant sur le bras démocratique de la CIA produirait cette fois-ci, le régime idéal. Pour croire à cela, il faut avoir la foi du remariage : le triomphe de l'espérance sur l'expérience. Toujours la pensée par souhaits !

Avec trois pays à puissance nucléaire et un autre qui est proche de l'avoir, le Moyen-Orient et l'Asie centrale sont une poudrière où des millions de jeunes musulmans sont au chômage, travaillés par tous les fanatismes. Ils voient aux télévisions arabes, aujourd'hui fort équipées, les opérations de « pacification » de l'armée américaine en Irak. Ils sont une chair à canon fort inquiétante : l'enlèvement militaire expose l'Irak à tous les fanatismes régionaux. Le maintien de l'ordre est quasiment impossible contre une guérilla soutenue par une partie du monde, en l'occurrence musulman.

Mais, d'ici un an, la course électorale interdit au Président sortant qui dégringole dans les sondages, tout infléchissement humiliant, après les palinodies aux Nations Unies et ses déclarations manichéennes qui, dirait Retz, « ôtent le retour ». Par ailleurs, le contrôle du pouvoir occupant est fort difficile à partager pour l'administration Bush si manifestement liée au lobby pétrolier et au fameux complexe militaro-industriel dénoncé par Eisenhower. Si, comme l'affirme l'ancien vice-président Gore, la vraie raison de l'invasion de l'Irak fut son pétrole, le protectorat américain pourrait vite envenimer les choses. Dans un proche avenir, l'Asie, Chine en tête, s'approvisionnera autant que l'Occident dans cette région. Il est facile de souffler sur les nationalismes et fanatismes locaux.

Les Etats-Unis devront tôt ou tard, se mettre dans des conditions de rigueur d'un pays que le président Bush lui-même déclare être en guerre. « Le beurre et les canons » ne dureront pas très longtemps : ou alors il faudrait ajouter aux sévères descriptions de Mr Todd les considérations de Montesquieu ou Gibbon sur le déclin d'un autre empire à « destinée manifeste ».

Marc VARANGOT

N.B. Les citations en anglais sont traduites par l'auteur.

Et si l'analyse économique actuelle était erronée ?

par Jean-Jacques PERQUEL

L'Europe doit compter sur elle-même, au lieu de rester hypnotisée par l'économie américaine.

L'analyse se présente comme un syllogisme classique : *Majeure* :
a) l'Amérique a explosé grâce à une recherche exceptionnelle dans un domaine nouveau, la NTIC (Nouvelles Technologies d'Information et de Communication).

b) Grâce à son marché ouvert aux investissements étrangers et à la quasi universalité de sa langue, elle reçoit des fonds du monde entier.

c) Elle est presque ouverte aux pays étrangers. Cela empêche toute hausse des prix de se développer malgré une augmentation assez forte de sa masse monétaire (actuellement 6%, mais 14% en 2000).

Mineure : l'Europe est gênée par : a) des lourdeurs administratives, politiques (multiplication des corps intermédiaires, Landers, départements, régions) qui aggravent le coût de l'Etat.

b) Des lourdeurs sociales, même si en Allemagne la grève incitant à réduire en Allemagne de l'Est le travail à 35 heures a échoué. On a aussi fait passer une loi de 35 heures en France. Les sécurités sociales ont un coût démesuré.

c) Cela provoque des impôts sur la consommation, TV française à 19,5%, impôts sur les particuliers (IRPP, ISF, CSG en France). Cela incite les Français à exporter leur épargne et les entreprises à utiliser leur cash-flow pour investir à l'étranger.

Conclusion : l'Europe attend que le grand frère américain fasse repartir son économie, son déficit de balance courante devant provoquer une amélioration de la situation économique européenne.

Ce schéma est généralement accepté mais il prêche par son simplisme, il faut donc accepter un autre syllogisme.

Majeure : a) Les Etats-Unis ont un temps d'avance en haute technologie, mais la concurrence des autres états se développe. En matière de puces, la nouvelle filiale d'Hitachi et de NTT, concurrence Intel, Thomson (Chine) se développe au détriment de sa production américaine, Nokia est très supérieur à Motorola. Par contre l'Amérique a négligé au profit de ses services son industrie lourde, l'obligeant de plus en plus à prendre des mesures protectionnistes (contre tous les principes libéraux que l'Amérique essaie d'exporter).

b) En matière d'investissement il faut noter une certaine évolution. Les étrangers recherchaient grâce à l'euphorie économique à racheter des entreprises américaines ou à en créer sur place pour profiter de ce marché étonnamment large. De nos jours la demande américaine n'est plus aussi forte, le chômage se développe. Par contre les étrangers ont peur de la justice (Class Actions) et des tracasseries administratives (loi Sarbanes-Oxley). Aussi les autres pays riches également atteints par le ralentissement économique recherchent plutôt des gains de productivité et ont de ce fait tendance à diriger leurs investissements vers les pays émergents à bas salaire et parfois à forte productivité.

c) Cela entraîne une baisse de la valeur du dollar et comme corollaire une baisse d'activité des pays exportateurs vers les USA.

Mineure : si l'Europe est gênée par des lourdeurs internes, elle a par contre une forte productivité individuelle, un niveau d'éducation et de recherche de grande qualité.

Par contre l'Europe subit comme les USA la concurrence des nouveaux pays mais sans avoir laissé se détériorer son industrie lourde (automobile, aviation civile, matériel de chemin de fer).

Conclusion : la baisse de qualité de l'Amérique profite beaucoup plus aux pays émergents qu'aux pays européens riches. Il ne faut donc pas compter trop sur l'aide américaine.

*
* *

Ces deux analyses se complètent. On constate : a) que l'Amérique par ses fonds de pension et la croissance rapide de sa masse monétaire domine tota-

lement les marchés financiers. Ainsi les bourses européennes dépendent entièrement des spéculations américaines mais celles-ci sont en général favorables à l'Europe dont elles apprécient les qualités de ses chefs d'entreprise (article du « Business week » du mois de juillet).

b) Le problème posé sur le plan mondial est la soudure entre consommation et logement qui ont bien résisté jusqu'à présent grâce aux baisses de taux d'intérêt et qui pourraient baisser devant le développement du chômage et la reprise de l'investissement.

c) La reprise américaine devrait entraîner toutes les économies mondiales, mais cela relève un peu du « wishful thinking ». Aussi est-il important que l'Euroland assure sa propre dynamique sans attendre une aide étrangère. Comment y arriver ? Il faut baisser les taux au maximum, augmenter par l'open market la masse monétaire quitte à déséquilibrer la balance courante de l'Europe, et plus par des aides à l'industrie (baisse des impôts) que par des investissements publics sauf si l'on est sûr de leur rentabilité.

Jean-Jacques PERQUEL

Réforme de la Justice : vers une dérive anglo-saxonne ?

par Dorian LAMARRE

Les tribunaux sont encombrés. En concentrant les pouvoirs d'accusation chez le procureur on tente d'y remédier en supprimant le juge d'instruction. Est-ce bon ?

« **O**bjection votre honneur ! ». Combien d'entre nous ont entendu cette phrase dans un palais de justice français ? Personne assurément, puisque cette exclamation n'est présente que dans les séries télévisées, qui nous renseignent bien mieux sur la procédure pénale américaine que sur notre propre procédure. Depuis de nombreuses années, nos écrans de télévision sont inondés de séries policières américaines qui ont entraîné de grandes confusions dans l'esprit de nos concitoyens sur le fonctionnement de leur justice. Mais il n'existe pas plus de « votre honneur » qu'il n'existe de phrase telle que « tout ce que vous direz pourra être retenu contre vous... » en droit procédural français. Alors que cette influence culturelle a provoqué beaucoup de confusions dans l'esprit des justiciables, il semblerait que le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin ait succombé au chant des sirènes et veuille intégrer dans notre droit certains éléments de la procédure judiciaire américaine. Résultat des influences culturelles, volonté de changement, glissement à terme vers un système anglo-saxon et par conséquent renonciation à la procédure française ou bien simplement espoir qu'un changement de système pourra résoudre les problèmes que connaît notre justice actuellement ?

Une nouvelle réforme

Le projet de loi sur la criminalité organisée présenté au printemps par le garde des Sceaux s'inscrit dans la droite ligne des précédentes réformes pénales de ces dernières années. Outre des dispositions ayant pour but de lutter contre la grande criminalité, et par là même, contre la petite délinquance souvent structurée au sein de réseaux plus importants, des mesures tendant à opérer un changement notable dans le système français ont fait leur appari-

tion. Afin de remédier à la lenteur de la justice, de plus en plus préjudiciable à sa crédibilité, et à la saturation des établissements pénitentiaires, le gouvernement a cru bon d'intégrer dans notre système des éléments procéduraux empruntés à nos voisins européens voire transatlantiques. Il ne s'agit pas de mettre en cause l'actuel garde des Sceaux puisque les lois du 23 juin 1999 et du 15 juin 2000 avaient déjà consacré le nouveau rôle dévolu au Parquet. Cette nouvelle réforme s'inscrit logiquement dans ce courant.

Dès la fin du 12^{ème} siècle, la pratique consistant pour les juges à faire effectuer une enquête par des officiers délégués à cet effet, marque la fin de la procédure accusatoire. Nous ne retracerons pas l'histoire de la procédure pénale en France mais il semble nécessaire de montrer que cette prise de conscience, de l'utilité d'avoir recours à un magistrat indépendant pour mener une enquête, remonte à quelques siècles. En revanche, il semble opportun de rappeler en quelques mots les caractéristiques des deux procédures majeures régissant le système judiciaire. Le système accusatoire, procédure orale, publique et contradictoire, se caractérise par la présence d'un juge qui se limite à diriger les débats et qui n'intervient pas dans la recherche des preuves, ce sont alors les plaideurs qui les fournissent. Cette procédure, rencontrée essentiellement dans les systèmes anglo-saxons, privilégie l'intérêt individuel. A contrario, le système inquisitoire, qui lui privilégie l'intérêt social, se définit par une procédure secrète, écrite et contradictoire dans lequel la poursuite pénale est déclenchée par un juge accusateur doté de prérogatives importantes. Les spécificités historiques et culturelles de la France ont abouti au fil des années à la mise en place d'un système mixte où la présence d'un juge d'instruction, instruisant à charge et décharge, l'aspect inquisitoire, contrebalance une phase de jugement teintée de procédure accusatoire. Il semblerait ces dernières années que les différentes réformes pénales tendent à vouloir faire disparaître le juge d'instruction, en lui retirant des prérogatives (mise en place d'un juge des libertés et de la détention) et en octroyant des pouvoirs supplémentaires au Parquet (loi instituant la composition pénale et loi relative à la grande criminalité).

Quelles raisons nous ont poussé à opérer de tels changements ? L'émergence des "juges rouges" dans les années soixante-dix ont montré à l'opinion publique qu'il n'existait pas d'impunité. L'incarcération d'hommes politiques ou de chefs d'entreprise est devenue une réalité et a mis en lumière la puissance du juge d'instruction. De plus en plus relayées par la presse depuis une vingtaine d'années, les affaires politico-financières mettant aux prises les juges d'instruction et les délinquants en col blanc ont provoqué une prise de conscience du politique. Le juge d'instruction est devenu un person-

nage craint doté de pouvoirs préjudiciables aux libertés.

Parallèlement, l'impasse dans laquelle s'est engouffrée notre système judiciaire a suscité un certain nombre de solutions alternatives pour remédier à l'encombrement des tribunaux. La France s'est enfoncée dans une grave crise de confiance de la part de la communauté nationale envers sa justice. Des procédures de droit comparé ont donc été envisagées, légiférées et mises en place. Le développement de la transaction pénale, l'instauration d'une procédure de plaider coupable, l'octroi de pouvoirs élargissant le champ de compétence du procureur... autant de dispositions instaurées au fur et à mesure des réformes qui aboutissent à la mise en place d'un système déséquilibré et hybride tendant vers une procédure accusatoire, sans toutefois l'appliquer dans sa totalité. Le choix d'une voie pragmatique, derrière laquelle les récents gardes des Sceaux se sont réfugiés, empêche de lancer un véritable débat de fond sur une éventuelle réforme de la procédure dans son ensemble.

En l'état, la nouvelle procédure va déboucher sur un système dans lequel les pouvoirs d'accusation, d'investigation et de jugement seront concentrés entre les mains d'une seule et même personne : le procureur. Le juge d'instruction se contentant d'être la caution de l'enquête que le parquet mènera. Son rôle de moteur et d'investigateur s'éteint donc progressivement. Certes, ses pouvoirs ont pu paraître exorbitants mais la loi sur la présomption d'innocence avait tenté d'instituer des contre-pouvoirs en lui retirant notamment la possibilité de décider le placement en détention.

Notre système s'américanise sans toutefois aller au bout de cette logique, qui consisterait à rendre le Parquet totalement indépendant. L'institution du plaider coupable, où le procès pénal se résume à une négociation entre deux parties tentant de trouver un compromis, fait disparaître l'essence même de l'action publique. Elle ne devient dès lors qu'une procédure contractuelle et montre bien la différence notable qui existe entre nos deux systèmes. En France, le Parquet ne représente pas seulement l'accusation mais plus largement l'intérêt de la société qu'il se charge de défendre au mieux. Il ne saurait être rabaisé au rang de simple co-contractant.

La carte d'identité de la justice

Nous sommes dès lors en droit de nous interroger sur l'identité de la justice en France. La richesse de notre système dépend de sa mixité ; la France est un pays de diversité de cultures latines et anglo-saxonnes. Nos concitoyens ne semblent pas prêts à vouloir choisir un système plutôt qu'un autre et renoncer par là même à cette mixité. Il s'agit d'être prudent et ne pas dénaturer une

procédure, qui au-delà d'un plan judiciaire et formel, est révélatrice d'une identité nationale. Par ailleurs, il ne semble pas que la justice américaine puisse être érigée en modèle à la lecture des nombreuses erreurs judiciaires qui émaillent régulièrement l'actualité. En outre, sans sombrer dans un manichéisme primaire, un tel système conduit inévitablement à instaurer une justice à deux vitesses. D'un côté une justice des puissants, ayant les ressources nécessaires pour financer des enquêteurs privés et des conseils très compétents qui pourront négocier des peines plus douces. D'un autre côté, une justice des faibles où aucune enquête ne peut se faire sans ressources pécuniaires et sans appui d'avocats spécialisés. La procédure française voulait se prémunir d'une telle disparité et avait donc conçu un système équitable. Il n'est pas inutile de rappeler qu'au terme de l'article 81 du code de procédure pénale « le juge d'instruction procède, conformément à la loi, à tous les actes d'information qu'il juge utiles à la manifestation de la vérité. Il instruit à charge et à décharge » garantissant de ce fait une égalité des justiciables.

Mais alors quel avenir pour le juge d'instruction ? Sa disparition lente et inéluctable comme le laisse à penser les dernières réformes mises en œuvre devra s'accompagner d'une refonte totale du système. Mais il ne paraît pas envisageable un seul instant de concentrer tous les pouvoirs entre les mains d'un seul homme, à savoir le représentant du ministère public, sans inévitablement se poser la question des libertés individuelles. L'indépendance ne serait par conséquent plus garantie. Rendre le procureur indépendant implique une révision complète du code de procédure pénale et une remise en cause de la tradition jacobine qui est la nôtre. L'Italie a supprimé le juge d'instruction en 1989 et a donné les pouvoirs d'enquête et d'investigation au procureur, qui n'est plus sous la tutelle du garde des Sceaux.

Il ne semble pas exagéré de dire que la justice française vit un véritable malaise. La société de communication dans laquelle nous vivons a exploité les failles du système judiciaire en devenant un élément incontournable des palais de justice. Réformes incessantes, surpopulation carcérale, capacité de traitement des affaires pénales dérisoire, violation du secret... tous ces maux ne doivent pas faire du juge d'instruction le bouc émissaire d'une crise latente depuis de nombreuses années. Recentrons le débat dans les prétoires et ne tombons pas dans les dérives et les considérations aussi bien politiques que médiatiques. Rendons à la justice son vrai visage et redonnons lui ses lettres de noblesse. On ne peut faire l'économie des valeurs qu'elle véhicule.

Dorian LAMARRE

La Constitution européenne : un besoin urgent

par Jacques MALLET

Une analyse détaillée et précise de la Constitution européenne. Un grand pas en avant... si elle est adoptée.

Le 4 octobre, à Rome, commencera, sous présidence italienne, la conférence intergouvernementale qui doit examiner et, on l'espère, approuver le projet de Constitution européenne élaboré par la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing, après 17 mois de débats approfondis. *L'idée lancée par François Bayrou d'une Constitution pour l'Europe a fait son chemin.* Elle a maintenant une chance de s'incarner dans la réalité.

Au seuil d'un nouvel élargissement de l'Union européenne, qui va presque doubler le nombre de ses membres, il n'est pas exagéré de dire qu'il s'agit là d'un tournant décisif pour l'avenir de notre continent. Le succès n'est pas assuré. Un échec serait d'une extrême gravité. Tout ce qui a été fait pour unir l'Europe depuis cinquante ans serait alors en péril. Il faut que l'opinion publique en prenne bien conscience car, après un accord des gouvernements encore incertain, il faudra gagner celui des peuples le plus souvent par voie de référendum.

Très favorables au principe d'une Constitution pour l'Europe (à hauteur de 61%) les Français, comme la majorité des Européens, sont insuffisamment informés : 52% ont entendu parler du projet mais en connaissent mal le contenu.

C'est, rappelons-le, le 15 décembre 2001, sur proposition de la présidence belge, que le Conseil européen a décidé de convoquer une Convention constitutionnelle, à laquelle la « déclaration de Laeken » sur l'avenir de l'Europe a

donné un mandat politique et institutionnel très large. Cette décision résulte d'une double constatation : celle des impasses de la méthode intergouvernementale, livrée à ses seules forces, qui a abouti au mauvais traité de Nice, celle du succès de la méthode de la Convention, qui a permis l'adoption d'une Charte des droits fondamentaux des citoyens de l'Union, définissant les valeurs sur lesquelles ils se fondent, les libertés et les principes qui en découlent.

Après avoir recherché l'accord des représentants des grands Etats et frôlé l'échec face à une coalition des Britanniques, des Espagnols et des « petits », Valéry Giscard d'Estaing a renversé ses alliances. C'est grâce au soutien des parlementaires nationaux et européens et des représentants de la Commission qu'il a pu obtenir un très large accord le 13 juin de la Convention.

Depuis l'ouverture de leurs assises le 27 février 2002, les conventionnels ont beaucoup travaillé sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Il s'était donné pour objectif d'obtenir un consensus sur un projet de traité constitutionnel pour l'Europe présenté en commun. Ce consensus a été atteint à 95%.

Une bonne base de départ

Le projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe est, a-t-on dit au Conseil européen de Thessalonique, une « bonne base de départ » pour la Conférence intergouvernementale (CIG). Quel sera le point d'arrivée ?

Sans entrer dans une analyse détaillée du texte il nous paraît nécessaire d'en rappeler le contenu et la portée, puis de procéder à une évaluation de ses points forts, mais aussi de ses faiblesses et de ses lacunes.

Une première observation s'impose : *il s'agit d'un texte unique, et non d'options* entre lesquelles on laisserait aux gouvernements le soin de faire leur choix, comme au marché. Et il s'agit d'un projet de Constitution, objectif souhaité à Laeken, mais qui paraissait alors trop ambitieux, voire inacceptable, à beaucoup. Aujourd'hui – avec des réserves, notamment en Angleterre, pays qui n'a pas de Constitution écrite – l'idée d'un traité constitutionnel paraît acceptée par la majorité des Etats membres, même si les avis diffèrent sur ses dispositions. Comme il est dit dans la préface du traité, ce texte a apporté des réponses claires aux questions posées dans la déclaration de Laeken et correspond à ses orientations : clarification et simplification des textes, procédures de décisions plus efficaces, mesures nouvelles pour accroître la démocratie et la transparence de l'Union et renforcer la participation des citoyens à son développement.

Le projet de la Convention se propose de remplacer par un seul traité constitutionnel les traités européens accumulés depuis cinquante ans.

Le texte se compose de quatre parties introduites par un préambule. La première partie, véritablement constitutionnelle, définit, en soixante articles, l'Union, ses valeurs, ses objectifs et la répartition des compétences. Elle établit les institutions, les instruments d'action, le cadre financier ainsi que les dispositions d'appartenance à l'Union, assorties d'une procédure de suspension des droits d'appartenance et d'une possibilité de retrait volontaire d'un état. La deuxième partie contient la Charte des droits fondamentaux, élément indispensable de tout texte de nature constitutionnelle. Elle définit les droits des citoyens d'Europe, parmi lesquels figure un droit de pétition devant le Parlement européen.

La troisième partie, qui regroupe les dispositions relatives aux politiques de l'Union, n'est pas, à proprement parler, un texte de nature constitutionnelle. Elle devrait pouvoir faire l'objet de révisions plus aisées. Enfin, la quatrième partie énonce les clauses finales habituelles. Elle réunit un certain nombre de protocoles importants sur le rôle des Parlements nationaux, l'application du principe de subsidiarité, l'euro-groupe, les modalités de la représentation des citoyens au Parlement européen et de la pondération des voix au Conseil.

L'ensemble des textes forme un livre de 340 pages. Ils sont aussi clairs que possible. C'est tout de même un peu long et complexe pour les citoyens européens... Mais pouvait-on se contenter d'un petit opuscule de quelques pages, à loger dans la poche d'un veston, comme le souhaitait le ministre des Affaires étrangères britannique ? Pour sa part le très sérieux Economist a estimé que la Constitution européenne était bonne à jeter au panier !

Les avancées de la Convention

Une brève évaluation des résultats de la Convention peut faire juger le verre à moitié plein ou à moitié vide selon les cas.

On doit d'abord souligner l'importance du choix qui a été fait d'un texte unique et du choix d'un traité constitutionnel, ce qui apparaissait, au début des travaux, comme un objectif souhaitable mais inaccessible. *C'est là une avancée majeure* qui pourrait, si elle est confirmée par les gouvernements et par les peuples, constituer un événement d'importance historique. Il convient également de souligner que la déclaration des droits fondamentaux a été intégrée dans le traité, ce qui lui confère une valeur juridique.

La clarification et la simplification du système européen représente un autre progrès important. Le projet de traité donne une définition claire de la répartition des compétences entre les Etats membres et l'Union européenne, distinguant les compétences exclusives de l'Union, les compétences partagées et les domaines où l'Union peut décider de mener une action de coordination, de complément ou d'appui (comme la santé publique, l'industrie, la culture, l'éducation et la formation professionnelle).

La Constitution permettra aussi une simplification des instruments d'action de l'Union. Le nombre de ces instruments sera ramené de 15 à 6 (lois, lois-cadres, décisions, recommandations et avis). Deux propositions vont dans le même sens : l'attribution à l'Union d'une personnalité juridique unique et l'effacement de la structure en trois piliers, le premier couvrant le marché intérieur, le deuxième la politique étrangère et de sécurité, le troisième les contrôles aux frontières, le droit d'asile, l'immigration, la coopération judiciaire et policière. La structure des institutions sera désormais la même dans ces trois domaines même si les procédures seront adaptées à la spécificité des problèmes traités.

La construction, dans le cadre des mêmes institutions, d'un espace unique de liberté, de sécurité et de justice, constituera, si elle est suivie d'effets, une avancée substantielle de l'Union, rendue possible par le traité constitutionnel.

Autre innovation importante : la création d'un poste de ministre des Affaires étrangères de l'Union, nommé par le Conseil européen, qui serait à la fois président du Conseil des ministres des Affaires étrangères et vice-président de la Commission, disposant d'un service européen pour l'action extérieure¹.

Pour la Défense européenne, objectif encore lointain, la Constitution prévoit la création d'une Agence européenne de l'armement, de la recherche et des capacités militaires ainsi que des possibilités de « coopérations structurées » entre les Etats membres qui souhaitent aller plus avant dans ce domaine.

Ajoutons que la Constitution propose une structure nouvelle du Conseil des ministres distinguant un Conseil des affaires générales couvrant tous les domaines de la politique économique et sociale et de la politique commerciale et, d'autre part, un Conseil des ministres des Affaires étrangères gérant avec la Commission la politique étrangère de l'Union.

¹ Dans ce domaine le traité constitutionnel avance une idée intéressante : la possibilité d'accords de coopération spécifiques entre l'Union et des pays appartenant à son environnement proche, comme la Turquie ou la Russie.

Sur le plan institutionnel des progrès notables ont été faits par le projet de Constitution.

D'abord il définit clairement *le caractère original de l'Union européenne*, qui est à la fois une union des peuples et une union des Etats. Ensuite, et par voie de conséquence, il maintient et consolide le triangle institutionnel de l'Europe communautaire, créé par les pères fondateurs dans les années 50, et assure son équilibre – entre une Commission indépendante, collège restreint de haut niveau, qui a le monopole de l'initiative et des pouvoirs d'exécution, un Conseil des ministres qui décide de plus en plus à la majorité qualifiée, et le Parlement européen, élu au suffrage universel direct, qui verra ses pouvoirs de co-décisions législatives étendu de 37 à 80 domaines. A l'avenir tous les domaines couvrant les politiques communes les plus importantes de l'Union seront régies par cette procédure. Le rôle des Parlements nationaux est également renforcé, en particulier pour le contrôle de la subsidiarité.

Une extension limitée des votes à la majorité qualifiée du Conseil des ministres ne laissera plus en dehors de cette procédure qu'une douzaine de domaines de la politique économique et sociale, tel que l'immigration. Qui plus est la Constitution propose une nouvelle définition des règles de la majorité qualifiée préconisant une double majorité des Etats représentant les 3/5 des populations. On sait que cette bonne proposition s'est heurtée à une vive résistance de l'Espagne et de la Pologne, ainsi que des petits pays qui veulent conserver les règles du traité de Nice (donnant 27 voix au Conseil à l'Espagne et à la Pologne alors que l'Allemagne, la France et l'Italie beaucoup plus peuplées en ont 29).

Limites et carences

C'est ici qu'apparaissent les limites et les lacunes de l'accord atteint par la Convention.

Dans le domaine économique deux échecs doivent être soulignés : le premier c'est – à la demande des Britanniques, intraitables sur ce point et de l'Irlande – le maintien de la règle de *l'unanimité pour l'harmonisation de la fiscalité* liée au marché intérieur (il n'est pas question d'harmoniser l'impôt sur le revenu) ; le second, c'est l'insuffisance des dispositions prévues pour l'organisation autonome de l'euro-groupe ² : L'union économique et monétaire restera boiteuse

² Les membres français de la Convention ont obtenu un accord pour la reconnaissance du rôle des services publics d'intérêt économique général et l'obligation de l'unanimité dans les accords commerciaux sur les services culturels.

Il s'y ajoute un échec plus fondamental encore : *le refus obstiné de décisions à la majorité qualifiée pour la politique étrangère et de sécurité*. Les procédures prévues pour une coopération renforcée entre les Etats prêts à de nouvelles avancées sont très lourdes, et, en matière de défense, difficilement praticables. Rien ne pourra être réalisé dans ce domaine qui puisse faire double emploi avec l'OTAN, voire s'y substituer. Sur ce point aussi le Royaume Uni est intraitable, qui refuse la clause de solidarité mutuelle introduite dans le projet de traité. Il exige le maintien de l'unanimité pour la politique étrangère. Il refuse également le projet d'un « Parquet » européen pour la répression de la criminalité frontalière³.

Pourvu que l'accord soit clair sur tous ces points, les réformes proposées par la Convention seraient « les bienvenues » dit-on à Londres. Le gouvernement britannique ajoute : « Un projet de traité constitutionnel serait une bonne nouvelle pour la Grande-Bretagne ». Oui, mais à la condition que le traité soit châtré.

Deux graves défauts

La structure institutionnelle issue des compromis négociés au sein de la Convention fait apparaître deux défauts majeurs.

Le premier c'est l'éclatement du pouvoir exécutif entre un président stable, ce qui en soit est un progrès – désigné pour deux ans et demi et renouvelable par les seuls gouvernements -, qui serait le « chairman » du Conseil européen, un président de la Commission européenne aux pouvoirs accrus, élu par le Parlement européen sur proposition des gouvernements, et un ministre des Affaires étrangères qui siègerait à la Commission et présiderait, nous l'avons dit, le Conseil des ministres des Affaires étrangères. La répartition des rôles et des pouvoirs entre ces trois personnalités risque de donner lieu à des querelles de voisinage. Elle pourrait aussi conduire à une synergie fructueuse mais ce n'est pas l'hypothèse la plus probable à ce jour.

Deuxième défaut : *la structure proposée pour la Commission européenne*. Sa composition reprendra jusqu'en 2009 – année où commencera le mandat d'une nouvelle Commission – les dispositions du traité de Nice, c'est-à-dire un Commissaire par Etat membre, comme le souhaitent tous les petits pays de l'Union, actuels ou nouveaux. Résultat : les Commissaires appartenant à des Etats représentant 4% de la population seraient plus nombreux que ceux issus d'Etats représentant 75% de celle-ci. Au-delà de 2009 le texte, soucieux

³ Bien entendu le gouvernement britannique n'est pas prêt à renoncer au « rabais » budgétaire consenti à Mme Thatcher.

de ramener la Commission à sa conception initiale de collège restreint pour la rendre plus efficace, propose une formule singulière : la Commission serait ramenée à 15 membres disposant d'un droit de vote auxquels s'ajouterait une dizaine de membres sans droit de vote issus des Etats ne figurant pas au collège. Le projet de la Convention prévoit une rotation strictement égalitaire entre les Etats. Comme l'a dit Jean-Louis Bourlanges on aurait ainsi un collège qui comporterait toujours un Commissaire hellénique, grec ou chypriote, un ou deux baltes et demain deux ou trois yougoslaves, mais qui exclurait cinq années sur dix tout Commissaire allemand, britannique ou français, pour ne citer qu'eux. Quelle serait la légitimité d'une telle Commission ? Etait-ce le prix à payer pour faire accepter une présidence stable du Conseil européen ? On en reparlera certainement au cours de la CIG, d'autant plus que la Commission vient de saisir le Conseil européen de nouvelles propositions, revenant à sa formule initiale d'un Commissaire par Etat au sein d'une Commission restructurée en petits groupes autour d'un président aux pouvoirs accrus.

A ces défauts majeurs on pourrait en ajouter deux autres : l'obligation de l'unanimité pour la création de ressources propres et pour la révision du traité constitutionnel.

Un compromis imparfait mais inespéré

Au total le traité constitutionnel, comme l'a dit justement Valéry Giscard d'Estaing, est « imparfait mais inespéré ». Lorsque la Convention a commencé l'attitude des gouvernements et des opinions publiques, dans le climat détestable créé par la crise irakienne, paraissait sceptique ou hostile à l'égard d'un tel projet. On peut considérer l'accord du 13 juin comme un accord minimal. Il nous apporte quelques avancées importantes et pour le reste maintient le statu quo sans entraîner aucun recul. C'est le minimum indispensable pour éviter que l'Europe à 28, 30 ou 33, ne devienne tout à fait ingouvernable. Le risque est évident : c'est que ce grand élargissement ne conduise à une dilution de l'Union européenne, bientôt réduite à une vaste zone de libre échanges sans politiques communes ni solidarité, et à une coopération inefficace en matière de politique étrangère et de sécurité, sous la surveillance vigilante des Etats-Unis. Cette Europe sera paralysée partout où la règle de l'unanimité sera maintenue. La Constitution ne suffira peut-être pas pour assurer le succès de l'Europe élargie mais sa remise en cause garantirait l'échec.

Encore faut-il ajouter que nous n'avons fait avec l'adoption du texte par la Convention européenne que le tiers du chemin. Il reste à franchir deux obs-

tacles majeurs : la Conférence intergouvernementale et le processus de ratification. Le plus difficile reste à faire.

Eviter le « détricotage »

Le message que Valéry Giscard d'Estaing a transmis à la présidence italienne est clair : « améliorer oui, compléter oui, remettre en cause non ! ». Le projet de traité constitutionnel représente un édifice et un équilibre : « un édifice parce qu'il constitue un ensemble cohérent, un équilibre parce que nous avons recherché avec soin le meilleur point d'équilibre entre le rôle de l'Union et celui des Etats membres, en préservant la possibilité d'une évolution ultérieure ». Et s'adressant aux chefs d'Etats et de Gouvernements à Thessalonique, il a ajouté : « puis-je vous demander de veiller à ce que la rupture de l'équilibre par la remise en cause de ces dispositions ne mette pas en danger la solidité de l'édifice ? ».

Cet équilibre est complexe car il faut tenir compte des divergences entre grands et petits pays, et aussi des différences entre les Etats membres et les nouveaux arrivants. Ne nous faisons pas d'illusions ! Il y a des « snipers » qui attendent le projet au tournant avec un fusil chargé. Sur le vote à la majorité, nous serons exposés à un feu croisé de l'Espagne et de la Pologne.

Il y aurait beaucoup à dire sur les sujets de désaccord qui subsistent, par exemple l'exigence légitime d'un rappel de l'héritage chrétien de l'Europe dans le préambule du traité ⁴. Mais, comme il arrive souvent, le contexte est aussi important que le texte. Si la crise irakienne s'éloigne, la stagnation économique des pays de l'Euro, l'échec du référendum sur l'euro en Suède créent un climat de pessimisme qui favorise le statu quo. Les contradictions de la politique française, son attitude désinvolte à l'égard du pacte de stabilité et de la Commission européenne, ont pour résultat d'isoler et d'affaiblir notre pays au moment où il aurait besoin de toute son autorité et de toute sa capacité d'influence pour contribuer au succès de la Conférence intergouvernementale. Les pays fondateurs de la Communauté européenne ont un rôle d'entraînement à jouer dans cette négociation. Ils l'ont bien compris en faisant bloc pour soutenir le texte de la Constitution, où ils voient le meilleur des compromis possibles, bref ils veulent tout faire pour éviter le risque d'un « détricotage » par la CIG.

⁴ L'essentiel est déjà dit dans le préambule du traité (complété par la Charte) : « s'inspirant des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, dont les valeurs, toujours présentes dans son patrimoine, ont ancré dans la vie de la société le rôle central de la personne humaine et de ses droits inviolables et inaliénables ». Tout le monde en Europe identifie l'héritage religieux comme étant l'héritage judéo-chrétien. Pour le reste le statut des églises relève de la compétence des Etats.

La voix des peuples

Ensuite viendra le temps des ratifications. La Finlande et le Portugal se sont ajoutés à la liste provisoire des pays qui prévoient un référendum sur la Constitution européenne : l'Espagne (en même temps que les élections européennes), le Danemark, l'Irlande, les Pays-Bas et le Luxembourg. Il y en aura d'autres. Un accord aussi important devrait normalement, comme le président de la République l'a envisagé, être ratifié dans notre pays par la voie d'un référendum, qui aurait une double vertu démocratique et pédagogique. L'idéal serait que la ratification intervienne le même jour dans toute l'Europe. Si possible en même temps que les élections européennes, mais le délai est trop court. Cependant d'aucuns s'interrogent, redoutant que le référendum ne soit détourné de son objet à des fins de politique intérieure.

Qu'arrivera-t-il si, comme il est probable, un ou plusieurs Etats de l'Europe élargie rejettent le traité ?

Une déclaration à l'acte final du traité se borne à poser le problème : « Si, à l'issue d'un délai de deux ans à compter de la signature du traité, les 4/5 des Etats membres ont ratifié le dit traité et qu'un ou plusieurs Etats ont rencontré des difficultés pour procéder à la dite ratification, le Conseil européen se saisit de la question ». Deux issues possibles : le projet de traité est mort ou, par une décision politique, les Etats qui l'ont ratifié l'appliquent seuls en proposant aux Etats défaillants de recourir à la procédure de retrait volontaire prévue par la Constitution, ou bien encore le ou les Etats en question décident de revenir devant leurs électeurs.

Comme dans toutes les affaires humaines le calendrier est important. Pour maintenir le « momentum » de la Constitution européenne il importe que la CIG arrive à un accord en décembre 2003. C'est l'objectif ambitieux, mais non impossible, de la présidence italienne dans l'espoir qu'un nouveau traité de Rome puisse être signé le 9 mai 2004, jour anniversaire de l'initiative française créant la Communauté européenne, proclamé par la Constitution « journée de l'Europe ». L'événement se situerait après l'entrée en vigueur de l'élargissement le 1er mai 2004 et avant les élections européennes du 13 juin 2004. Ainsi ces élections trouveraient-elles une signification et une portée nouvelles.

Me permettra-t-on d'ajouter que l'adoption de la Constitution aurait du normalement précéder l'entrée dans l'Union de dix nouveaux membres que d'autres vont bientôt suivre ? L'approfondissement aurait du précéder l'élargissement. L'approbation du texte constitutionnel aurait alors fait partie du

« contrat » soumis à tous les candidats et aurait donné tout son sens à leur adhésion.

Aujourd'hui on peut craindre que l'attachement à une souveraineté nouvellement conquise ne rende certains d'entre eux hostiles à tout ce qui pourrait apparemment la réduire. Mais ces réactions craintives, voire négatives, pourront sans doute être surmontées. Les majorités très larges obtenues pour la ratification des accords d'adhésion montrent que dans ces pays les peuples sont plus européens que les gouvernements. De notre côté nous devons les comprendre. Nous les avons fait beaucoup attendre à la porte de l'Union et nous leur avons beaucoup demandé en leur faisant ingurgiter *80.000 pages de lois et règlements* et procéder en quelques années à des réformes nécessaires mais douloureuses.

Dans l'hypothèse où, pour une raison ou pour une autre, le projet de Constitution serait bloqué, je crois qu'il faudra alors songer sérieusement à la possibilité d'organiser demain, à partir d'une entente politique franco-allemande, une avant-garde fédérale ouverte à tous les pays membres de l'Union, anciens et nouveaux, qui veulent aller plus vite et plus loin.

Jacques MALLET

BONAPARTE, PREMIER CONSUL

« Il faut qu'une Constitution soit courte et obscure ».

L'avenir de l'Union européenne

par Olivier TRAUZZOLA

Compte-rendu d'une réunion sur la Constitution européenne avec Valéry Giscard d'Estaing à Strasbourg. Parfois mouvementée...

Adoptez-la ! C'est en ces termes qu'à Strasbourg, capitale de l'Europe, Valéry Giscard d'Estaing, président de la Convention européenne, a exhorté les alsaciens, et à travers eux l'ensemble des Français, à adopter son projet de Constitution européenne¹.

Dans un palais des congrès archi-comble, devant un aréopage prestigieux issu des deux rives du Rhin, l'ancien président de la République a brillamment plaidé la cause de l'Europe et la nécessité de lui donner une Constitution.

Pour le président du Conseil Régional d'Alsace, Adrien Zeller, un authentique exploit vient d'être accompli, puisque cette Constitution a été élaborée pendant et malgré la crise irakienne - ô combien funeste pour l'Europe -, malgré la diversité des cultures et la montée des nationalismes. Pour A. Zeller, "au-delà des critiques, cette Constitution est une véritable promesse de victoire de l'esprit".

A ce propos, le président Giscard d'Estaing a rappelé qu'il ne servait à rien de se focaliser sur l'existence d'une culture européenne. "Il y a autant de cultures qu'il y a de nations"; d'ailleurs, "est-ce que Maastricht ou l'adoption de l'euro ont changé le mode de vie des grecs ou des danois ? Assurément non ».

¹ Résumé d'une conférence-débat tenue à Strasbourg le 3 septembre 2003.

L'uniformisation, tant redoutée par certains, n'est pas pour demain.

Le président de la Convention a rappelé l'affirmation fondamentale du Traité, selon laquelle l'Europe est duale, c'est-à-dire qu'elle repose d'une part sur l'union des citoyens et d'autre part sur l'union des Etats membres. Désormais, l'Union Européenne sera dotée de la personnalité juridique, tout en reconnaissant de nouveaux pouvoirs aux parlements nationaux.

Erwin Teufel, président du Land de Bade-Württemberg et conventionnel, a insisté sur l'urgence d'une réforme structurelle des institutions européennes qui ont été conçues pour 6 pays et qui ne répondent plus aux exigences nées des élargissements successifs. Il a rappelé au passage que l'Europe ne pouvait pas s'occuper de tout à tout moment et qu'il fallait donc définir ses missions prioritaires en laissant aux Etats le soin de s'occuper du reste. "L'Europe ne peut pas être à la fois forte et s'occuper de tout". Rappelant que les institutions et les structures devaient répondre aux attentes et aux besoins des citoyens, E. Teufel a aussi plaidé pour une politique extérieure et une défense unies et fortes, conditions essentielles pour acquérir un minimum de crédibilité sur la scène internationale.

A cette fin, trois nouveaux domaines ont été ajoutés :

- en matière de justice et de sécurité par la création d'un espace unique, pour lutter plus efficacement contre la délinquance trans-frontières ;
- en matière de politique étrangère, par l'institution d'un ministre des Affaires étrangères, nommé par le Conseil européen, et qui devrait permettre à l'Europe de s'exprimer d'une seule voix ;
- en matière de défense, par la création d'une Agence Européenne de l'Armement et de la Recherche Technologique, domaines dans lesquels l'Europe accuse un retard important.

Valéry Giscard d'Estaing n'a pas hésité à contredire l'autre conventionnel présent, le sénateur du Haut-Rhin Hubert Haenel, qui avait émis quelques critiques relatives à la gouvernance économique, au statut du président du Conseil, à quelques imperfections en matière de justice et de sécurité. Le président de la Convention les a écartées, les qualifiant de faux problèmes. Il faut dire que quelques heures auparavant il avait mis en garde, sans prendre de gants, les députés européens si d'aventure ceux-ci envisageaient d'amender son projet. "En cherchant à aller au-delà (du projet), on risquerait de déchirer l'Europe à peine réunifiée. Si on présente aux électeurs un projet de Constitution tronqué, je redoute qu'il soit rejeté. L'on ouvrirait alors une crise dont l'Europe n'a nul besoin ».

C'est ce que l'on pourrait appeler du lyrisme alarmiste.

Mais le président de la Commission, Romano Prodi, y est relativement insensible, car pour lui, "le résultat n'est pas définitif; il y a trop de cas d'unanimité au sein du Conseil des ministres, pas de coordination budgétaire des Etats et une Commission peu crédible. Aucun Etat ne mérite d'y être représenté par des commissaires de seconde zone." Autrement dit, il y a encore du travail jusqu'à l'adoption définitive de ce projet.

S'il n'a pas dit "n'ayez pas peur", le cœur y était certainement. Sans doute l'aurait-il dit s'il n'avait pas craint un procès en sorcellerie pour référence trop explicite au christianisme. Cette question fut posée et la réponse fut on ne peut plus claire. Valéry Giscard d'Estaing a réaffirmé que "l'Europe doit reposer sur l'héritage culturel, historique et religieux". Est-il besoin de préciser chrétien ? Tout le monde aura compris qu'en Europe, le terme employé ne peut se rapporter qu'au christianisme. Pour ce qui concerne le statut des églises, celui-ci relève de la compétence de chaque Etat...

Valéry Giscard d'Estaing n'a pas davantage échappé à la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Pour lui, la réponse se trouve dans l'article 56 de la Convention qui prévoit des possibilités de coopération très larges avec des pays voisins tout en préservant l'identité européenne. C'est une façon de répondre sans froisser qui que ce soit, tout en remettant à plus tard la question de fond.

Longuement applaudi, Valéry Giscard d'Estaing s'en est allé avec le sentiment du devoir accompli et en pensant, comme Fabienne Keller, maire de Strasbourg, que "ce sera la première fois que nous, Français, verrons naître une Constitution dans la paix et la concorde sociale".

Olivier TRAUZZOLA

Budget 2004 : pour la croissance et l'emploi ?

par Jean ARTHUIS

L'analyse de l'ancien ministre des Finances montre l'immensité des problèmes (et les dangers) que recèlent les finances publiques.

Le bouclage du budget 2004 relève-t-il de la quadrature du cercle ? Ce qui inquiète, c'est autant le niveau atteint par les déficits que la tendance. Si les dépenses de l'Etat semblent encore sous contrôle, il en va autrement des dépenses de santé et d'indemnisation du chômage. Les recettes fiscales s'effondrent, moins 9,4 milliards d'euros sur un an à fin juillet, et le déficit des finances de l'Etat se creuse au point de franchir la barre des 55 milliards, c'est-à-dire 20% du montant global des dépenses. Autrement dit, l'Etat vit à crédit à partir du 15 octobre.

Avec nos partenaires européens, nous nous étions engagés à tenir notre déficit global en deçà de 3% du PIB. Au fil des mois, les prévisions doivent être révisées, à la baisse pour la croissance, à la hausse pour les déficits. La France vient d'annoncer que l'année 2003 va sans doute se solder par une impasse de 4%. L'inquiétude se propage en dépit de nos engagements sans cesse réaffirmés d'équilibrer nos finances publiques. Pour nous qualifier à l'euro, nous avons, sans croissance significative, en trois ans, ramené nos déficits de 5 à 3%. La période qui suivit, de 1998 à 2001, gaspilla les fruits de la croissance retrouvée. Dès lors, sous l'effet du ralentissement économique, le déficit remonte à 3% en 2002, probablement 4% en 2003. Combien en 2004 ? Les propos de sagesse, exprimés hier avec une apparente conviction, s'estompent au fil des semaines. Il n'est plus question de tendre vers l'équilibre pour ne pas être suspects de faire payer la note par nos enfants, voire de veiller au moins à ce que les déficits n'excèdent pas la croissance. La France, suivie de près par l'Allemagne, devient le mauvais élève de la classe européenne. Tout se passe comme s'il y avait le feu dans la maison budgétaire.

Avant d'apprécier le budget 2004, nous devons tenter de répondre à trois questions : pouvons-nous durablement laisser filer nos déficits ? le pacte de

stabilité et de croissance a-t-il encore une raison d'être ? la croissance dépend-t-elle du budget ?

La dette « boule de neige »

La dette publique est l'addition des déficits successifs. Elle ne peut être réduite sans, en valeur nominale, la constatation d'excédents. C'est un phénomène nouveau puisque jusqu'en 1980, les budgets de la Vème République ont été équilibrés. Il est vrai que l'inflation chronique facilitait le paiement des intérêts et le remboursement du capital. Depuis lors, la France n'a cessé de laisser dériver ses finances publiques. Il n'est pas ici question de prohiber le déficit. Lorsque le pays doit affronter un ralentissement significatif de l'activité, il appartient au gouvernement de relancer la machine économique en débloquent des crédits aptes à soutenir la croissance et l'emploi. Tout est affaire de réglage, de « policy mix », entre le levier budgétaire et le levier monétaire. En période de haute activité, la sagesse commande d'alléger la dépense publique et d'accumuler alors des excédents pour rembourser les dettes. En France, par une étrange disposition d'esprit, magnifiée par les socialistes, lorsque l'activité tourne à plein régime, on exalte le « volontarisme politique » pour s'engager sur la voie de la « réhabilitation de la dépense publique ». Les gouvernements de Michel Rocard et de Lionel Jospin en ont été les adeptes ardents. En 1993, comme en 2002, leurs successeurs ont dû faire face à l'explosion des dépenses, activée par de nombreuses créations d'emplois de fonctionnaires et des novations sociales dont la plus emblématique est incontestablement l'institution de la réduction du temps de travail, au moment où les cycles économiques s'inversaient. Le tout dramatiquement amplifié par l'absence de réformes structurelles au sein d'une sphère publique entrée en crise par ses dysfonctionnements.

L'effet « boule de neige » peut donner le vertige. En 1980, la dette publique s'élève à 90 milliards d'euros. Elle franchira les 1000 milliards en 2004. La lucidité nous commande d'y ajouter désormais l'évaluation des droits à pension de retraite acquis par l'ensemble des agents de l'Etat, estimée à environ 700 milliards d'euros par la Cour des Comptes. L'analyse de la situation financière de l'Etat est fruste du fait de l'archaïsme du système d'information comptable et budgétaire. La loi organique du 1er août 2001 offre des perspectives prometteuses pour les décideurs et les citoyens. La volonté politique du gouvernement sera le gage de la réussite. Elle vise à privilégier l'efficacité de la dépense publique par rapport au contrôle a priori et institue une exigence d'indicateurs pertinents de bonne gestion. Il s'agit de sortir de l'opacité et de répondre à une exigence de transparence pour mieux débusquer les corporatismes et conservatismes toujours en embuscade. Mais il faudra attendre 2006 pour y voir enfin clair.

Pour l'immédiat, retenons au moins trois indications alarmistes. En premier lieu, l'Etat en situation de déficit rembourse ses emprunts antérieurs par de nouveaux emprunts. Quant au déficit, il est financé par la souscription d'un supplément d'emprunt. Enfin, ce supplément d'emprunt couvre pour plus de la moitié de son montant des dépenses courantes, salaires des agents, pensions, intérêts de la dette, charges diverses de fonctionnement. Ainsi en 2003, l'Etat aura emprunté 124 milliards d'euros, à raison de 69 pour rembourser les emprunts antérieurs, 31 pour couvrir les dépenses courantes et seulement 24 pour financer les investissements civils et militaires. On peut affirmer que les dépenses courantes du mois de décembre sont financées à crédit. Depuis 1996, grâce au passage à la monnaie unique, nous tirons profit d'une conjoncture de faibles taux d'intérêt. Qu'advierait-il si ceux-ci venaient à remonter ? Convenons que cette dérive ne peut se prolonger, indépendamment de nos obligations européennes.

La raison d'être du pacte de stabilité

La France est aujourd'hui critiquée par plusieurs de ses partenaires de la zone euro pour son attitude face à ses déficits excessifs. Il est vrai qu'elle donne l'impression de vouloir *transgresser les critères contraignants du traité de Maastricht* et de leurs modalités d'application définies dans le pacte de stabilité et de croissance. Ce dernier a été mis au point pour pallier l'absence d'Europe politique et de gouvernement européen. Nous avons besoin d'un règlement de copropriété pour gérer en confiance notre monnaie unique. Il importait en effet de responsabiliser chaque Etat membre et de prévenir toute forme de laxisme budgétaire. Les gestionnaires rigoureux ne doivent pas payer pour ceux qui s'abandonnent aux facilités. Alors que les deux plus grands pays de la zone euro, représentant à eux seuls la moitié du PIB de celle-ci, cessent de le respecter, ce pacte fait l'objet de critiques nourries, en partie fondées. Il est vrai qu'il est sommaire et brutal. A la vérité, lorsque nous l'avons conçu, personne n'avait à l'esprit la moindre hypothèse de récession. Les perspectives sont plus chaotiques que ce que nous avons imaginé. Peut-on sanctionner par des pénalités lourdes, un pays qui connaît de graves difficultés, au risque d'accroître encore ses problèmes ? Pour s'en exonérer, le contrevenant doit démontrer que ses difficultés sont « exceptionnelles et passagères ». Il est obligé de donner des gages. En réformant notre système de financement des retraites, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin démontre une volonté et une capacité à agir. Malheureusement, les réformes structurelles, n'ont pas d'effet à court terme.

Dans la tyrannie de l'affichage immédiat, le souci de respecter au moins en

apparence le pacte de stabilité et de croissance peut stimuler l'imagination comptable et la cosmétique budgétaire. Tel pays menacé par le franchissement de la ligne des 3% peut être tenté, par exemple, d'acheter ses sous-marins en crédit-bail pour éviter d'enregistrer le coût global de son investissement, il en va de même à propos de concessions autoroutières non financées par les usagers. Chacun cache sa misère comme il peut, sans écarter le recours à des procédés blâmables.

Au demeurant, nous sommes tenus par les traités que nous avons ratifiés. Toute modification de la règle commune doit être mise en discussion et adoptée selon les principes fondateurs de Union européenne. La France, comme chaque Etat membre doit respecter ses engagements. Convenons que le déficit est la résultante, en partie, de la médiocre conjoncture que nous traversons mais également la conséquence de la chaîne de petites lâchetés qui ont fait dériver la dépense publique depuis deux décennies et différé les réformes structurelles. La coordination des politiques économiques, industrielles et budgétaires nationales est une nécessité vitale. Est-il encore possible d'inclure un volet « gouvernement économique » dans le projet de Constitution européenne ?

Les conditions de la croissance

Les orientations du gouvernement en matière budgétaire sont claires. Pour créer les conditions d'une croissance forte, durable et riche en emplois, il fait le choix de la baisse des prélèvements obligatoires. C'est à cette condition que l'initiative et l'investissement seront dynamisés et, pour tout dire, que l'attractivité de notre pays sera préservée. Il est temps de mettre fin à l'exception française en matière fiscale, la baisse des prélèvements obligatoires devant s'accompagner d'une réforme de la structure de notre système de prélèvements, pour encourager les revenus du travail et la prise de risque. Il faut toutefois inscrire ce mouvement dans la durée, et le proportionner à la croissance de l'économie. Il demeure que pour réduire le poids des prélèvements sans aggraver celui de la dette, donc sans recourir au déficit, *il n'y a pas d'autre solution que d'agir sur les dépenses publiques*. Il n'est plus possible de maintenir en l'état les effectifs de fonctionnaires. La sécurité routière a connu d'incontestables succès, non par accroissement des effectifs mais par application de la loi.

Quelle croissance en 2004 ? Le budget peut-il la fortifier ? L'art de la prévision nous enseigne la modestie. Les Etats-Unis, au prix d'un déficit massif, faisant suite à des excédents substantiels, donne des signes encourageants de reprise. Le Japon semble à la veille de sortir d'une interminable stagnation.

Ces nouvelles sont encourageantes pour l'Europe qui peine à enrayer le ralentissement d'activité et la remontée du chômage. Autant que le barème d'impôt sur le revenu, le poids des charges sociales hypothèque la compétitivité du travail et des entreprises. Au-delà des prélèvements obligatoires, nombre de nos lois, notamment l'erreur historique que constitue celle des 35 heures, et de nos règlements, y compris de source européenne, en matière commerciale ou écologique, altèrent nos chances de retrouver rapidement une croissance robuste. Les acteurs économiques réagissent plus vite que nos organisations étatiques. Dans la nécessité de rester dans la course de la concurrence, ils délocalisent tout ou partie de leurs activités. Dans des pays moins contraignants pour les produits et services soumis aux marchés internationaux, dans l'économie « grise » pour les marchés de proximité.

La réforme des retraites est un signe tout à fait positif. Les autres réformes ne peuvent plus attendre. Il est temps de parier sur l'intelligence des Français. Ils savent entendre la vérité.

Jean ARTHUIS

Les employés
BALZAC

« Le budget n'est pas un coffre-fort mais un arrosoir ; plus il puise et répand d'eau, plus un pays prospère ».

La politique de la porte ouverte : un chemin vers la réforme en Chine ?

par Julia LEMÉE

La Chine a su prendre à temps les réformes qui font d'elle aujourd'hui un des plus grands centres industriels du monde. Refermer sa porte pour cacher ses problèmes aurait eu l'effet inverse. N'est-ce pas un exemple à méditer ?

La Chine a toujours mystifié le monde, de par l'ancienneté de sa civilisation, sa dimension et sa diversité. C'est pour cela que l'on ne doit pas être étonné par la diversité des opinions des uns et des autres, mais plutôt chercher leur motivation. Il serait utile, pour comprendre la situation en Chine aujourd'hui, de passer en revue les événements de ces vingt dernières années et même avant cela d'examiner les forces latentes qui ont été à la base du changement historique de 1911, date de la création de la République en Chine jusqu'à la révolution de 1949 qui a donné naissance à la République Populaire de Chine.

Un passé tragique

La Chine impériale des Qing a été décimée par la présence des puissances étrangères - l'Impératrice Cixi, lorsqu'elle s'était rendue compte de la gravité de la situation, était totalement impuissante. L'opium et les bénéfices de son commerce ont réussi à soudoyer des éléments de son gouvernement. La fin de la Chine impériale était inévitable. L'avènement de la République de 1911 n'a pas été la solution - en fait, les mêmes forces secrètes étaient à l'œuvre. Sans doute, y avait-il de vrais patriotes mais les ressources essentielles du pays ainsi que l'armée étaient déjà entre les mains de ceux qui vont continuer à amener ce pays vers la faillite totale. L'imbrication de la Chine dans les événements mondiaux, notamment la guerre avec le Japon et la politique anti-communis-

te américaine, a été une occasion de profits pour ces mêmes éléments. Le détournement des fonds d'aide américains destinés aux efforts de guerre contre les Japonais et surtout les Communistes, a créé une des plus grosses fortunes privées qui perdure jusqu'à nos jours.

Toute la destinée de ce pays était entre les mains de quelques familles affairistes intimement liées aux sociétés secrètes qui par leurs agissements barbares ont préparé le terrain à une véritable révolution, celle de 1949. L'arrivée du Parti Communiste en Chine a vu un début de normalisation du pays malgré l'extrême pauvreté laissée par les invasions et la guerre civile. Cependant, la Révolution Culturelle des années soixante a de nouveau amené une situation chaotique. On peut ainsi dire que tout changement en Chine, depuis la nuit des temps a été amené par des paroxysmes et des bouleversements entraînant des dégâts et des millions de morts.

En 1949, Le Parti Communiste Chinois (PCC) est arrivé au pouvoir de la façon la plus légitime qui soit - plébiscité par le peuple lui-même. C'est pour cela que les dirigeants chinois estimant toujours qu'ils sont mandatés par le peuple pour maintenir en place cette idéologie de base, ne pensent pas qu'un changement radical dans le système soit approprié.

La porte ouverte vers le monde

Deng Xiaoping a marqué un tournant historique en promulguant la politique de "la porte ouverte", basée seulement sur un changement économique pour "améliorer le niveau de vie du peuple chinois". Croyait-il vraiment que cela allait en rester là ? Il a bien dit ensuite que l'on ne pouvait pas ouvrir les fenêtres sans laisser entrer les mouches !

On peut dire avec le recul, qu'il avait compris que seul le changement économique pouvait amener une transformation de la société chinoise d'une façon équilibrée.

Le mur de bambou est tombé pour révéler un pays figé dans un système agricole médiéval, et un peuple tétanisé par les exactions et les souffrances infligées par les erreurs des programmes des "grands bonds en avant" de l'époque maoïste et ensuite par les Gardes Rouges. Le génie de Deng Xiaoping était de comprendre que pour surmonter les problèmes inhérents à la Chine, il fallait ouvrir ses portes, non seulement aux investissements étrangers mais également aux transferts de technologies et par là, de nouvelles idées.

Force est de constater que depuis 1982, date à laquelle la politique de "la porte ouverte" a été marquée par l'organisation du premier forum des inves-

tissements étrangers, la Chine a maintenu sa course, ceci malgré toutes les péripéties et problèmes amenés par cette ouverture. Les événements de la place Tienanmen ont, pour un temps, amené un hiatus dans le processus de l'ouverture, plus du fait des investisseurs étrangers que des dirigeants chinois.

On ne doit pas omettre de mentionner l'importance du transfert de la souveraineté de Hong Kong en 1997. Pour une fois, un changement politique a été négocié sur la base d'une entente politique appuyée par des intérêts commerciaux. Il faut noter que le gouvernement chinois a dû apporter des changements dans la constitution pour admettre le principe d'un pays à deux systèmes. On a tort de laisser passer cet événement comme un incident lié à l'histoire de Hong Kong et des relations entre la Chine et la Grande Bretagne. *Le cas de Hong Kong est une véritable démonstration de la méthode chinoise pour amener le changement dans la stabilité et par étape progressive.* C'est un cas de référence pour ce qui concerne le problème de la réunification avec Taiwan et, on peut dire, pour toutes les questions qui vont fondamentalement changer les structures sociales et politiques en Chine.

Le renforcement de la monnaie

On peut examiner par exemple le cas de la monnaie chinoise. Au moment de la politique de la porte ouverte, la situation en Chine était entièrement gérée par le gouvernement central. Le renminbi (RMB) était une monnaie réservée au peuple chinois. Il fallait créer une monnaie artificielle pour les étrangers. Un système à deux monnaies a été créé et on a appelé la nouvelle monnaie, le "foreign exchange certificate" (FEC) dont la parité a été fixée par la Banque de Chine. Il n'y avait aucune réalité économique pour fixer ce taux, mais il suffisait d'avoir la garantie de la Banque de Chine. D'ailleurs, toutes les transactions du commerce extérieur passaient par la Banque de Chine. Il fallait plus de dix ans pour que les autres institutions bancaires chinoises puissent traiter ces opérations et presque vingt pour que les banques étrangères puissent avoir une présence commerciale, hormis les "bureaux de représentation". Est-ce que l'on voulait créer une situation de "double standard" pour favoriser l'économie interne ? En réalité, le problème résidait dans le fait que l'économie chinoise était bâtie sur des bases totalement artificielles. Les prix des matières premières par exemple étaient établis par l'Etat qui, pour la plupart du temps subventionnait les disparités des prix internes par rapport aux cours du Chicago Board of Trade. Ainsi, fallait-il tout d'abord ajuster ces prix internes aux réalités du marché mondial.

Lorsque l'économie chinoise a atteint un stade de maturité, on a supprimé le FEC, le RMB était devenu convertible dans certains cas dans des établissements agréés et aujourd'hui, on vit avec le Yuan qui a trouvé une quasi

convertibilité, et bientôt, un taux qui sera libéré de son accrochage au dollar.

Des conséquences heureuses

Ces changements ont été rendus faisables par la promulgation des différentes lois concernant le commerce extérieur, en commençant par celle garantissant la protection des investissements étrangers, la création des sociétés à capitaux mixtes, sino étrangers (joint ventures) et leur régime fiscal spécifique, ainsi de suite. La privatisation de l'économie chinoise est née dans ces circonstances jusqu'à la création, à nos jours, des groupes industriels et commerciaux à capitaux privés et des bourses qui se multiplient dans les différentes villes.

Au fur et à mesure du développement de cette force économique interne, les sociétés d'état aussi suivaient un processus d'auto transformation par exemple en créant des entités à l'étranger qui pouvaient entrer pleinement dans le système international en étant introduites aux bourses de New York, Londres ou Francfort.

La Chine a également démontré sa volonté d'intégrer le système international par les efforts qu'elle a déployés pour son admission dans l'Organisation Mondiale du Commerce et lors de la dernière crise asiatique de 1997-1998, elle a donné la preuve qu'elle était prête à payer le prix en maintenant la parité de sa monnaie amenant ainsi la stabilisation dans la région. Dernièrement, elle a apporté son soutien pour aplanir les problèmes avec la Corée du Nord et l'avenir nous montrera qu'elle saura accepter ses responsabilités comme un véritable partenaire.

La réforme sociale suit déjà dans les sillons de la réforme économique et on a bon espoir de penser que la réforme politique, notamment vers de plus grandes libertés verra le jour lorsque le pays ne risquera pas de tomber dans le chaos. Il n'y a pas de modèle à suivre dans ce processus, mais plutôt, un à éviter, celui de l'Union Soviétique.

Comment ne pas le croire lorsque l'on voit de jolies chinoises arborer des sacs Louis Vuitton et des jeunes gens avec leur téléphones portables et leur style vestimentaire? Regardons du côté de la culture - un peintre chinois très avant garde a été primé à la Biennale de Venise. On commence à collectionner l'art contemporain chinois en Chine. Ne parlons pas des collectionneurs des antiquités chinoises. Pour ceux qui ont connu la Chine il y a un quart de siècle, c'est une véritable révolution !

Julia LEMÉE

Une question brûlante

par Charles DELAMARE

La demande d'Europe en matière de culture devient de plus en plus actuelle.

L'interrogation que pose le dernier numéro de *France-Forum* agite douloureusement les meilleurs esprits de notre continent. Elle ne cessera plus de retentir dans les consciences.

Au moment même où notre numéro sortait des presses le même problème faisait l'objet d'une enquête, dans une demi-douzaine de quotidiens, menée par Jürgen Habermas, le grand philosophe allemand auprès d'intellectuels européens. En France, Jacques Derrida dans *Libération* et dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*; Adolf Muschg, le Hollandais et Umberto Eco, l'Italien, dans le *Neue Zürcher Zeitung* et dans *La Repubblica*; les philosophes Gianni Wattinov de Turin, Fernando Savater l'Espagnol et Richard Rorty un Américain, dans la *Stampa*, *El País* et dans le *Suddeutsche Zeitung*. Et dans *Die Zeit* de Hambourg le 5 juin dernier, ce débat s'étalait sur deux pages.

La question : qu'est-ce qui est « européen » ? constituait le fil directeur de cette enquête. La réponse se déclinait d'une manière plus ou moins accentuée. Elle se résumait ainsi : « ce qui n'est pas américain ». Ces intellectuels s'insurgeaient tous contre le néo-libéralisme. Ils paraissaient rêver au bon vieux temps d'avant 1989, d'avant la mondialisation, d'avant le 11 septembre, d'avant l'élargissement de l'Union européenne.

Le désintérêt qu'ils affichaient vis-à-vis de l'Europe de l'Est ne traduisait pas un simple manque de tact : elle exprimait une coupable indifférence vis-à-vis du futur de l'Europe unie. Les intellectuels ne sont pas les seuls à se dissimuler les problèmes qui vont naître de l'élargissement et à faire preuve d'un manque total « d'appétit » pour l'Europe orientale. Cette dernière a quelque chose à nous dire et celui qui se bouche les oreilles à cet égard le fait à son

détriment. Le souvenir tout frais de la dictature, d'un demi-siècle d'oppression apportera une contribution beaucoup plus forte au développement d'une personnalité spécifique de l'Union européenne que les chicaneries administratives et financières élevées par Bruxelles à l'égard des impétrants à l'Union.

L'originalité de l'Europe unie ne se trouve pas dans ses réglementations, mais dans son histoire, dans les tragédies qui l'ont brassée depuis un siècle et que l'heureuse Amérique n'a pas subies, jusqu'au 11 septembre 2001 tout au moins.

Une erreur de typographie dont nous nous excusons a rendu incompréhensible la fin du deuxième paragraphe, à la page 63, de notre dernier numéro, de l'article de Volker Zastrow, « Les victimes allemandes, écrivait-il, n'ont pas donné lieu à un grand apitoiement. Pour elles, il n'y a eu guère de disponibilité morale ». C'est vrai d'une manière atténuée, mais presque similaire pour une grande partie des autres peuples d'Europe. Les Français n'ont guère perdu de temps à déplorer les morts et les ruines qui ont frappé la Normandie, la Picardie et le Nord au moment de la Libération. Pourtant ces régions en restent profondément marquées. L'Italie a servi, de la Sicile au Lac Majeur, pendant deux ans de théâtre au déploiement des exploits guerriers. Elle reste couverte des meurtrissures infligées par des millions de soldats. La Hongrie, l'Autriche et évidemment aussi la Pologne ont été saignées par la guerre et les exactions des vainqueurs. L'Espagne porte encore en elle les stigmates de l'affreuse guerre civile. Quant à la Russie et à l'Ukraine qui peut oublier les massacres qu'ont entraîné la Révolution, l'agression nazie et la terreur stalinienne ? La diminution de la population, sa mortalité hors norme en est le résultat.

Ce passé qui a été largement refoulé réapparaît à la deuxième génération. Celle-ci prend de plus en plus conscience de la singularité de notre destin. Elle marquera profondément cette « culture européenne » de demain qui selon les témoignages recueillis dans notre dernier numéro se caractérisera par deux sentiments puissants : la conscience d'une unité ancienne, spirituelle et intellectuelle, religieuse et artistique d'un côté, l'attachement irrésistible, de l'autre, à une diversité succulente et précieuse. Que celle-ci ne tourne plus jamais en mépris et en hostilité, constitue le défi qui est lancé à la génération à venir. Deux marques qui nous distingueront à jamais de l'Amérique.

Les contributions qui sont publiées aujourd'hui prolongent ces réflexions avec d'autant plus de pertinence qu'elles proviennent d'une Turquie, désireu-

se de se joindre au grand effort de synthèse à réaliser ou de la Roumanie, si liée à la culture latine, mais décidées l'une et l'autre à n'entrer dans la Communauté que pour mieux protéger leur originalité.

« Y a-t-il une culture européenne ? ». La Maison de l'Europe à Paris a considéré que *France-Forum* a soulevé là une des questions les plus brûlantes de notre siècle. C'est pourquoi elle nous a invités ainsi que tous nos lecteurs à une grande discussion à ce sujet, à l'Hôtel de Coulanges ¹, le mardi 2 décembre prochain, à 18h30.

Au moment où des tiraillements inquiétants se manifestent dans l'organisation de la Communauté, il est nécessaire de rechercher ce qui unit plutôt que ce qui divise.

Que la Commission se préoccupe de mesurer dans tous les États membres la longueur des lacets de chaussures ou de fixer une date unique à l'ouverture de la chasse aux escargots, cela ne nous gênera guère ! Mais que les intellectuels de Varsovie, de Prague, de Dublin, d'Oxford, de Salamanque, de Florence, de Caen, d'Upsala ou de Tübingen restent indifférents à la culture européenne, cela serait mortel, cela nous ferait trembler ! Nous les adjurons de se réveiller, de se saisir des nouveaux moyens de communication pour sortir de l'isolement, pour démolir les cloisons étanches dans la Tour de Babel. Demain, il y aura une nouvelle culture européenne !

Charles DELAMARE

Les Rayons et les Ombres

HANNAH ARENDT

« Toute idée humaine ou divine,
Qui prend le passé pour racine
A pour feuillage l'avenir »

¹ La Maison de l'Europe, 35, rue des Francs Bourgeois - 75014 Paris.

par **Oliviu GHERMAN**

Ambassadeur de Roumanie

Assurément, une culture européenne existe ! Tout l'atteste. Il suffit de procéder à une simple opération mentale pour que son existence empirique ressorte de suite : comparons-la avec les cultures asiatique, africaine, polynésienne ou autres. Elle existe et se manifeste d'emblée d'une façon bien distincte, même si l'on ne peut pas dire sur-le-champ en quoi consiste cette distinction.

L'aire culturelle européenne ne se superpose pas aux frontières de l'Europe. Les racines les plus profondes de la culture européenne s'étendent tout autour du bassin méditerranéen et son influence rayonne au-delà de Moscou, bien au-delà. Mais pour l'essentiel, nos mythes et nos fondements de penser se construisent à partir de deux héritages : celui judéo-chrétien et celui gréco-romain.

C'est sur cette base que deux millénaires d'histoire et de spiritualité ont su bâtir un espace de sensibilité, de réflexion et de créativité communes malgré les divisions et les conflits politiques. C'est sur cette base que nos peuples ont fait émerger les traditions locales, païennes, et ont subi en même temps d'innombrables influences venues des quatre coins du monde. Enfin, c'est toujours sur cette base – ou plutôt contre elle, mais la toile de fond reste présente – que s'est insurgé le modernisme depuis quelques siècles.

Politiquement, notre Europe s'invente encore et s'inventera sans cesse. C'est là un défi du passé récent, du présent et du futur. L'Europe politique est une pure œuvre de modernité, d'apaisement, de cohésion institutionnelle, de volonté tournée vers l'avenir : une œuvre d'adaptation aux changements contemporains et de réaction par rapport à un passé infiniment douloureux, après l'expérience des deux totalitarismes du siècle dernier. L'Europe politique est une entité à construire : une invention.

Mais, culturellement, l'Europe est déjà là, fabuleux monument. Cet immense patrimoine culturel habité par de grandes figures – de Platon, Christ, Léonard de Vinci, Shakespeare, Descartes, Mozart, Kant, Hegel, Victor Hugo, Tolstoï à tant d'autres jusqu'à nos jours – n'est pas derrière, ni en dehors, ni autour, mais bien en nous-mêmes, Européens avant l'Europe politique. Dans ce milieu spirituel, nous vivons quotidiennement : quand nous ouvrons la

radio pour écouter une sonate de Scarlatti, quand nous parcourons un essai de Montaigne ou que nous passons devant une cathédrale du centre-ville. Nous vivons dans ce décor de bibliothèques, de sons, de rêves, de villes et villages à l'européenne, de témoignages et de richesses humaines. Nous nous identifions avec ce décor, qui nous exprime et nous renvoie une image de nous-mêmes.

Vouloir assimiler la définition de l'Europe avec le seul progrès, avec ce qui correspond au politiquement correct, tel que nous le concevons à présent, c'est tellement appauvrissant, tellement caricatural. S'il y avait à choisir un trait unique, un seul, de notre façon d'être, je dirais que, culturellement, l'Européen se reconnaît avant tout dans son recours systématique à *l'esprit critique*, au doute, à la recherche méfiante.

Pourquoi alors *décréter* l'esprit critique ? Pourquoi faire un choix imposé dans notre passé ? Pourquoi feindre d'ignorer, par exemple, le poids du christianisme ? Le rejet idéologique du christianisme ou, au contraire, sa manipulation au nom des intérêts séculaires sont en effet beaucoup plus à craindre que la reconnaissance d'une religion qui prêche l'amour par-dessus les considérations nationales, raciales ou autres. Et en fin de compte, est-ce du devoir des politiques de définir la culture européenne et d'opérer des sélections qui réécrivent notre passé ? Et où avait-on déjà vu et vécu tout cela ?

Contre les dogmes et les idéologies, il n'est pas efficace d'opposer d'autres dogmes et idéologies mais l'esprit critique. Il est le seul à remonter légitimement, pour chacun d'entre nous, la tradition européenne afin de retrouver dans ce puits profond de la culture commune européenne ce qui correspond au goût du présent. Les valeurs actuelles – fraternité, cohésion, ouverture, solidarité au-delà des frontières nationales – ne sont pas censées faire une « purification » dogmatique (une autre !) de notre passé. Personne ne voit dans la fréquentation d'un livre d'histoire sur la guerre de Cent Ans un encouragement à la reprise de cette guerre.

Je pense que la vraie question, celle qui trahit une vraie inquiétude, est la suivante : la culture européenne n'est-elle pas en fait une simple juxtaposition de cultures nationales, sans trop de rapport et de cohésion interne ?

En aucun cas ! Les mêmes styles, idées, courants, mythes, croyances, les mêmes livres, révolutions, restaurations, folies, peurs et engouements circulaient à travers les capitales du continent. Des différences, parfois impor-

tantes, d'une région à l'autre se manifestaient et se manifestent encore, bien sûr, mais le tronc reste bien commun.

C'est ce fondement culturel commun qui rend crédible la construction européenne, c'est lui qui la valide et la rend possible.

POINT DE VUE DE Turquie

par Uluç OZULKER

Ambassadeur de Turquie

Acette question on est tenté de répondre : y en a-t-il une qui ne le soit pas ? L'Europe reste à ce jour la seule influence culturelle universelle. Il n'y a plus sur le globe de territoire habité qui n'ait acquis ne serait-ce qu'une fraction de l'apport intellectuel de notre continent. Le monde d'aujourd'hui fonctionne essentiellement sur des idées et des perceptions européennes. Il est impossible d'imaginer ce qu'il serait sans cette forte influence.

Je ne suis pas sûr que ceci soit assez bien compris par tous les Européens, surtout par ceux qui n'ont pas dans leur conscience collective la mémoire d'une confrontation avec une civilisation supérieure : ceux qu'ils perçoivent aujourd'hui comme *les autres* sont immanquablement le produit d'une culture déjà bien altérée par le contact avec la culture européenne (l'exemple le plus extrême est bien sûr l'Amérique, qui a absorbé tout l'apport européen). Il n'existe plus sur la planète de culture à l'état de nature.

Ceci rend vaine toute tentative de tracer une frontière culturelle de l'Europe. C'est la continuité culturelle qui prévaut d'une ville, d'un village à l'autre, même au-delà des frontières nationales ou communautaires actuelles. Une ligne de démarcation culturelle qui passerait par le détroit de Gibraltar ou le Caucase n'aurait pas beaucoup plus de sens qu'une autre qui suivrait la Merne. Et vouloir créer une Europe fondée sur une soi-disant unité culturelle équivaldrait à répéter l'expérience des Etats-nations à une plus grande échelle, c'est-à-dire à gommer des différences bien réelles pour créer une unité factice. Une entité ainsi formée devrait, comme l'ont fait ses ancêtres,

exacerber ses différences avec l'extérieur pour achever sa propre unité. Il n'est pas difficile de prévoir quelle serait la nature de ses relations avec ses voisins, surtout avec ceux qu'elle aliénerait de la sorte.

La frontière de l'Europe du futur doit au contraire être avant tout une frontière politique. Elle sera tracée par la volonté de ses peuples, qui adhèrent aux mêmes valeurs universelles, de vivre et de se développer ensemble et d'être un facteur mondial d'équilibre et de stabilité.

En effet, ces pays qui s'unissent doivent partager certaines valeurs. L'Union européenne actuelle possède un tel fonds commun, auquel les nouveaux arrivants s'associent impérativement. De nouvelles valeurs s'y ajouteront sans doute par la suite, d'une façon naturelle, au fur et à mesure de l'intégration et de l'évolution commune des sociétés. L'Europe n'a d'ailleurs pas l'exclusivité de ces valeurs : d'autres nations les partagent ou peuvent se les approprier. Ce fonds commun représente sûrement une petite part du patrimoine culturel total de l'Europe, mais il inclut tout ce qui nous permet de vivre ensemble, qui est relatif à la démocratie, au respect et à l'acceptation de l'autre, à la laïcité et la préservation d'une distance égale face à toutes les croyances, ainsi que tout ce qui assure le bon fonctionnement des institutions communes. Il n'inclut pas notre langue, notre façon de nous habiller, nos habitudes nutritionnelles et la fraction de notre revenu annuel que nous allouons à l'épargne ou à nos vacances d'été.

L'Union européenne établira sans doute un jour sa propre politique culturelle lui permettant de préserver et de développer son identité et sa diversité. Mais cette identité ne sera pas indépendante des valeurs essentielles de l'Union. Elle sera leur aboutissement, leur perfectionnement. La Turquie est décidée à prendre part et à assumer les responsabilités qui lui incomberont dans une telle Union, qui ne se refermera pas sur elle-même mais continuera à rayonner pour rester l'inspiration de tous les peuples de sa région.

Libres réflexions sur nos racines communes

par Jean CHÉLINI

Aujourd'hui où l'Europe après un demi-siècle d'efforts pour surmonter ses divisions séculaires et réussir à construire une zone d'économie communautaire, tente de se donner, avec une constitution, une certaine unité politique, beaucoup s'interrogent sur son identité véritable, sur sa réalité même. Certes la totale liberté de circulation en son sein pour les citoyens des Etats membres, l'uniformisation des passeports, le développement de la réglementation communautaire, enfin et surtout la monnaie unique témoignent face au reste du monde de son existence indubitable. L'Euro égal au dollar constitue son meilleur drapeau et établit pour tous les autres une sorte de parité entre l'Europe unie et les Etats-Unis.

Les événements récents ont montré qu'il n'en était rien, que l'Europe demeure politiquement divisée et que nombre de ses membres, y compris et surtout parmi ceux qui frappent à sa porte préfèrent rester liés à la puissante Amérique, plutôt que d'attacher solidement leur char à l'Europe. Elle fascine beaucoup, comme un Eldorado de la richesse et du bien-vivre, mais elle n'inspire ni la crainte, ni la confiance, car en dehors d'efforts sporadiques, ce géant économique, demeure un fantôme politique et un nain militaire. Les Etats qui la composent ne semblent guère disposés à renoncer à leurs prérogatives souveraines déjà entamées et on peut se demander, en dehors de leurs intérêts propres, où ils pourront puiser les énergies nécessaires pour s'unir durablement. Au-delà de l'économie et de la politique peut-elle trouver d'autres moteurs d'unité. La culture en est-elle un ?

L'unité linguistique étant impossible... promouvoir le plurilinguisme

Dès l'abord, la multiplicité des langues parlées en Europe postule une diversité des cultures, alors qu'à l'origine des Etats-Unis l'anglais dominait presque exclusivement dans les membres de la future Union. Il est vrai que

par le passé, le latin, puis le français ont été communément la langue des élites européennes. Mais ce temps est révolu et ce serait plutôt l'anglais qui se voudrait la nouvelle koinè européenne. Si cette tendance triomphait sans partage, nous pourrions dire adieu à toute autonomie face à l'hégémonie culturelle américanophone. Cette constatation nous amène à entendre le mot culture dans son sens le plus large comme culture de vie, c'est-à-dire à la fois le langage, les connaissances, les savoirs, les lettres et les arts, mais encore les mœurs, les usages, les façons d'être et de sentir, l'habillement et la nourriture quotidienne, les rythmes de travail et de loisirs à travers un calendrier commun. A ce niveau les pays de l'Union partagent un riche héritage, inégalement certes selon la géographie et l'histoire, mais demeurent indiscutablement cohéritiers, aucun n'ose le refuser dans son entier sous peine de se désavouer. Dressons-en l'inventaire.

La géographie offre à l'Europe une unité naturelle qui manque à beaucoup d'ensembles politiques. Les mers la protègent, l'isolent et en même temps l'ouvrent sur le reste du monde. La Méditerranée et l'Océan lui ont permis la conquête du monde et la diffusion de son commerce et de sa culture. Mais aujourd'hui ses surges coloniaux ont gagné leur indépendance et sont devenus des puissances rivales ou partenaires. La Grande-Bretagne est le premier dominion des Etats-Unis ! Le Brésil pèse tellement plus lourd que sa métropole lusitanienne et les Etats latino-américains sont pour certains plus riches que leur mère patrie hispanique. L'espagnol rivalise avec l'anglais pour le nombre de locuteurs et les latinos (mexicains, cubains, portoricains) obligent le gouvernement fédéral à s'adresser à eux en espagnol, parce qu'ils ne veulent pas apprendre l'anglais. *Le melting-pot américain* a trouvé sa limite.

Dès le départ l'Europe doit chercher des ferments sérieux d'unité, ailleurs que dans l'espoir d'une communauté de langage. Ce qui serait souhaitable dans ce domaine, c'est que dès le primaire, les élèves apprennent le parler de leurs voisins de l'Union, pour les petits Français l'italien, l'allemand ou l'espagnol par exemple. Mieux encore que chaque élève fasse une ou deux années de sa scolarité dans un autre pays de l'Union. Je l'ai fait faire, il y a plus de trente ans à mes jeunes enfants, en Allemagne et nous en mesurons tous aujourd'hui les effets bénéfiques, non seulement pour l'apprentissage de la langue, mais pour aussi la recherche d'une profession et l'acquisition vécue de la citoyenneté européenne.

I - L'HERITAGE DE L'HISTOIRE... A INVENTORIER

Au-delà de la géographie, c'est dans l'histoire qu'il nous faut retrouver nos racines culturelles communes. Cet inventaire a été souvent fait mais de

manière peu critique en attribuant de façon romantique à chaque legs une vertu puissante et pure qu'il n'avait pas au départ. En vérité nous avons poétisé nos héritages, sans mesurer qu'en même temps il contenait chacun des éléments négatifs que l'on s'était gardé de repérer. De la Grèce nous avons reçu la clarté de la pensée, les canons de la beauté et l'idéal démocratique.

Dépoétiser l'apport de l'antiquité grecque

Mais peu mesurent que la démocratie athénienne était réservée à une élite de la naissance et de la fortune, que la société grecque était fondamentalement inégalitaire, qu'il a fallu attribuer une indemnité aux citoyens pour qu'ils soient plus assidus aux séances de l'Ecclésia et recruter des policiers étrangers pour les canaliser vers les séances ! Nationalistes et chauvins, les Grecs nous ont légué le goût de la prouesse verbale et de l'anarchie que nous retrouvons assez bien dans nos débats publics. Leur tolérance toute relative ne les a pas empêchés de conduire Socrate à la mort et de conspuer Paul parlant de Jésus-Christ, fils de Dieu, mort sur la Croix, et ressuscité. L'ostracisme a jalonné leur histoire politique. Nous avons pris autant de leurs défauts que de leurs bons exemples. Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide, Platon, Aristote, Démosthène demeurent leurs valeurs les plus sûres. Mais qui les lit encore dans le texte ? Ils restent des sources d'inspiration pour la philosophie, la poésie et la littérature européennes, dans une civilisation qui de plus en plus congédie la culture antique. Quel homme d'aujourd'hui prépare son destin en lisant Plutarque, comme le faisait le jeune Bonaparte au prytanée de Brienne !

Un modèle récurrent..... l'Empire romain

Notre héritage romain demeure beaucoup plus visible et présent. Rome nous a légué le droit, le sens de l'administration, le souci de l'ordre public, l'art de la construction monumentale et de l'urbanisme au service de l'Etat. Les basiliques, les arcs de triomphe, les thermes, les amphithéâtres, les arènes, le réseau des routes romaines, présents dans toute l'Europe ont constitué la matrice primordiale de l'architectonique européenne. L'Empire apparaît comme une merveilleuse construction politique qui a su assujettir à son autorité toutes les marges de l'Europe. Il reste dans l'inconscient collectif comme modèle à reproduire, parfois approché jamais égalé. Sa survie dans les mémoires, il la doit à sa conversion. A partir de 313, l'Empire chrétien idéalisé, qui a brûlé les scories de l'Empire païen, a servi d'ossature administrative, de réservoir de signes et de symboles à l'Eglise qui s'est coulée dans ses cadres. Elle l'a prolongé en se substituant à lui, mais en nourrissant ses clercs et ses fidèles de sa nostalgie. Toute l'histoire de l'Europe est scandée par ses résurrections plus ou moins fidèles, car la géographie et les moyens de gou-

vernement n'étaient plus les mêmes, Alcuin et ses collègues de la *Schola Palatii* ont poussé Charlemagne à recevoir la couronne de l'Empire d'Occident, dont il ne mesurait pas bien les obligations et les conséquences. Charles a fait de la *dilatatio christianitatis*, l'expansion de la chrétienté, l'ambition territoriale de son Empire dont les sujets étaient obligatoirement baptisés et dont le christianisme constituait le ciment. La connivence pontificale et l'appui de l'épiscopat germanique ont permis à Othon I de recevoir en 962 la dignité impériale. L'Empire carolingien, comme l'Empire Othonien ne ressemblaient guère à l'Empire romain, ils demeurèrent strictement continentaux, la Méditerranée étant contrôlée par les Arabes. Ils étaient beaucoup moins étendus et moins structurés qu'Othon III et Sylvestre II, le jeune empereur et son vieux maître l'ont rêvé en l'an 1000 quand ils travaillaient ensemble à la renaissance de l'Empire universel.

Paradoxalement l'affrontement avec la papauté qui avait contribué à le faire naître, brisa le Saint Empire Romain Germanique, idéologiquement mort cinq siècles avant que Napoléon le supprime officiellement pour lui substituer le sien, beaucoup moins chrétien que les précédents, mais tout de même tenu sur les fonts baptismaux par Pie VII en 1804 ! La marque impériale, même vidée de ses réalités fondamentales, demeure une référence d'unité européenne, au-delà des contradictions de ses restaurations.

Poids et fragilité de la *respublica christiana*

L'Europe médiévale avait connu une autre réussite, celle de la catholicité romaine. Les missionnaires au début du second millénaire avait entamé sinon achevé la christianisation de la Scandinavie et de l'Europe centrale. Les évêchés fondateurs de Gran en Hongrie et de Gniezno en Pologne ont été érigés, en l'An 1000, par Sylvestre II, le très habile Gerbert d'Aurillac. Dès lors la papauté travaille d'arrache-pied à l'unité de l'Europe chrétienne dont la tête est à Rome. Bientôt au XIII^e siècle, la science se développe dans l'Université de Paris et dans toutes ses sœurs que la papauté essaime à travers l'Occident. Le réseau des diocèses, le maillage des paroisses s'étendent avec des variantes de dimensions et des structures sur toute l'Europe latine, dont l'identité se définit face et contre les deux autres ensembles sociopolitiques du temps, l'Islam et l'Empire byzantin. Le règne d'Innocent III qui dépose les princes et reçoit leur hommage marque cette apogée du *dominium mundi* romain. Moins de cent ans plus tard, Philippe le Bel brisait cet édifice conceptuellement parfait, mais politiquement fragile. Anagni effaçait Canossa. Si le Pape ne s'imposait plus aux princes, l'Europe catholique demeurait unie sous les papes d'Avignon. Mais le Grand Schisme (1378-1417), puis la Réforme au XVI^e siècle brisèrent cruellement l'unité religieuse de l'Europe.

Sur le plan culturel, les résultats de la rupture s'avérèrent beaucoup plus importants que la séparation ecclésiastique elle-même. Les guerres de religions, affrontèrent durablement, violemment, catholiques et protestants. Désormais le partage se fait entre ceux qui continuaient à aller à l'église et ceux qui fréquentaient le temple. Le curé, roi de sa paroisse, disparaît de plusieurs régions européennes, remplacé par des pasteurs mariés et soumis à leur consistoire de laïcs. La liturgie change du tout au tout. La messe et sa célébration sinon fastueuse du moins solennelle s'arrête en beaucoup de lieux. La pénitence, le mariage cessent d'être des sacrements, la confession si pratiquée au Moyen âge européen disparaît et le divorce est introduit. La Réforme luthérienne fit passer en Allemagne et en Scandinavie les Eglises sous l'autorité des princes et le XVII^e siècle fit triompher la religion des souverains, *Cujus regio ejus religio*, de celui qui dirige le pays on a la religion. L'unité religieuse de l'Europe était brisée, mais pour contenir la progression du protestantisme et son développement à l'intérieur des pays catholiques comme la France, la Contre-Réforme tridentine réaffirme les dogmes, la validité des sept sacrements, ouvre les séminaires pour former les clercs et distribue les connaissances religieuses aux laïcs à travers le catéchisme, sauvegardant ainsi les positions catholiques en Europe, organisant la reconquête des esprits et les cœurs avec l'aide des compagnies de clercs, en priorité les Jésuites. L'éducation des collèges de Jésuites façonna les esprits d'une bonne partie des élites européennes, jusqu'à leur disparition en 1774.

Malgré les divisions religieuses et l'hostilité des Lumières, les masses rurales au XVIII^e et XIX^e siècles restent chrétiennes

Mais il faut imaginer que dans les pays catholiques comme dans les régions protestantes, la pratique resta générale en particulier dans les zones rurales, les grandes villes demeuraient aux XVIII^e et au XIX^e siècles une exception dans le paysage général ! La philosophie des Lumières ne toucha guère les peuples, mais se cantonna à « éclairer » les élites aristocratiques et bourgeoise. La diffusion de la « philosophie » pour désigner cette idéologie de la liberté face à la dogmatique chrétienne et à l'absolutisme royal, se fit dans toute l'Europe en français, les Princes qui étaient les plus menacés, s'en firent inconsciemment ses meilleurs propagandistes. Lorsqu'ils se coalisèrent pour écraser la Révolution française, ils le firent pour défendre leurs trônes, beaucoup plus que pour rétablir l'unité spirituelle de l'Europe. Même si le traité de Sainte-Alliance commence par l'invocation de la Sainte Trinité, il visa à rétablir les monarches légitimes, beaucoup plus qu'à rétablir une base culturelle commune pour cette Europe monarchique restaurée en 1815.

Le III^e Reich, monstrueuse contrefaçon de l'Empire européen

Sur les ruines de la Sainte Alliance, se développèrent les nationalismes, à la recherche de leur identité, sans souci de leur passé commun. L'unité de l'Italie et surtout celle de l'Allemagne autour de la Prusse, engendrèrent des conflits intraeuropéens, encore plus sanglants que les guerres napoléoniennes, pourtant réputés meurtrières à leur époque. On aurait interrogé un Berlinois et un Parisien avant 1914 pour leur demander les points communs de leur culture et de leur genre de vie, ils n'en auraient trouvé aucun ! Une dernière résurgence de l'idéal impérial, monstrueuse contrefaçon de l'original, le III^e Reich voulait rebâtir une Europe nouvelle autour des mythes de la terre et du sang, soucieux de régénérer une race pure, débarrassée de toute contamination juive et de toute influence chrétienne. L'Europe brune fut le laboratoire des pires tortures, des plus abominables massacres, le lieu de l'anéantissement de millions de juifs, de tziganes, de communautés minoritaires, de résistants au totalitarisme nazi, pour faire sombrer, à la fin dans le plus abominable chaos l'Allemagne nazie et ses complices. C'est sur ce champ de ruines et de désolation que Robert Schuman, Alcide de Gasperi et Konrad Adenauer, ces hommes des marches de l'Europe sans cesse disputées, ont lancé la Communauté du charbon et de l'acier et la construction de l'Europe unie.

Où ont-ils puisé le courage de cette entreprise apparemment folle ? D'abord ils ont mesuré qu'un nouveau conflit achèverait la ruine et le déclin de l'Europe, amorcés dès le premier conflit mondial. Dans leur intime conviction de démocrates et de chrétiens, ils ont pensé que les six pays dont ils ont envisagé l'union, la France, l'Allemagne, l'Italie et le Bénélux avaient, malgré les cicatrices de l'Histoire, beaucoup de points communs qui les rassemblaient et qu'à travers le fonctionnement des nouvelles institutions européennes, organisées solidement à l'origine, la solidarité et la convivialité l'emporteraient. Ils ont réussi leur défi et leurs successeurs, souvent plus nationalistes qu'eux ont respecté les traités, puis ont élargi les compétences de l'Union et aménagé son fonctionnement.

II – LA GEOGRAPHIE IMPOSE SES LIMITES A L'UNION EUROPEENNE EN DEVENIR

Sommes-nous à l'issue de cette réflexion, mieux à même de dégager les racines d'une culture européenne qui soit capable de servir de soubassement à sa construction politique ? Depuis le XV^e siècle, la géographie a changé et les limites de l'Europe géographique se sont fixées définitivement. La méditerranée des cultures demeure à la fois une frontière et un carrefour, un lieu d'échanges entre cultures de vie différentes. Depuis la décolonisation, tous les Etats de la rive Sud de la Méditerranée, devenus indépendants constituent

des partenaires économiques, des amis politiques qui ont un besoin impératif de relations conviviales avec l'Europe, mais qui à cause de la géographie et de l'Histoire ne peuvent être candidats à devenir des membres de plein exercice de l'Union Européenne.

Les pays d'Europe Centrale, débarrassés du joug communiste, ont retrouvé leur liberté politique, intellectuelle, économique et sont désireux d'entrer dans l'Union européenne. Historiquement ces Etats sont européens, ils sont entrés dans la mouvance chrétienne de l'Europe dès la fin du premier millénaire. Leurs peuples, moins soucieux d'idéologie que mieux être, veulent partager le niveau de vie européen. Il devront apprendre les critères de la solidarité interne de l'Union, pour devenir de bons européens. L'Europe fera le reste. Ils ont contribué à la défense de l'Europe contre les Ottomans qui ont occupé plusieurs d'entre eux. C'est le roi de Pologne, Jean III Sobieski qui a délivré Vienne assiégé par les Turcs. Au delà des détroits des Dardanelles les liens avec l'Europe appartiennent à l'archéologie culturelle, beaucoup plus qu'à la communauté de civilisation. S'étendre au delà du Bosphore amènerait à l'Europe plus de dangers que d'avantages et introduiraient d'autres facteurs discordants dont elle n'a pas besoin.

Un grand ensemble démocratique Moyen-oriental pourrait se constituer indépendamment de l'Europe et si possible des Etats Unis, assis sur une culture indiscutablement commune et des intérêts convergeant. Au Nord Est en revanche, beaucoup d'éléments communs nous rapprochent de la Russie, d'autant que Pierre le Grand et certains de ses successeurs ont beaucoup travaillé à ressembler à l'Europe. Mais l'Empire Russe demeure un ensemble bien trop important pour ne pas avoir la légitime ambition de constituer à lui seul un pôle d'attraction tourné vers l'Orient autant que vers l'Europe.

Les modes de vie et de sentir ne cessent de se rapprocher au cœur de l'Union européenne

Dans l'Europe des Six les racines étaient évidentes, une civilisation chrétienne commune, des antagonismes nationaux chèrement dépassés, des germes de vie assez semblable et tendant à s'interpénétrer. La famille demeure la cellule fondamentale de la société et même là où elle a été ébranlée et où le droit a favorisé sa dissolution, elle tend à se reconstituer sur d'autres bases. La place de la femme, depuis longtemps respectée, n'a pas cessé de s'affermir, les droits fondamentaux de la personne sont garantis, la lutte contre la pauvreté est réelle même si elle n'a pas réussi à l'éradiquer totalement, les protections sociales sont développées et les citoyens circulent voire s'établissent dans les pays membres. Chez les Six, le bien-manger est à la fois une réa-

lité et un objectif. Si la France est la capitale des vins et des fromages, les pâtes en Italie sont une seconde religion aussi respectée que la Madone. Les Allemands ont amélioré leur cuisine et s'inspirent du voisin hexagonal, puisqu'ils savent que le mieux être, est de « vivre comme Dieu en France » ! L'Europe des Quinze à emboîté allègrement le pas ses à prédécesseurs. La Grande Bretagne continue à faire bande à part, insularité oblige et surtout attachement aux Etats-Unis, la guerre en Irak a démontré ce lieu très fort entre Londres et Washington. Mais il est amusant de noter que comme en France, dans les campagnes anglaises, l'ancien maillage paroissial subsiste comme fondation du découpage administratif de base. Mais les valeurs européennes évoquées plus haut, sont aussi communes à ces pays du premier élargissement.

Pour les nouveaux venus de l'Europe centrale, beaucoup de ces Etats sont issus de l'éclatement de l'Autriche-Hongrie en 1918, leur européanité ne fait aucun doute. Ils s'efforcent d'effacer les dernières séquelles du communisme, sans pouvoir écarter les anciens communistes revenus au pouvoir par différents biais. Il y avait bien des communistes d'occasion. Ils pourraient devenir des européens de nécessité. Voudront-ils ratifier la nouvelle constitution Européo-Giscardienne ? C'est probable si elle est acceptée par les instances européennes. Voudront-ils souscrire à une déclaration reconnaissant l'héritage religieux de l'Europe, qui est indiscutablement le fondement le plus commun à tous les membres de l'Union ? Le débat reste ouvert. L'argument qui consisterait à dire que la reconnaissance des racines chrétiennes de l'Europe mettrait mal à l'aise les musulmans qui s'y sont installés, paraît fallacieux. Depuis quand les hôtes d'un pays qu'ils ont choisi d'habiter en toute connaissance de cause, qui a été un refuge, une terre d'asile, seraient allergiques aux traditions de ceux qui les accueillent ? Mais en ce domaine la fausse pudeur et le vrai respect d'autrui, l'ostentation provocatrice de certains et l'hostilité résolue d'autres, s'affrontent à fleuret moucheté, chacun cachant son intime conviction, de peur de déplaire à ses voisins. Ce n'est pas la vérité historique qui s'impose, mais le compromis diplomatique.

Jean CHÉLINI

Il n'y a plus de culture européenne...

par Francis OLIVIER

Pourquoi n'y a-t-il plus de culture européenne ? Il faut d'abord soulever le mépris de la plupart des hommes politiques de ce continent pour la culture non monnayable. Le substantif et son adjectif servent de bouche-trous, lorsqu'on est en peine d'un troisième terme d'énumération. Les hommes politiques pensent trop souvent la culture en termes de quantité. M. Jacques Toubon, en 1994, voulait bien confier qu'une de ses impulsions était de porter en cinq ans le nombre de « *ceux qui sont concernés par les actions culturelles* » à « *20% de la population* ». Très évidemment, la culture est, dans l'ambiance mercantile de notre temps, une denrée, un *produit* comme d'autres, qui permet de battre des records d'inculturation¹.

La question des frontières : s'il y a une culture européenne, jusqu'où va-t-elle, où s'arrête-t-elle, quelles sont ses limites géographiques spirituellement parlant ?

La réponse est relativement plus facile que pour les contours politiques. Si l'on croit à une sorte de tronc commun culturel, peut-être mieux discerné par le regard de l'étranger (Ling, dans *La tentation de l'Occident*, nous voit comme une unité), il faut inclure la Russie d'Europe jusqu'à l'Oural, comme le faisait De Gaulle. J'excluais l'Amérique du Nord, non pas pour la civilisation, mais pour la culture, même si Julien Freund parle d'une culture occidentale euroéo-américaine ». Quand Péguy réunissait les Etats-Unis et une partie de l'Europe, solidaires en face d'une sorte de barbarie, il songeait à la civilisation, en tant que non-barbarie, mais pas à la culture. Les événements actuels montrent qu'au projet de civilisation universelle, dont l'Europe est plus ou moins le porte-drapeau, les Américains du Nord opposent une vision

¹ Caractéristique est l'emploi fréquent de « *besoins culturels des masses* ». Relevons que la culture ne figure même pas dans l'Acte unique.

brutale et sommaire du « world order », et une civilisation qui se confond avec le simple concept de production.

La civilisation elle, ne s'est jamais mieux portée, même si la sinistrose gagne du terrain ; la culture s'essouffle, se dégrade dans le pastiche, tarit dans la dérision et le nihilisme (preuve que civilisation et culture ne se confondent pas).

Nietzsche, qui avait été le premier à distinguer culture et civilisation et avait prédit que la barbarie était aux portes de l'Europe, soutenait que dans un certain sens, la plus grande diffusion de la culture est la barbarie, et décrivait la culture européenne comme « *une chose lamentable, un brouet à l'odeur de pourriture, où flottent des miettes peu appétissantes de christianisme, de science, d'art, dont les chiens ne se rassasieraient pas* ».

On trouve pêle-mêle dans trop de « productions culturelles », l'originalité à tout prix, la vulgarité, l'érotisme. C'est en définitive, quoiqu'ils s'en défendent, de l'élitisme en circuit fermé, de la part d'écrivains et d'artistes qui font profession d'aimer le peuple.

Les temps des assassins

Pour Malraux, « *le fait capital est la mort de l'Europe* ». Du reste, il n'y a jamais eu, à son sens, d'Europe. Il y a eu une chrétienté ; même si le christianisme fait mieux que résister, il n'y a plus de chrétienté. Aujourd'hui, l'Europe c'est ce qui n'est pas autre chose...

Même si l'on adhère aux philosophies qui présentent le changement, l'affaiblissement, la décadence, la mort comme régis par des déterminismes inéluctables, il a bien fallu que ces forces trouvent des auxiliaires humains. Les assassins en question sont ceux qui, activement ou par complicité, ont miné, sapé, rogné depuis deux cents ans les deux colonnes jumelles de la culture européenne : le double héritage de l'Antiquité gréco-romaine et de la tradition biblique. Il aurait été plus facile alors de répondre affirmativement à la question posée parce qu'il y avait encore un consensus sur l'être-européen. Les conditions matérielles et mentales de l'homme moderne, l'accélération de l'histoire ont fait que l'accession à la culture n'a pas été améliorée, malgré les apparents progrès quantitatifs. Voyons dans quel état sont nos deux piliers : Dieu et l'Antiquité.

I – Dieu dans la Charte européenne (à la date de juin 2003)

Il est utile de faire le point sur une querelle qui ne soulève pas les foules, mais est tout à fait significative de l'entreprise de gens et de mouvements

puissants pour priver l'Europe de son passé, et, à la limite, faire croire aux Français que leur pays est né en 1789. Il s'agit de l'assise philosophique ou métaphysique à donner à l'Europe, de façon solennelle, dans le Préambule de la Charte européenne.

Il faut remonter au sommet de Nice (décembre 2000), où la France, alors en situation de cohabitation, avait décidé qu'aucune référence aux racines religieuses ne serait faite dans les textes fondateurs de l'Union européenne.

Le ministre des Affaires européennes du gouvernement Jospin avait annoncé dès septembre la couleur, en menaçant de ne pas signer le texte de la Charte des droits fondamentaux « *si son préambule faisait référence à l'héritage religieux de l'Europe* ». M. Chirac, qui se montre parfois à la messe, abonda dans le sens de son ministre socialiste, soutenant que, président d'une République laïque, il ne pouvait souscrire à un texte incompatible avec la laïcité : « *En tant que représentant d'un Etat laïque, je ne suis pas favorable à une référence religieuse* ».

On reste confondu ! En quoi le fait de proclamer que l'Etat « ne reconnaît, ni ne subventionne aucun culte », empêche-t-il de reconnaître le rôle que joue en Europe le christianisme depuis presque deux millénaires ? C'est une évidence historique, mentale, morale, culturelle, que tout agnostique de bonne foi reconnaît. Bien entendu, le président de la Convention propose de s'en tenir à une approche juridique, sous le prétexte que le non-respect des normes légales permettrait des sanctions. L'article 2 pourrait donc être proche, dit-on, de la formulation suivante : « *L'union se fonde sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de démocratie, d'état de droit, de liberté et de droits de l'homme* ».

Comme on le voit, exit toute allusion au long passé chrétien de l'Europe. On ne peut pas faire plus vague. L'absence de la religion et la présence des droits de l'homme autorisent des craintes car dans le climat d'hystérie anti-sectes créé notamment par des dirigeants français, on voit le profit que pourraient tirer de cette rédaction ceux qui rêvent de poursuivre l'Eglise romaine, où le sacerdoce est interdit aux femmes, pour violation des textes fondateurs de l'égalité entre les sexes. Ce n'est qu'un exemple, il faut s'attendre à tout. Et pourtant, le Comité des droits de l'homme de l'ONU, lui-même, avait estimé en octobre 2002 que le fait qu'une religion soit reconnue en tant que religion d'Etat ou établie en tant que religion officielle ou traditionnelle « *n'est pas en soi en contradiction avec les droits de l'homme* ».

En réalité on a une entreprise de décervellement, qui se voit par ailleurs dans l'enseignement, et l'esquisse de la création d'un homme nouveau, coupé de ses racines, à la façon hitlérienne ou bolchevique : « *Nous ne voulons plus d'hommes qui louchent vers l'au-delà. Nous voulons des hommes libres qui savent et sentent que Dieu est en eux* ». De qui ces fortes paroles ? D'un fringant athée du nom de Hitler, qui trouve des disciples là où on ne les attendrait pas. L'entreprise, annoncée par Gambetta dans son fameux discours-programme (« Le cléricalisme, voilà l'ennemi ») du 4 mai 1877 où il se proposait de « réintégrer dans la position inférieure et subalterne qu'elles doivent occuper dans la société les Eglises », se poursuit.

II – L'Héritage antique

Tertullien ² s'était écrié : « *Quoi de commun entre Athènes et Jérusalem ?* », mais c'est bien le christianisme nourri de la culture gréco-latine, qu'il a assimilée, qui a finalement prévalu.

Le cardinal Poupard montre de façon convaincante la solidarité de la culture et de la religion, qui devrait se resserrer encore en nos temps de barbarie montante, toutes les forces étant requises, pour endiguer la déculturation galopante qui touche les jeunes générations (et les autres !) en quête de repères, mais aussi de beauté et de compréhension du legs culturel qu'a laissé en Europe la religion et qu'elles sont incapables d'apprécier pleinement faute de connaissances nécessaires.

L'estomac délicat de beaucoup d'Européens ne supporte plus une religion autre que sous sa forme abâtardie de la morale, et une morale réduite au social, à un convivialisme mou, à une philosophie gnanngnan, qui ne demande aucun sacrifice. En fait de culte, il ne supporte plus que du simili : songeons à ces expressions : film-culte, livre-culte, chanteur-culte. La religion, chassée, revient au galop, sous des formes farcesques. Du coup, certains des démolisseurs se posent des questions : « *Ceux qui ont arraché la foi aux entrailles de nos temps commencent à s'en mordre les doigts* » disait J.E. Hallier. Il fallait y penser avant !

On émet une évidence lorsque l'on dit que le principal signe et la principale cause de la décadence de la culture résident dans le délabrement en France de ce que l'on continue à appeler sans rire l'éducation nationale. Il s'est produit avec l'active participation ou la déplorable passivité des gestionnaires politiques, des gouvernements, des syndicats, des enseignants, des parents, et

² Apologiste et théologien chrétien (155-220).

plus récemment, des « enseignés ». Il y a tout lieu de supposer qu'il s'agit d'un état de fait paneuropéen. Voilà au moins un lien entre les 25 ou 27 à venir ! Il n'en manque pas d'autres : voyez la hideur de l'architecture des villes depuis 1945, la monotonie de la laideur dans les bâtiments officiels, les nouvelles universités à travers l'Europe, les bâtiments européens à Strasbourg..

L'attaque contre les connaissances, le savoir, est particulièrement nette dans l'enseignement de la langue maternelle et des langues étrangères. Le français est trop souvent mal enseigné, et encore plus mal acquis, reçu, pratiqué, respecté. Tout est bon pour « démystifier » la norme, au profit des langues du caniveau. A ce rythme, un texte du XIX^e siècle deviendra vite inintelligible. Quant à la littérature, qui relève à proprement parler de la culture (la connaissance de la langue *comme simple outil* est du côté civilisation) elle est largement restreinte, mutilée, quasi abandonnée. Or, c'est bien un crime que de priver des générations entières d'un monde immense, débordant de richesses, auquel elles ont droit, sous prétexte que cela appartient au passé, où rien ne vaut. Ceux des enseignants qui veulent « casser la baraque » comme on disait en 1968 – ils sont une minorité, mais la majorité moutonnaire et de peu de convictions suit – savent ce qu'ils font : Simone Weil disait que « *la perte du passé, c'est la perte du surnaturel* ». Ils appliquent la recette.

Les richesses contrastées de la culture européenne

Au début du XX^e siècle, beaucoup voyaient et détestaient, en l'américanisme, l'essence même de l'Occident. Un bon représentant du pessimisme européen extrême, Drieu La Rochelle, fait cette profession de foi désolante : « *Je crois à la décadence de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique, de la planète (...) Il ne reste plus à nos yeux aujourd'hui, de toutes les civilisations (...) qu'une seule civilisation planétaire tout usée* ». Si Mr Donald Rumsfeld connaissait ces lignes, ce qui est improbable, il pourrait mettre Drieu La Rochelle dans sa collection d'Européens vieillards.

Que devient, dans cette ambiance morose, la prétention, qui est celle de la France, du moins depuis deux siècles, à une pensée universaliste ? On peut déjà se demander si cette prétention continuera à s'affirmer dans une France réduite au statut d'un « *département de l'Europe* », comme l'a dit, fièrement, un ministre de M. Raffarin. L'universalisme, d'ailleurs, ne concerne qu'une partie de l'Europe, l'Ouest surtout. Il fut un temps où en son nom on se croyait autorisé à s'imposer aux autres (c'est ce que fait aujourd'hui l'hyperpuissance, en brandissant la démocratie). L'universalisme, qui manque rarement une occasion de s'autocélébrer, peut être le masque d'un certain impérialisme. Soljénitsyne note une « *propension des Occidentaux à tout mesurer à*

l'aune occidentale », alors que l'universalisme vantard cache souvent autre chose encore : une profonde ignorance.

Nécessité des élites

Il n'y a aucune contradiction à affirmer, dans le même souffle, le rôle nécessaire d'élites et le caractère ouvert, accessible, si possible, à tous, de la culture. A un moment donné, elle est, idéalement, un partage, le plus vaste possible, entre les contemporains, et d'autre part le sentiment actif vivant, d'une communauté à travers les âges.

Ce n'est pas rêver que de *croire* – car il y a là, je le concède, quelque chose d'un acte de foi – qu'à travers mille canaux (certains sont évidents, mais tendent aujourd'hui à s'assécher, d'autres sont plus secrets) l'œuvre des créateurs se communique, avec ses bienfaits humanisants, à tous les échelons intellectuels et sociaux d'une communauté nationale, ou d'un continent.

Si l'Europe a brillé dans le monde, c'est par sa richesse en élites qui visaient, à l'envi, à atteindre ce que Goethe appelait *das Vortreffliche* : l'excellence.

Nos contemporains, qui ne perçoivent pas la différence notable entre égalité et égalitarisme, ou entre démocratie et démocratisation, tiquent au seul prononcer du mot : « *élites* » suggère un contexte politique, d'agression et de mépris. Saint Thomas d'Aquin nous a appris qu'il faut continuer à utiliser les vocables nobles, même si certains ont essayé de les souiller. Continuons donc à nous souhaiter des élites ! Ceux qui ne veulent pas voir dépasser des têtes sont voués à devenir tôt ou tard des guillotineurs.

*
* *

Je renvoie ceux qui auront trouvé trop sombres mes explications décousues, ceux qui vont répétant : « *Ça ne va pas si mal* » à Edgar, un personnage du roi Lear de Shakespeare (Acte IV, scène 1) : « And worse maybe yet. The worst is not so long as we can say : This is the worst ». « Le pire est encore à venir. Le pire n'est pas encore là, aussi longtemps que nous pouvons dire : C'est bien le pire ! ».

A moins d'apocalypses nucléaires, à moins d'invasions dévastatrices de barbares venus de l'Ouest ou de l'Est, les objets de la culture européenne seront sauvegardés dans leur matérialité : tableaux, vitraux, bibliothèques, sculptures, fresques, monuments, musées, mais ils risquent de former de plus en

plus un décor dont la signification vitale, essentielle, échappera aux Européens de l'avenir, si leur regard continue à être rivé sur leur étroite contemporanéité.

Oh ! ils pourraient se retrouver un jour détenteurs d'une culture dominante paneuropéenne. Elle n'aurait pas été polie par les âges, et par ce long commerce de personnes, d'esprits, de nations qui explique qu'aujourd'hui encore il y a beaucoup de chose qu'entre Européens, n'a pas besoin de *décoder*.

Le jour où il y aurait à nouveau une culture européenne, ce serait probablement un désastre, car cela ne pourrait se faire que sur le cadavre des cultures particulières vivantes. Ce serait un décalque vaguement adapté aux conditions locales, d'une culture pauvre venue de l'étranger. On ne trouvera personne qui consente à vivre, jusqu'à mourir, pour sauver en Europe ce qui passe les générations éphémères. L'idée de mourir pour le TGV, ou l'Internet est accablante d'absurdité. Mais aujourd'hui déjà, quel Européen, privé de ses convictions positives (Cioran définissait l'intellectuel européen comme « un fanatique sans convictions ! »), est prêt à mourir pour la Chapelle Sixtine ou la Symphonie inachevée ?

Ai-je trop cédé au « Kulturpessimismus » ? Le fait que ce terme, lancé, sauf erreur, par Nietzsche, soit apparu à la fin du XIX^e siècle indique assez que l'inquiétude et les interrogations autour de la culture ne sont pas nouvelles. Mais avec la fameuse (pas tant que cela) accélération de l'Histoire, les problématiques ont évolué, les conflits se sont exacerbés, les périls se sont rapprochés.

La culture telle qu'on l'a entendue pendant des siècles se retrouve, en Europe, coincée entre deux ennemis : en gros, entre d'une part la gauche qui penche toujours vers la culture de masse et l'endoctrinement insidieux, ou l'ultra-gauche qui regarde la culture comme un produit de la bourgeoisie, et donc l'exècre et la subvertit et, d'autre part, la droite *de l'avoir*, qui la néglige, ou veut qu'elle serve et rapporte.

Les jeunes, comme on dit, ont une responsabilité limitée dans la braderie d'une culture digne de ce nom. Mais les hommes de pouvoir et d'influence sont les premiers coupables. Quel mépris faut-il qu'ils nourrissent envers nous pour tolérer que le niveau mental, artistique, moral de la télévision sombre année après année !

Il y a, certes, des flots de résistance, aussi épars que les foyers de culture qui subsistaient durant le Haut Moyen Age. Mais les tentatives d'étendre l'éven-

tail des lecteurs échouent. Les derniers sondages indiquent que 40% des Français n'ouvrent jamais un livre, et que 60% n'en achètent pas. Dans un livre écrit avant la guerre, Franz Werfel, connu en France comme l'auteur du *Chant de Bernadette*, faisait déjà remarquer que « les livres au prix d'un sandwich n'ont pas propagé la culture et favorisé l'esprit ».

On pourrait dire, paraphrasant une formule célèbre d'André Malraux (« *Une vie ne vaut rien, mais...* ») : « La culture ne vaut rien, mais rien ne vaut la culture ». La deuxième proposition ne serait pas exacte, surtout pour les dizaines, les centaines de millions d'êtres humains qui, lorsqu'ils se lèvent, ne savent pas s'ils mangeront aujourd'hui. Mais ce n'est pas la considération de cette misère qui amène les puissants à négliger ou saccager le patrimoine, comme si c'était seulement un luxe.

Le plus grand voyant de notre époque, Alexandre Soljénitsyne, a publié dans *Le Figaro* du 21 janvier 1998 un article au titre éloquent : « Epuisement de la culture ? ». Il a bien vu que le déficit intellectuel et spirituel, face à l'explosion du progrès matériel et « civilisationnel », suffit à expliquer que dépérisse la culture comme savoir assimilé, comme reconnaissance, comme effort sur soi-même, comme travail intérieur : « Le bien-être a pris une avance considérable sur l'état de préparation du caractère humain, sur le travail d'autoéducation qui permet de dominer par l'âme et *donc par la réceptivité à la culture*, l'afflux des biens matériels ».

Que faire ? Entre la fin de la Deuxième Guerre mondiale et sa mort prématurée, Bernanos a passé son temps à clamer son désir de voir une révolte de la jeunesse et des âmes bien nées. Eh bien, utilisons les énergies positives de toute révolte et demandons aux partisans d'une Europe unie, qu'ils soient « fédéralistes » ou « souverainistes » et aux responsables politiques, de s'entendre sur un point au moins : le devoir de ne plus considérer la culture comme un vague accessoire, une roue de secours, et de créer les conditions de l'épanouissement d'une nouvelle culture conservatrice autant que novatrice. Il n'est pas besoin d'espérer...

Francis OLIVIER

Observations sur la vie politique en Italie

par Jean-Dominique DURAND

Au moment où une crise d'adaptation secoue la construction européenne, il est intéressant de faire le point sur la solidité politique de l'un des principaux membres fondateurs de l'Union.

La vie politique italienne est d'une grande complexité, son décryptage et son suivi restent toujours un exercice fort délicat. L'observateur, qu'il fût italien ou non, se trouve devant un système opaque que la lecture de la presse quotidienne, qui donne plus de place à la chronique des événements et des déclarations en « petites phrases » qu'à la réflexion politique, contribue mal à éclairer.

La cause principale tient en l'absence d'une structure politique claire. L'Italie a pourtant connu dans le passé récent de grands partis politiques, en l'occurrence le Parti démocrate chrétien et le Parti communiste, qui à eux deux ont rassemblé jusqu'à 75% de l'électorat. Mais ce bipartisme apparent, qu'un politologue italien a qualifié d'« imparfait », parce qu'il n'ouvrait pas sur l'alternance, masquait en fait une instabilité remarquable en raison du jeu des courants, notamment au sein de la Démocratie chrétienne, et de l'appoint toujours indispensable de petites formations pour constituer des majorités parlementaires.

Plus récemment la chute et la disparition de la Démocratie chrétienne (1992-1994) a ouvert la voie à la recherche d'une meilleure stabilité avec l'adoption d'un système électoral à un tour (avec cependant le maintien d'une dose non négligeable de proportionnelle), et la formation de deux coalitions, à droite et au centre-droit (la Maison des Libertés) et à gauche et au centre-gauche (l'Olivier). On en est venu à parler, improprement, de l'avènement d'une II^e République. En réalité, alors que les institutions n'ont pas été réfor-

mées, la chute en octobre 1998 de Romano Prodi qui voulait doter le pays d'une vie politique moderne, l'échec en mai 1999 du référendum visant à éliminer tout élément de proportionnalité dans les élections, la formation des gouvernements de Massimo D'Alema en octobre 1998 et de Silvio Berlusconi en mai 2001 sur la base de subtils dosages politiques, montrent la difficulté de l'opération. Par ailleurs la société italienne reste profondément marquée par nombre d' « affaires » jamais élucidées, qui font peser sur beaucoup d'hommes politiques de forts soupçons. Emblématiques à cet égard ont été les procédures judiciaires engagées contre Giulio Andreotti, notamment pour entente avec la mafia, et même pour complicité de meurtre, accusations dont celui qui fut 34 fois ministre et 6 fois président du Conseil entre 1946 et 1991, a été blanchi par la justice ; mais de telles accusations si énormes fussent-elles, n'ont pas contribué à rendre les Italiens confiants dans leur système politique.

Sans entrer dans le détail de faits toujours en mouvement, il est possible de dégager quelques éléments structurels de l'histoire politique de l'Italie. Ceux-ci ne permettent pas de suivre au quotidien les « poisons et délices » dans lesquels se meuvent les hommes politiques italiens, mais de disposer de quelques clés d'interprétation.

Le poids du transformisme

La notion de transformisme apparaît dans le système politique italien dès la réalisation de l'Unité, lié au fait que la vie politique s'organisa alors plus autour de quelques fortes personnalités qu'autour de partis politiques solides. Dès les années 1870, la formation des Ministères n'avait qu'un faible signification « politique » : ils étaient le fait de combinaisons, de coteries, de coalitions d'intérêts. Le mot « transformisme » provient d'un discours prononcé par le chef du gouvernement Agostino Depretis en octobre 1882 : il appelait à la « transformation des partis » pour dénoncer les alliances de coalitions et justifier les changements de majorités au cours d'une même législature.

Ce phénomène a perduré jusqu'à aujourd'hui. Entre 1945 et 1992, la Démocratie chrétienne étant elle-même un vaste parti interclassiste, partagé en de nombreux courants et sous-courants, le transformisme s'opérait d'une manière plus discrète, à l'intérieur même du parti dominant. Depuis la chute de la DCI, le transformisme reste une tendance lourde. En 1994, si la coalition dirigée par Silvio Berlusconi bénéficiait de la majorité absolue à la Chambre, il ne devait pas moins compter avec 38 groupes parlementaires, et ce fut la défection de l'un de ses alliés, la Ligue d'Umberto Bossi, qui fit tomber son gouvernement huit mois seulement après sa formation. Le gouvernement Prodi a été victime à son tour de la valse-hésitation de certains leaders comme

l'ancien Président de la République Cossiga, et du manque de soutien en cours de législature de l'ex-communiste Massimo D'Alema ; Rocco Buttiglione, fondateur du CDU, parti de catholiques conservateurs, issu de l'ancienne DCI, d'abord membre de la coalition de droite, a participé au gouvernement de gauche de D'Alema, pour le quitter sept mois après et siéger actuellement dans celui de Silvio Berlusconi. Actuellement, ce dernier vit sous la menace régulièrement réitérée de la Ligue du Nord de se retirer de la majorité. La lecture des pages de politique intérieure des quotidiens italiens ne fait que confirmer l'impression d'un mouvement perpétuel. Celui-ci rend difficile pour les Italiens eux-mêmes, un décryptage, et contribue à accentuer la coupure visible entre la population et un monde politique toujours plus clos et ésotérique, que l'homme de la rue désigne avec mépris sous le terme de « Palazzo ».

La balkanisation des partis politiques

La période 1945-1992, au cours de laquelle la vie politique italienne a été structurée par deux puissants partis, la Démocratie chrétienne et le Parti communiste, avec les limites déjà soulignées, apparaît aujourd'hui comme une parenthèse dans l'histoire de l'Italie contemporaine. Celle-ci est revenue depuis lors à une situation de fragmentation qui renvoie à celle qu'elle avait connue avant l'avènement du fascisme en 1922.

La conséquence immédiate de l'effondrement de la DCI est la division politique durable des catholiques avec au centre gauche le Parti populaire, à gauche le mouvement des chrétiens sociaux, à droite et au centre le CDU (Chrétiens démocratiques unis) et le CCD (Centre chrétien démocratique) ; si l'on ajoute plusieurs autres petits partis, et récemment une scission conduisant à la fondation de l'UDR par Francesco Cossiga et la création d'un nouveau parti, Democrazia Europea, à l'occasion des élections législatives de 2001, on mesure la fragmentation politique du catholicisme italien. On a parlé de « diaspora » pour exprimer ce phénomène qui réduit désormais l'unité politique des catholiques à un mythe, ou à une nostalgie. Ce puissant parti avait été surnommé ironiquement « la baleine blanche » ; dans un dessin humoristique le quotidien *La Repubblica* a pu constater qu'elle s'était transformée en « un banc de sardines » (dessin de Giuliano, publié le 27 avril 1999).

L'apparition à droite d'un parti conservateur, Forza Italia (littéralement, En avant l'Italie !) fondé par une personnalité venue du monde des affaires, Silvio Berlusconi, a également redistribué la donne politique. Après son bref passage au pouvoir de mai à décembre 1994, et la mise en place d'un mode de

scrutin majoritaire à un tour, deux grandes coalitions se sont forgées : l'une au centre-gauche, rassemblant principalement les anciens communistes devenus sociaux démocrates du PDS (Partito democratico della Sinistra) et le PPI (Parti populaire italien) et un autre issu de la DCI, la Rete, animée par le maire de Palerme Leoluca Orlando, les Verts et quelques autres groupes mineurs : ce pôle de l'Olivier a été dirigé par l'économiste catholique Romano Prodi. A droite le pôle des Libertés rassemble Forza Italia, les partis modérés issus de la DCI (le CDU et le CCD) et les anciens néofascistes reconvertis avec Gianfranco Fini dans le mouvement Alleanza Nazionale.

Cette apparente bi-polarisation est cependant limitée par le fait que le nouveau système électoral combine le scrutin majoritaire à un tour, ce qui implique la formation de deux grandes formations ou coalitions, et une dose assez importante de proportionnelle qui encourage à la division. De fait, on assiste depuis 1994 non seulement au maintien de la tradition italienne d'éclatement de la vie politique entre de nombreuses formations, mais même à son renforcement.

Chaque grand mouvement politique a subi une balkanisation de la même manière que le parti des catholiques : les communistes se sont partagés entre le Parti des DS (démocrates de gauche) et Rifondazione comunista, mouvement complexe qui se veut fidèle au vieux parti communiste tout en accueillant des militants plutôt gauchistes et en s'ouvrant actuellement aux altermondialistes, mais ce dernier a subi à son tour, à la fin de 1998, une nouvelle sécession. A l'extrême droite, les néofascistes du Mouvement social italien (MSI) qui avait été fondé par des nostalgiques du régime de Mussolini dès 1946, se sont partagés eux aussi, lors du Congrès de leur parti à Chiuggi en 1995, entre Alleanza Nazionale avec à sa tête Gianfranco Fini à la recherche d'une légitimité démocratique, et Fiamma Tricolore (Flamme Tricolore), dirigé par Pino Rauti, fidèle sans états d'âme aux origines fascistes pures et dures.

On observe cependant une certaine tendance au regroupement des petites formations au sein des deux grandes coalitions ; du côté de l'Olivier, la Margherita regroupe les Verts, le PPI et les Démocrates fondés par Lamberto Dini et fait à peu près jeu égal avec le PDS ; du côté de la Casa delle Libertà, CDU et CCD se sont fondus dans le « Biancofiore » (les politiciens italiens aiment les références végétales), constituant l'Union Démocrate Chrétienne (UDC). Mais les deux coalitions sont affaiblies par le fait de la nécessité pour accéder au pouvoir de trouver des alliés indispensables du point de vue de l'arithmétique parlementaire, qu'elles ne peuvent trouver que dans leurs

extrêmes, Rifondazione comunista pour la gauche et la Ligue du Nord pour la droite.

La bipolarisation est donc bien imparfaite mais elle est renforcée par la personnalisation des campagnes électorales : le printemps 2001 a été marqué par la confrontation entre deux conceptions du bien public incarnées à gauche par Francesco Rutelli, ancien maire de Rome et leader de la Margherita, et Silvio Berlusconi. Elle peut être renforcée encore par l'élection des maires et des présidents des régions au suffrage universel direct, ainsi que par le renforcement considérable des pouvoirs de ces derniers par une série de lois et de référendums qui ont accentué fortement la régionalisation et fait des présidents des régions de véritables *Governatori*, exerçant le pouvoir d'une manière très personnelle.

L'influence de l'Eglise catholique

Toute l'histoire de l'Italie contemporaine est marquée par le poids de l'Eglise catholique qui y exerce une influence singulière, d'autant plus forte que les structures étatiques sont faibles.

Ainsi, si l'unité italienne s'est réalisée contre le Pape et si le nouvel Etat a cherché à réduire l'influence de l'Eglise, ce qui s'est réalisé sur le plan politique (c'est tout le problème de la Question romaine), l'Eglise a toujours conservé une forte emprise sur la société. Ceci s'explique par ses structures diocésaines et paroissiales très proches des populations, par son lien très fort avec la papauté (encore aujourd'hui, la Conférence épiscopale est la seule dont le Président soit désigné par le Pape), par une remarquable capacité à mobiliser les laïcs (réseau de l'Action Catholique issue de l'œuvre des Congrès fondée en 1874) sur le plan économique (création des Caisses rurales à la fin du XIX^e siècle, mise en place de réseaux d'assurances et de mutuelles, et bancaires) comme sur le plan social (dans les domaines de la santé, de la charité, de la lutte contre les formes de marginalisation, domaines où l'Etat brille par son absence) ou sur le plan de la politique locale : si de 1868-1874 au début du XX^e siècle, la papauté avait interdit aux catholiques, par le *Non Expedit*, de se présenter aux élections et même de voter, cette injonction ne concernait pas les élections locales. Ainsi ont-ils assuré avec efficacité la présence catholique et sociale dans les communes et les provinces.

Par la suite le fascisme a tenté de limiter cette influence notamment sur la jeunesse, mais il dut concéder les Accords du Latran, Concordat et Traité portant création de l'Etat du Vatican. Ces textes, très favorables à l'Eglise, reconnus en 1947 par la Constitution de la République, lui donnèrent une large

capacité d'action. Il s'instaura alors un rapport ambigu, fait d'une grande réserve de la part du Saint-Siège, et d'un appui de l'Eglise au régime, tout au moins jusqu'en 1938, lorsque Mussolini adopta une législation raciste antisémite, et aligna l'Italie sur l'Allemagne hitlérienne. C'est surtout pendant l'occupation allemande, de septembre 1943 à mai 1945, que l'Eglise eut une action qui lui donna un prestige inégalé.

Le 5 juin 1944, quelques heures après la libération de Rome, une foule immense se rassembla spontanément devant la Basilique Saint-Pierre pour rendre hommage à l'action de Pie XII durant l'occupation. Cette manifestation réunissait toutes les tendances de la Résistance, les drapeaux rouges n'étant pas les moins nombreux. Elle était le signe du prestige dont bénéficiait l'Eglise. Cette dernière, en étant présente aux côtés de la population lorsque l'autorité civile légitime s'était effondrée en septembre 1943, dès le début de l'occupation allemande, avait assumé une fonction essentielle. Les autorités ecclésiastiques étaient apparues pour une population désemparée, comme le seul recours, l'espoir. La cure paroissiale, l'évêché devinrent les points de référence obligés de tout un peuple ; le pape et les évêques avaient retrouvé leur rôle antique de *Defensores Civitatis*. Leur action fut déterminante dans l'organisation du ravitaillement, la distribution des aides aux réfugiés victimes des bombardements, la protection des persécutés, juifs ou résistants. Ces actions menées avec courage, tant par les évêques que par les curés ou les religieux, dont beaucoup le payèrent de leur vie, apportèrent à l'Eglise un prestige immense.

Les événements de 1943-1945 et surtout la manière dont l'Eglise italienne leur répondit, donnent une clé de compréhension de la période suivante. Forte de son comportement et de son prestige, libérée de certaines compromissions passées avec le fascisme, elle pouvait aborder avec détermination la reconstruction du pays. Elle pouvait offrir une solution pour une reconstruction chrétienne, comme elle avait offert le recours dans le désastre. La démocratie chrétienne put alors s'affirmer comme l'expression politique des catholiques, avec le soutien de l'Eglise qui mobilisa ses moyens en sa faveur.

Une société sécularisée

Pourtant la société italienne s'est engagée à la fin des années 1940 dans la voie de la sécularisation. Celle-ci s'est accélérée sous l'effet du miracle économique, de l'irruption brutale de l'*American Way of Life*, et des ruptures sociales et culturelles introduites notamment par les puissantes migrations internes du Sud vers le Nord qui s'est industrialisé rapidement, notamment sous l'effet du choix européen de l'Italie.

Les années d'après-guerre, jusqu'à aujourd'hui, sont caractérisées par une modification des comportements individuels et un effondrement de l'influence de l'Eglise sur les mœurs. La loi sur le divorce fut votée en 1971 et le référendum du 12 mai 1974 fut une défaite aussi cinglante qu'inattendue pour l'Eglise et pour la Démocratie chrétienne : 40,7 % des Italiens votèrent en faveur de l'abrogation de la loi, et 59,3 % pour son maintien. Les catholiques s'étaient du reste divisés pour la première fois depuis la Libération, un groupe d'intellectuels et de syndicalistes catholiques se prononçant pour le « Non » à l'abrogation. En mai 1980, le référendum sur la loi en faveur de l'avortement votée en 1978, donna 68 % pour son maintien, confirmant l'évolution du pays. Ces deux référendums révélèrent la mutation profonde et durable de l'Italie.

Aujourd'hui, ce pays qui eut longtemps les taux de natalité et de fécondité les plus élevés d'Europe, a vu ces chiffres s'effondrer et devenir les plus bas du monde, et longtemps pays de forte émigration, il est devenu pays d'immigration. La baisse de la pratique religieuse est également significative, tout en restant relativement élevée : le nombre des messalisants est passé en moyenne de 70 % en 1956 à moins de 30 % de la population en 1991.

Dans le même temps, le soutien inconditionnel des organisations d'Action Catholique à la DC s'atténua sous l'effet des retombées du concile de Vatican II. Celui-ci tournait le dos à toute nostalgie d'Etat chrétien ; la liberté religieuse, le pluralisme des sociétés modernes étaient reconnues dans le cadre d'une volonté de dialogue avec les Eglises chrétiennes, avec les autres religions, et avec les non croyants. La Constitution pastorale *Gaudium et Spes* sur l'Eglise et le monde moderne l'amena à se repositionner au sein de la société contemporaine, et en Italie, à adopter peu à peu, une certaine réserve quant à l'engagement partisan. L'Action Catholique italienne fit alors un choix fondamental en faveur du religieux par rapport au politique. Cela ne signifiait pas du désintérêt pour la vie politique italienne, bien au contraire, mais plutôt la préparation d'un nouveau type d'intervention dans la société, qui prit toute sa dimension après 1994, alors que l'ère démocrate chrétienne avait pris fin.

L'influence renouvelée des catholiques

La disparition du parti n'a pas signifié celle des démocrates chrétiens. Ses héritiers des deux pôles, après avoir traversé de rudes turbulences, ont retrouvé de la vigueur. Les élections locales, municipales, provinciales et régionales le confirment nettement depuis 1996. Mais peut-on parler dans tous les cas de

démocrates chrétiens ? Certainement pas si l'on applique à la Démocratie chrétienne une définition stricte, au plan politique comme au plan ecclésiologique, et si l'on distingue la spécificité démocrate chrétienne et le pluralisme de la conscience religieuse et politique catholique. Dans ce cas, l'Italie semblerait se rapprocher de la situation française, caractérisée par la dispersion des catholiques à travers l'ensemble des partis politiques, avec une nette préférence pour ceux de la droite modérée.

Cependant la singularité italienne mérite d'être soulignée. Elle tient, d'une part, au poids acquis dans chacune des deux coalitions par les partis d'inspiration chrétienne. La vieille Démocratie chrétienne avait su constituer une classe politique de qualité : dans les deux coalitions, les hommes qui ont une vraie culture politique, de Romano Prodi à PierFerdinando Casini le président du Sénat, et bien d'autres, ont été presque tous formés à l'école de la DCI. Elle tient d'autre part à l'influence rénovée de l'Eglise en mesure d'exercer, grâce au concordat de 1984 qui a supprimé les aspects quasi théocratiques de celui de 1929 (en particulier le catholicisme n'est plus proclamé religion d'Etat), et grâce au pluralisme du militantisme et du vote catholique, une liberté d'expression neuve. L'Eglise n'a plus un parti catholique au pouvoir à ménager. Sur tous les terrains – lutte contre la criminalité, chômage, immigration, école, mœurs, bioéthique, paix, Europe... - le Saint-Siège fait entendre haut et fort son point de vue, qui devient vite l'objet d'un débat national. Les évêques, individuellement, à travers la Conférence épiscopale nationale ou les Conférences épiscopales régionales, multiplient les interventions au moyen de notes pastorales, lettres et autres documents, visant à proposer aux catholiques une unité d'action sur les problèmes de fond, et une vision commune de la Cité, par delà les séparations politiques et les intérêts partisans. Ils sont généralement très actifs et donnent à l'Eglise une grande visibilité : ils restent bien le plus souvent, les défenseurs de la Cité. Malgré la baisse de la pratique et celle des vocations religieuses, la capacité d'intervention de l'Eglise reste grande. Elle a même été renforcée par l'adoption du système du 8^{°/°°} qui permet aux contribuables de verser une partie de leur impôt aux Eglises, à des organismes humanitaires reconnus par l'Etat ou à l'Etat lui-même. En 2003, la Conférence Episcopale Italienne a ainsi reçu la somme record de un milliard et 16 millions d'euros au titre de l'année fiscale 2000. Plus de 87 % des contribuables italiens ont choisi d'attribuer leur 8^{°/°°} à l'Eglise. Grâce à cette manne celle-ci a les moyens de faire fonctionner tous ses réseaux d'œuvres et même d'apporter une aide très significative aux Eglises des pays pauvres. Elle entend bien répondre avec énergie aux appels pontificaux à une nouvelle évangélisation, et elle peut s'appuyer sur le respect unanime dont jouit le pape, dont témoigne sa récente visite au Parlement italien, le 14 novembre 2002.

L'idée d'un « projet culturel » de l'Église catholique pour l'Italie, lancée par le cardinal Camillo Ruini, président de la Conférence épiscopale et cardinal-vicaire du diocèse de Rome, commence à prendre corps à travers un dialogue permanent avec la culture italienne dans toute sa diversité.

Le laïcat catholique a pour sa part, réussi à renouveler en profondeur son engagement grâce à la création de nouvelles structures à côté de la traditionnelle Action Catholique. On peut évoquer le mouvement des Focolari fondé dès 1943 par Chiara Lubich ; Communion et Libération, mouvement né à Milan à la fin des années 1950 sous l'impulsion de l'aumônier d'un lycée, don Luigi Giussani pour rechercher hors de l'ACI de nouvelles voies d'engagement ; la Communauté de Sant'Egidio fondée en 1968 par Andrea Riccardi qui unit à travers la prière et la méditation de l'Écriture, la promotion de la paix, la lutte contre les exclusions et le dialogue interreligieux, des initiatives de paix dans le monde et le combat contre la pauvreté. Ces mouvements ont des charismes très différents, Communion et Libération a une dimension traditionaliste marquée et est tentée par l'engagement politique direct (le président de la région de Lombardie, et de nombreuses personnalités de droite en sont issus) ; les Focolari et Sant'Egidio se caractérisent par un grand esprit d'ouverture au dialogue. Tous ont en commun un lien fort avec le Souverain Pontife.

Les Années de plomb (1970-1988)

La décennie 1970 a été caractérisée par plusieurs événements d'une importance telle qu'aujourd'hui elle apparaît comme un tournant. Ces années furent celles de la violence politique, qu'on peut interpréter comme le fruit des transformations économiques et sociales rapides que le pays venait de subir, provoquant une formidable mutation de la société italienne. Une explosion étudiante se produisit à l'automne 1967 et dura jusqu'au printemps 1968. Puis l'« automne chaud » de 1969 marqué par une vague de grèves avec occupation de locaux et manifestations, surtout dans le Nord, révéla l'émergence de mouvements révolutionnaires tels « Lotta continua » ou « Avanguardia operaia », et les Brigades rouges fondées en 1970. Ils pratiquaient un activisme qui dépassa amplement les centrales syndicales et déboucha sur l'action terroriste.

Ces groupes, formés de jeunes gens issus généralement des classes moyennes urbaines, formés dans les milieux d'Action Catholique pour les uns, aux Jeunesses communistes pour les autres, étaient influencés par les groupes terroristes qui s'étaient développés ces années-là, la bande Baader-

Meinhof en Allemagne, les Tupamaros en Uruguay. Mais ceux-ci ont été dépassés par l'audace et la violence des organisations italiennes, et surtout par l'installation de ces dernières pour longtemps dans le paysage politique de la péninsule.

Les « Années de plomb » sont ainsi nommées en raison des actions terroristes qui se multiplièrent pour déstabiliser l'Etat et la démocratie. L'Italie fut confrontée à un double terrorisme. Celui attribué à l'extrême droite se traduisit par la « stratégie de la tension » qui voulait empêcher le rapprochement de la DC avec le Parti communiste, dans le contexte de la double politique d'Enrico Berlinguer pour le PCI et d'Aldo Moro pour la DCI : ce furent les attentats au siège de la Banque de l'Agriculture, piazza Fontana à Milan en décembre 1969 (19 morts), sur la place Della Loggia à Brescia en 1974, contre le train *Italicus* Rome-Munich la même année, dans la gare de Bologne en 1980, attentat particulièrement meurtrier qui fit 89 morts.

Le terrorisme de l'extrême gauchisme incarné notamment par les Brigades rouges entendait porter ses attaques au « cœur de l'Etat ». Il débuta en 1974 par l'enlèvement d'un magistrat, le juge Sossi, et culmina avec le rapt et l'assassinat d'Aldo Moro en 1978. Commentateurs et analystes de la vie politique italienne considérèrent que l'assassinat de l'universitaire et responsable démocrate chrétien Roberto Ruffilli, le 16 avril 1988, avait achevé le cycle. Si le terrorisme d'extrême droite était aveugle et frappait indistinctement dans les foules, les actions de l'extrême gauche s'attaquaient à des personnalités représentatives, magistrats et policiers, journalistes et hommes politiques, universitaires, responsables syndicaux. Tous les partis furent visés et déplorèrent des victimes, mais le tribut payé par la Démocratie chrétienne et plus largement par l'« aire catholique » de l'espace politique fut considérable. Il est difficile de trouver des statistiques sûres, mais l'ensemble des victimes des actions terroristes est évalué à plus de 400 morts et 2000 blessés.

Il est à l'actif des partis politiques italiens et des gouvernements d'avoir su gérer cette formidable attaque contre les institutions républicaines. Elle a été maîtrisée sans que les principes fondamentaux de la démocratie ne fussent menacés. La ligne de la fermeté, c'est-à-dire du refus de toute négociation avec les terroristes, voulue par les dirigeants démocrates chrétiens comme par les communistes, l'emporta toujours. Le terrorisme fut, si ce n'est complètement éradiqué, du moins provisoirement vaincu, par la double action policière placée sous l'autorité du général Carlo Alberto Dalla Chiesa, et judiciaire avec le vote en 1982 de la loi en faveur des « repentis », destinée à favoriser les dénonciations en échange de remises de peines. Cependant la société ita-

lienne continue à générer des violences nihilistes. Les assassinats par les Brigades rouges de conseillers du gouvernement, Massimo D'Antona le 20 mai 1999 et de Marco Biagi le 19 mars 2002, semblent rouvrir une plaie qu'on avait pu croire refermée.

Il pèse sur la société italienne et sur la vie politique du pays, le fait que bien des drames ne furent jamais résolus, notamment parmi les attentats attribués à l'extrême droite. L'affaire Moro elle-même, malgré les procès des principaux protagonistes, reste marquée par des zones d'ombre nombreuses. L'extension de la corruption, des scandales en tous genres, des affaires improbables comme celle de la loge maçonnique P2 qui semble avoir fonctionné comme un pouvoir occulte, dans le sens d'un retour d'un régime autoritaire, sans que la lumière ait jamais pu être réellement faite, le rôle trouble des services secrets, n'ont cessé de couper la classe politique du pays.

Le séisme politique de 1992

Aux élections de 1992, la DCI obtenait encore 29,7 % des suffrages et restait l'axe du gouvernement. En mars 1994, le Parti populaire, héritier de la DC disparue, se contentait d'un peu plus de 11 %, et 10 % aux élections européennes de juin. Entre-temps l'opération *Mani pulite* (« mains propres ») déclenchée par des magistrats à Milan le 17 février 1992, avait mis à jour un régime de corruption aux larges ramifications, au point que l'on a pu parler de *Tangentopoli* (Cité des pots-de-vin) et même de « cleptocratie ». Les magistrats ont jeté à bas les hommes politiques et les partis qui paraissaient les plus compromis, à savoir le Parti socialiste, dont le leader Bettino Craxi dut partir en Tunisie pour un exil sans retour pour échapper à la justice, et le Parti démocrate chrétien.

Toute une série d'événements aux effets cumulatifs contribuèrent à déclencher un véritable séisme politique en 1992, provoquant la disparition de ce puissant parti : la destruction du Mur de Berlin en 1990 et la chute des régimes communistes en Europe centrale et orientale, la transformation du PCI en un parti social démocrate, le PDS, donc l'effritement de l'adversaire, l'extension du banditisme en particulier dans le Sud – mafia en Sicile, camorra en Campanie, n'dranghetta en Calabre – qui réalise des profits gigantesques grâce au trafic de la drogue et des armes et à l'exploitation d'une partie de l'immigration clandestine, la multiplication d'attentats spectaculaires qui coûtèrent la vie à des personnalités respectées et même vénérées par la population, du général Dalla Chiesa aux juges Falcone et Borsellino – assassinats parmi des centaines d'assassinats qui peuvent chaque année être attribués à la criminalité organisée - , les dysfonctionnements de l'Etat et des ser-

vices publics, les difficultés économiques et le chômage, les « affaires ». Tout ceci cumulé, a participé à l'effondrement.

Les critiques se multiplièrent au sein même de l'Eglise, à l'encontre d'un parti considéré comme un simple gestionnaire du pouvoir, de moins en moins investi par l'idéal chrétien, dont certains dirigeants auraient oublié les principes éthiques de base. Des forces nouvelles s'étaient développées dans le Nord, en Vénétie dès 1983 avec la Ligue vénète, puis la Ligue lombarde, et à partir de 1990, la Lega Nord. Cette dernière mina les positions de la DC, avec à sa tête un chef populiste, démagogue et charismatique, Umberto Bossi qui sut drainer mécontentements, peurs et rancunes en déployant l'étendard de l'ethno-nationalisme. Il a su attirer un vote protestataire, vif parmi les petits entrepreneurs et commerçants, qui entendait exprimer le mécontentement devant la fiscalité et les mauvais fonctionnements des services publics attribués au gouvernement. Avec son slogan « Contre Rome », il catalysa les rancœurs contre la bureaucratie, les partis et les politiciens. S'appuyant sur un fort localisme, la Lega Nord obtint 18 % des voix en Lombardie en 1990 lors des élections municipales et provinciales, et fit son entrée au Parlement national en 1992 en faisant élire, avec 8,6 % des voix, 55 députés. En 1996 elle franchit le cap des 10 %. L'agressivité de son chef même à l'encontre de ses propres compagnons de combat, l'évolution de ses revendications, passant de l'exigence d'une réforme institutionnelle qui ferait de l'Italie un Etat fédéral, à celle de la sécession du Nord, allant jusqu'à proclamer une République de Padanie, ont fait perdre à ce mouvement des suffrages et de l'influence, mais plusieurs de ses leaders, dont Umberto Bossi, sont aujourd'hui membres du gouvernement Berlusconi.

Un nouvel équilibre démocratique ?

On peut se demander si l'Italie est bien passée à une II^e République comme beaucoup d'observateurs avaient cru le discerner après 1992.

L'Italie, prise dans une tempête politique sans précédent depuis la proclamation de la République en 1946, a trouvé en elle-même le ressort suffisant pour rétablir un équilibre démocratique. Des positions extrémistes se sont développées notamment sur les thèmes de l'organisation de l'Etat et de l'unité nationale, sur l'accueil des immigrés, mais dans l'ensemble, comme dans la période de lutte contre les terrorismes, les institutions ont tenu. La Présidence de la République s'est même renforcée avec l'élection au printemps de 1992 du démocrate chrétien Oscar Luigi Scalfaro qui a su traverser un septennat particulièrement difficile avec habileté et fermeté, et en 1999, avec celle dès le premier tour de scrutin de Carlo Azeglio Ciampi, personnalité unanime-

ment respectée. D'autre part la chute de la Démocratie chrétienne et du Parti socialiste, la transformation du Parti communiste, ont entraîné un renouvellement important de la classe politique.

Dans le même temps on a assisté à un affaïssement des thèmes fondateurs de la République : l'antifascisme et la Résistance font l'objet d'une relecture historique – tout comme le fascisme – et d'une réévaluation qui conduisent à bien des remises en question. Le débat, dans lequel s'impliquent la plupart des intellectuels est intense et occupe une place considérable dans l'ensemble des médias. Il y a ici une mutation d'ampleur si l'on pense que la reconstruction de l'Italie après 1945 s'était fondée sur les idéaux issus du combat contre le fascisme : en 1948 l'ensemble des partis résolument antifascistes représentait plus de 90 % de l'électorat. Pour réaffirmer l'identité républicaine et démocratique de l'Italie, et freiner une dérive du gouvernement vers toujours plus de complaisance envers un certain passé, le Président Ciampi a voulu rendre en 2002 tout leur éclat aux commémorations du 25 avril (fête de la Libération) et du 2 juin (victoire de la République).

Sur le plan politique comme sur le plan culturel, l'Italie semble bien être passée d'une République à l'autre, peut-être moins sous l'effet des événements de 1992-1994, que sous l'effet des conséquences à long terme de l'arrivée au pouvoir en 1983 du socialiste Bettino Craxi : ce gouvernement s'est en effet voulu « modernisateur » de la vie politique et sociale, tournant le dos à la « vieille morale » sociale et antifasciste qui unissait en fait depuis 1945 le Parti communiste et la Démocratie chrétienne et qui avait tant marqué l'histoire de l'Italie au cours des quarante dernières années. Qu'il s'agisse des mœurs, de la lecture du passé et en particulier du passé fasciste, des rapports sociaux comme de la politique étrangère, il fallait se « libérer » des anciennes tutelles. Le parti de Bettino Craxi et lui-même personnellement ont mal fini, mais les effets de cette politique se font sentir jusqu'à aujourd'hui : les changements sociaux et culturels qui se sont affirmés dans le Nord et le Nord-Est (culte de l'efficacité économique au détriment de la personne humaine, critiques violentes contre Rome, réactions de type raciste contre l'immigration et contre le Sud du pays...), les Ligues, le berlusconisme mélange de vulgarité, d'affairisme et de mépris pour les personnes, sont bien des sous-produits du craxisme.

En même temps des éléments structurels qui caractérisent l'histoire de ce pays depuis l'Unité paraissent se perpétuer : le transformisme, la balkanisation des partis, la difficulté à faire émerger de grands pôles politiques, la faiblesse de l'Etat, le poids de l'Eglise catholique. Peut-on en conclure comme

le fit Jean Schlumberger : « Oui, tout s'est toujours arrangé dans ce pays, qui ne se laisse jamais coincer dans les dilemmes tragiques ou les alternatives trop rigoureuses. Partout ailleurs la rencontre du spirituel et du temporel, l'insertion de l'absolu dans le contingent, auraient conduit à des heurts idéologiques. Ici tout le monde y a mis du sien pour éviter les courts-circuits ».

Jean-Dominique DURAND

Mes pensées
MONTESQUIEU

« Quoiqu'on doive aimer sa patrie, il est aussi ridicule d'en parler avec prévention que de sa femme, de sa naissance ou de son bien. Que la vanité est sottise partout ! »

Présence de Raymond Aron

(1905-1983)

par Christian SAVÈS

A l'occasion du vingtième anniversaire du décès de Raymond Aron, France-Forum se devait de rendre un hommage à celui qui fut si proche, par l'esprit, de notre revue.

1 7 octobre 1983 : l'homme qui sort du Tribunal de Grande Instance de Paris n'a plus que quelques secondes à vivre. Raymond Aron va nous quitter sur un ultime acte de générosité. Il vient en effet de témoigner en faveur de Bertrand de Jouvenel, dans le procès en diffamation l'opposant à l'historien Zeev Sternhell, lequel l'avait qualifié de « fasciste » et de « pro-nazi » dans son livre « Ni Droite, ni Gauche ». Par son geste, c'est-à-dire par son témoignage libre et scupuleux au procès, ce grand penseur avait une nouvelle fois (une dernière fois ...) sacrifié à cette exigence de probité intellectuelle qui avait caractérisé toute son existence.

C'était il y a vingt ans (déjà) et c'est ce jour-là qu'Aron choisissait pour nous quitter, pour tirer définitivement sa révérence. Avec lui disparaissait la figure intellectuelle qui avait dominé, de la tête et des épaules, la réflexion politique du demi-siècle écoulé. Raymond Aron a eu la satisfaction de mourir comme il avait vécu : en sage, en témoin éclairé, bref en spectateur engagé de son siècle.... Cette fin, hautement symbolique, fut d'une certaine manière le point d'orgue et l'apothéose d'une existence placée sous le signe de la vérité, de sa quête permanente. Aron est mort de la plus belle mort qui soit, pour un philosophe : une mort au service de ses idées, de son engagement intellectuel, en tant que témoin et acteur de son époque. Ils sont peu, avant lui, à avoir eu l'insigne privilège d'illustrer par leur mort leur attachement à leurs idées, à leur enseignement... autre manière d'en affirmer l'intangibilité. Aron appartenait à cette tradition de philosophes dans la cité, courageux et déterminés, sachant payer de leur personne (parfois, au prix fort, à l'instar de Socrate ou de Patocka) pour défendre et illustrer leurs idées, leurs convictions. C'est un peu la posture du philosophe qui, ayant mis tout son art dans sa vie, sait également

(le moment venu) mourir dans les règles de l'art, de son art. Car il n'est pas de philosophe authentique qui ne sache qu'il n'est pas d'art de vivre qui ne s'accompagne d'un art de mourir : « que philosopher c'est apprendre à mourir » écrivait déjà Montaigne. Celui-là n'est pas préoccupé par l'idée de la mort ; il l'attend même avec sérénité, puisqu'il sait qu'elle va lui offrir l'occasion de changer sa vie en destin.

C'est qu'il n'est pas donné à tout le monde de hisser sa mort à la hauteur de sa vie, d'en faire l'exact reflet, bref une œuvre d'art. Cela ne peut-être, assurément, que la marque des très grands philosophes : ceux qu'une complicité unit au destin et à l'Histoire. Cette faveur qui lui fut faite, Aron l'avait en réalité conquise de haute lutte. Sa vie fut en tout point conforme à ce que le grand Max Weber (avec lequel il se reconnaissait une « affinité élective ») appela le devoir de vérité, inconditionnel du point de vue de l'éthique absolue. En un demi-siècle de vie intellectuelle et publique, il ne dérogea jamais à ce devoir, au prix d'un effort permanent de vigilance sur lui-même, d'ascèse.

C'est le séjour en Allemagne (mars 1930-septembre 1933) qui constitua le moment fort de son existence, en ce sens qu'il lui révéla sa vocation... et le révéla à lui-même. Véritable « détonateur intellectuel », ce séjour en Allemagne décida de son projet philosophique : ce sera la philosophie de l'Histoire. Quelques passages des « Mémoires » attestent de l'importance de ce séjour : « Quant à moi, j'avais franchi une étape dans mon éducation politique – une éducation qui durera aussi longtemps que mon existence elle-même. J'avais compris et accepté la politique en tant que telle, irréductible à la morale ; je ne chercherais plus, dans des propos ou par des signatures, à donner la preuve de mes bons sentiments. Penser la politique, c'est penser les acteurs, donc analyser leurs décisions, leurs fins, leurs moyens, leur univers mental ». Son choix était fait, immédiatement et à plus long terme. Dans l'immédiat, c'est son projet philosophique qu'il concrétisa, entre 1933 et 1938, avec sa thèse de doctorat constituant une « Introduction à la philosophie de l'Histoire » (Essai sur les limites de l'objectivité historique). A plus long terme, il entreprit d'investir, à partir de la philosophie de l'Histoire, le champ de la réflexion politique en consacrant à celle-ci le reste de sa vie. Cet esprit supérieur comprit alors que l'Histoire est tragique et que, s'il en est ainsi, c'est bien parce que si l'humanité fait son histoire, elle ne sait pas quelle histoire elle fait, selon le mot fameux d'Aron. D'une grande rectitude morale, l'homme ne se trompera pas dans ses choix politiques : sa lucidité, la sûreté de son jugement, la quête permanente du Juste et du Vrai (ces deux grands idéaux socratiques) l'y aideront grandement. En juillet 1940, Aron est l'un des premiers à rejoindre Londres et la France libre. Après la guerre, il devient le

défenseur indéfectible de la démocratie et de la liberté, face à la menace soviétique, c'est-à-dire face au péril totalitaire.

Travailleur acharné et endurent (même s'il devait finir par y laisser un peu la santé) il mènera plusieurs carrières de front : celle d'un universitaire (il enseigna dans les lieux les plus prestigieux, à la Sorbonne et au Collège de France) – conférencier occasionnel – écrivain – journaliste. Pour autant, cette activité débordante ne représenta pas une forme de dispersion préjudiciable à l'œuvre, loin s'en faut. C'est que l'homme savait, comme personne, se servir de ses multiples casquettes et puiser dans la variété de ses expériences pour conférer à ses analyses une densité et une qualité, une justesse rarement égales. L'acuité du regard aronien porté sur les événements de son temps s'explique largement par le fait que son approche n'était jamais mono causale, réductrice. Elle était toujours cognitive et compréhensive (cet héritage de la sociologie wébérienne...). En d'autres termes, Aron intégrait (ou réintégrait) toujours plusieurs dimensions dans le champ de son étude. La philosophie, mais aussi la sociologie, l'Histoire, l'économie et la science politique. Aron était un peu tout cela à la fois ; son talent lui permettait de l'être sans dilettantisme aucun.

Ce qu'il y avait de plus impressionnant, chez lui, c'était cette faculté de prendre instantanément du recul, par rapport à l'événement, de le mettre en perspective en lui apportant un éclairage unique, en l'interprétant (ou en le réinterprétant) à partir d'une analyse dépassionnée et non partisane, en ne recherchant pas la vérité dans (de ?) l'instant mais en prenant rendez-vous avec l'Histoire au long cours. Car Aron savait, mieux que quiconque, que la vérité ne prend rendez-vous qu'avec le temps long de l'Histoire : il n'y a de vérité qu'au long cours... C'est en se défiant des viles tentations polémiques, en affirmant la seule supériorité de l'esprit qui fait l'effort de penser le réel, qui fait même un effort de consentement au réel, que Raymond Aron s'est hissé au firmament de la réflexion politique. Cet effort permanent de rigueur et d'ascèse, il se l'infligeait chaque jour par l'écriture. Un peu à la façon de Montaigne dans ses « Essais », elle était pour lui l'occasion de se tâter au plus profond du mal, lorsqu'il pensait politique. C'est toujours par l'écriture qu'il devint l'un des commentateurs les plus écoutés de son époque : ses analyses, dont l'écho dépassa largement les frontières de l'Hexagone, lui apportèrent une audience et une reconnaissance internationales qui firent pâlir bien des journalistes et des universitaires.

Esprit encyclopédique et universel, peu de domaines échappèrent à sa curiosité intellectuelle, à son emprise, son questionnement, bref à sa puissance

ce d'investigation et à son savoir. Aron sera le témoin engagé et le commentateur de la plupart des événements politiques de l'après-guerre, tous marqués par la prégnance du péril rouge : coup de Prague (1948) – émeutes ouvrières de Berlin (1953) – révolution hongroise (1956) – printemps de Prague (1968) – intervention en Afghanistan (1979) – Il suivra par ailleurs avec une grande attention les péripéties de la crise de Suez (1956), ainsi que le drame algérien et son dénouement (il devait prendre, à ce sujet, une position originale et à contre-courant). Longtemps, l'homme sera aussi courageux qu'esseulé : celui qui avait eu l'audace (et même l'outrecuidance) de publier, en 1955, « l'Opium des Intellectuels » deviendra la tête de turc de la Gauche bien pensante, sa victime expiatoire, son bouc émissaire. C'est qu'ils étaient nombreux, à gauche, à estimer qu'il ne fallait pas « désespérer Billancourt », Sartre en tête. Au demeurant, cette gauche mettra du temps à évoluer, à changer d'avis, puisque ce n'est véritablement qu'en 1983, avec la publication des Mémoires (unaniment salués par la critique) qu'elle reconnaîtra enfin les qualités et l'importance de l'œuvre de celui qui fut, pendant de longues années, son plus redoutable adversaire et son principal récusateur, sur le terrain des idées. Ainsi, Raymond Aron aura dû attendre d'être au soir de sa vie pour faire enfin l'unanimité. Il paraît que tout vient, à qui sait attendre...

Raymond Aron fut également, il serait ici malvenu de l'oublier, un collaborateur occasionnel de *France Forum*, qu'il gratifia de quelques articles, dans les années 60. De même participa-t-il à quelques tables rondes et forums de discussion organisés par Etienne Borne et Henri Bourbon. C'est qu'Aron avait en commun avec notre revue le respect de valeurs essentielles : la liberté, la démocratie, la personne humaine. Cet « humanisme démocratique », il le faisait sien. Celui qui avait écrit, en 1977, son « Plaidoyer pour l'Europe décadente », savait que cette vieille Europe ne pouvait résister, face à l'hégémonisme soviétique, que si elle était forte, c'est-à-dire si elle s'accordait indéfectiblement sur ce qui avait fait son passé, son Histoire : une tradition démocratique et libérale, une économie ouverte, une culture judéo-chrétienne, une conscience politique claire de ses intérêts bien compris... et une capacité militaire lui permettant enfin de se faire respecter.

Aron nous manque : il n'a pas été remplacé. Mais il nous reste ses livres, à lire ou à relire. « Qu'est-ce qu'une grande vie ? Une pensée de la jeunesse exécutée par l'âge mûr » affirmait Alfred de Vigny. A n'en pas douter, cette maxime-là rend compte de la vie d'Aron mieux qu' aucune autre. Entre le séjour en Allemagne (la pensée de jeunesse) et les mémoires (l'accomplissement de l'âge mûr) il a eu le temps de construire une grande vie, en cinquante ans de réflexion politique. En définitive, c'est toute sa vie d'homme qui

s'est construite autour de cette exigence : construire et conforter son œuvre autour d'une intuition de jeunesse, une intuition qui fut la bonne...

Christian SAVÈS

Des colloques ont été organisés, autour de la pensée de Raymond Aron. Parmi les plus récents, il convient de citer :

- le colloque international de Budapest, organisé sous la direction de la Fondation Joseph Karolyi à Budapest, les 6 et 7 octobre 2000 ;
- le colloque international de Rome, organisé par la Fondation Ideazione, à l'initiative d'Alessandro Campi, les 10 et 11 avril 2003.

Jean Lecanuet – Etienne Borne : deux destins croisés

par Jean CHÉLINI

Dix ans déjà que deux figures de la famille démocrate chrétienne ont disparu de la scène du monde, au bout de parcours aussi proches que différents, au delà de l'amitié profonde qu'ils se portaient, de leur confiance réciproque et de leur communion dans le même idéal. Pour avoir partagé leurs travaux et leurs combats pendant près de trente ans, les avoir aimés et admirés dans leurs différences, je revois leur visage et leur itinéraire avec une affectueuse nostalgie.

L'un et l'autre appartenaient à la génération grandie dans l'entre-deux-guerres au cœur du bouillonnement généreux des milieux catholiques en transit de l'Action Française au choix de la démocratie. Au contact de Maritain et de Mounier, familiers du groupe de Francisque Gay, lecteurs de *L'Aube* tous deux avaient fait le choix de la démocratie, tout en préparant l'agrégation de philosophie, à laquelle ils réussirent chacun brillamment à quelques années d'intervalle. En 1942, nous trouvons Etienne Borne enseignant dans la Khâgne de Toulouse, fortement engagé dans la Résistance en liaison avec Edouard Michelet à Brive et Pierre-Henri Teitgen replié à la Faculté de Droit de Montpellier et contribuant sur place avec le chanoine Gèze, animateur de la Résistance spirituelle de la région, à la diffusion de *Témoignage chrétien*.

Jean Lecanuet a été nommé professeur à Douai, en 1942, puis professeur de philosophie de la Khâgne de Lille. Sous l'influence de l'abbé Raymond Vancourt, son collègue philosophe à la catho de Lille, il entre dans la Résistance, participe à plusieurs opérations de sabotage des voies ferrées, arrêté par la Gestapo il réussit à s'enfuir et passe les derniers mois de l'occupation, près de Dunkerque, caché chez un ébéniste fabricant de cercueils. A ces deux destins jusqu'alors singulièrement parallèles, la Libération ouvre la perspective de nouvelles entreprises que chacun choisira selon son caractère, à l'un la réflexion essentiellement intellectuelle, à l'autre l'action politique.

Etienne Borne est nommé commissaire à l'information par Pierre-Henri Teitgen, et procède à l'épuration de la presse locale parue sous Vichy. Il fonde un journal démocrate chrétien La Victoire, mais quitte rapidement ses fonctions officielles. En 1946, il est nommé à la Khâgne de Louis le Grand et restera professeur de philosophie toute sa vie, avec une promotion d'Inspecteur Général, il publiera plusieurs essais et sera maître à penser des partis politiques, qui successivement, incarnèrent le courant démocrate d'inspiration chrétienne, le MRP, le Centre Démocrate, le Centre des Démocrates sociaux. Longtemps il interviendra dans les congrès nationaux rappelant les principes d'action, indiquant les chemins de l'idéal. Après avoir dirigé *Terre humaine*, il fonda avec Jean Lecanuet et Henri Bourbon *France-Forum* en 1957, et le dirigera jusqu'à sa mort. Le périodique fidèle à son inspiration accueillera son Bloc-note à la quatrième de couverture, tandis que *La Croix* publiait ses tribunes régulières. Ecrivain scrupuleux, il réécrivait deux ou trois fois sa copie, orateur convaincu et convaincant, il appuyait son discours par de grands mouvements de mains. Je l'avais reçu en 1978, à l'Institut d'études politiques d'Aix après la sortie de ses *Commentaires* (Le Cerf, coll *Rencontres*) et je le revois devant les étudiants passionnés débattre avec lui-même son sujet, *Christianisme et socialisme*. Sa gestuelle oratoire était extraordinaire, sa tête et tout son corps accompagnait sa démonstration, à la tribune d'un congrès comme dans sa chaire professorale. Il voulait enseigner et convaincre.

Jean Lecanuet avait suivi une toute autre carrière. Les cabinets ministériels dès après la Libération, les luttes électorales, les mandats politiques, député de la Seine Maritime en 1951, maire de Rouen en 1968. il avait pris la tête du MRP en 1965 et entré dans l'actualité la plus brûlante en étant candidat à la présidentielle de 1965. Ce combat perdu lui donna une dimension nationale, mais son attitude au deuxième tour lui vaudra l'inimitié durable des gaullistes et lui fermera pour l'avenir les portes de l'Élysée. Fondateur du Centre Démocrate, il voulait donner une nouvelle ampleur à sa famille politique.

En apportant son appui décisif à la victoire de Valéry Giscard d'Estaing, il revint aux affaires en 1974. garde des Sceaux, puis ministre du Plan, il devint sénateur en 1977, et le resta jusqu'à sa mort, après un bref retour à l'Assemblée Nationale et avoir été parlementaire européen. Il avait contribué à la création de l'UDF, qu'il présida de mai 1978 à 1987. Il joua pendant ces années un rôle décisif dans les milieux parlementaires, sans pouvoir accéder à la magistrature suprême. Européen convaincu, il travailla au sein de la fédération des partis démocrates chrétien européen, le Parti Populaire Européen, à accélérer la constitution de l'Europe politique. Orateur de très

grand talent, il mobilisait les foules et entraînait ses auditoires. Il incarna pendant toutes ces années, l'idéal de plusieurs générations d'hommes et de femmes, défenseur de la démocratie, partisan du progrès social, dans une perspective humaniste respectueuse des valeurs chrétiennes..

*
* *

Les destins croisés de ces deux hommes les ont fait sans cesse collaborer, dans l'attachement aux mêmes valeurs dans des démarches différentes. Modeste, précis jusqu'au scrupule, Borne enseigna sans cesse ses camarades de parti et plus largement les milieux chrétiens, sans vouloir exercer autre chose que l'influence d'un guide. Superbe, Lecanuet nourrissait l'ambition d'un chef, en entraînant les foules à sa suite. Borne était la lumière, Lecanuet la fulgurance, exprimée dans une éloquence de feu et une prestance exceptionnelle, je le revois encore traverser seul en habit la place Saint-Pierre lors de la béatification de Mgr de Mazenod, en 1975. Les militants étaient fiers de leur leader. Mais tous deux appartenaient à cette famille politique mal aimée du public français, attachée à des idées, refusant de servir un homme. Ce malentendu national et durable a nui à leur carrière. Il tient à leur engagement bien plus qu'à leur personnes auxquelles tous rendaient hommage¹.

Jean CHÉLINI

¹ Sur Jean Lecanuet on lira avec intérêt la biographie de ma collègue Nadine Josette Chaline, *Jean Lecanuet* (Beauchesne, 2000) avec les témoignages de François Bayrou et Dominique Baudis et notamment sa lettre à Etienne Borne et Henri Bourbon, de juillet 1966, dans laquelle il expliquait les contraintes de la démarche politique et ses limites.

40^e anniversaire du décès de Robert Schuman

par Paul COLLOWALD

A l'occasion du 40^e anniversaire du décès de Robert Schuman, le 4 septembre 1963, le Centre européen de Scy-Chazelles a organisé une manifestation européenne le 6 septembre dernier. Une table ronde présidée par Jean Seitlinger a évoqué « L'actualité de l'héritage de Robert Schuman ».

Notre ami Paul Collowald, ancien Directeur général de l'Information au Parlement européen et proche collaborateur de Pierre Pflimlin, y a présenté un rapport sur « les idées de Robert Schuman aujourd'hui ».

Nous en publions les passages essentiels.

Avant d'évoquer les idées de Robert Schuman, j'aimerais revenir un instant en arrière, en évoquant les confidences recueillies par notre ami Georges Ditsch, au printemps 1942, lors de sa visite à Robert Schuman à Neustadt, où il était en résidence surveillée, après sa sortie des prisons de la Gestapo à Metz et avant son évasion au mois d'août suivant.

« Une fois le national-socialisme vaincu, explique Robert Schuman, il faudra imaginer des formes nouvelles pour unir l'Europe car, dans le passé, certains l'avaient tenté par la force. Sans une réconciliation sincère et définitive entre Français et Allemands, une Europe pacifique n'est pas pensable. Assez de guerres civiles ! Nos populations des frontières sont bien placées pour le savoir. Les frontières qui nous séparent aujourd'hui ne doivent pas être une barrière entre des peuples, entre des hommes qui, en fin de compte, n'ont jamais été eux-mêmes à l'origine des conflits ». Et Robert Schuman de poursuivre : « Il faut en finir avec la notion « d'ennemi héréditaire » et de proposer à nos peuples de former une communauté qui sera le fondement, un jour, d'une patrie européenne... Si nous agissons de la sorte, nous aurons accompli les dernières volontés des morts de tous les pays »¹.

Ainsi s'éclaire et s'explique l'extraordinaire convergence des méditations de deux hommes, d'origine et de culture très différentes. Robert Schuman et Jean Monnet, dont on connaît le Mémorandum rédigé à Alger en août 1943²,

¹ Texte publié par la Fondation Jean Monnet pour l'Europe (Lausanne, 2000).

² Id.

puis leur complémentarité qui a pu aboutir au texte de la « Déclaration Schuman » du 9 mai 1950. Ce texte préparé par Jean Monnet, remis par Bernard Clappier à Robert Schuman, en partance pour Scy-Chazelles, la veille du week-end du 1^{er} mai 1950 ; ce texte, médité en ces lieux, et dont le leitmotiv s'accordait si bien avec les pensées profondes de Robert Schuman sur l'après-guerre à construire sur le socle solide de la *réconciliation*, de la *paix* et de la *solidarité*.

Souvenez-vous, la Déclaration du 9 mai commence par ces mots : « *La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent..* ». Aujourd'hui, cela sonne encore juste, et fort, ne pensez-vous pas ? Et puis, cette phrase souvent oubliée : « *L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles : le développement du continent africain* ». Aujourd'hui, en septembre 2003, quelle interpellation ! Et puis, dans son propos introductif, lors de la conférence de presse, au Quai d'Orsay, Robert Schuman soulignait que cette proposition du gouvernement français était une initiative ouverte à « *tous les pays d'Europe, de l'Ouest et de l'Est* ». Il ne s'agissait donc ni d'un complot à six, ni d'une Europe égoïste et repliée sur elle-même : au 9 mai 1950, se trouvaient explicitement impliqués, et le Sud et l'Est. Robert Schuman n'excluait pas le pragmatisme des « petits pas » (la CECA en fut la première expression) mais une telle approche devait s'inscrire dans une vision plus ambitieuse.

Nous ne sommes pas loin de nos problèmes d'aujourd'hui ! Cette actualité européenne, nous la retrouvons en effet autour de deux mots qui nous ont accompagnés durant de nombreuses années : *renforcement et élargissement*. Nous y sommes... La Convention sur l'avenir de l'Europe, présidée par Valéry Giscard d'Estaing, a achevé ses travaux et l'élargissement est prévu pour le 1er mai 2004.

Le mot « élargissement » a parfois fait tiquer des amis de l'Europe centrale et orientale, par son côté un peu formel et un peu technique, impression renforcée par ces fameux « acquis » à digérer sous la forme de 80.000 pages préparées par les Services de la Commission européenne. Il ne s'agit certainement pas de prendre à la légère ce gros travail, ingrat et nécessaire, de mise à niveau, mais il y a *l'esprit* aussi. A ce propos, je dois vous citer un texte de Robert Schuman, écrit il y a un peu plus de 40 ans, et que *France-Forum* publia en novembre 1963 dans son remarquable numéro spécial consacré à Robert Schuman.

« *Nous devons faire l'Europe non seulement dans l'intérêt des peuples libres, faisait remarquer Robert Schuman, mais aussi pour pouvoir y recueillir les peuples de l'Est qui, délivrés des sujétions qu'elles ont subies jusqu'à présent, nous deman-*

devraient leur adhésion et notre appui moral.

Depuis de longues années nous avons douloureusement ressenti la ligne de démarcation idéologique qui coupe l'Europe en deux. Elle a été imposée par la violence. Puisse-t-elle s'effacer dans la liberté !

Nous considérons comme partie intégrante de l'Europe vivante tous ceux qui ont le désir de nous rejoindre dans une communauté reconstituée. Nous rendons hommage à leur courage et à leur fidélité, comme à leurs souffrances et à leurs sacrifices.

Nous leur devons l'exemple d'une Europe unie et fraternelle. Chaque pas que nous faisons dans ce sens constituera pour eux une chance nouvelle. Ils auront besoin de nous dans l'immense tâche de réadaptation qu'ils auront à accomplir.

La communauté européenne doit créer l'ambiance pour une compréhension mutuelle, dans le respect des particularités de chacun ; elle sera la base solide d'une coopération féconde et pacifique. Ainsi s'édifiera une Europe nouvelle, prospère et indépendante.

Notre devoir est d'être prêts »³.

Aujourd'hui, je ne peux pas relire cette interpellation sans une certaine émotion. Aujourd'hui, c'est-à-dire, à la « rentrée » politique de cet automne 2003, dont vous connaissez le calendrier européen.

En octobre s'ouvrira à Rome la Conférence intergouvernementale qui doit donner une Constitution à l'Europe. En principe les travaux devraient s'achever à la fin de cette année. Ayant suivi les débats, je reste sur certaines inquiétudes, mais j'ai aussi apprécié une bonne surprise à la séance finale.

L'inquiétude est notamment liée à une « vieille connaissance » : la grande difficulté du partage de la souveraineté. Robert Schuman l'avait bien souligné dans son livre « Pour l'Europe » : « *La politique européenne, dans notre esprit, n'est absolument pas contradictoire avec l'idéal patriotique de chacun de nous... L'organisation supranationale dépasse la nation, non pour la diminuer et l'absorber, mais pour lui conférer un champ d'action plus large et plus élevé* ».

La surprise est venue, à l'ultime séance du 10 juillet, de l'adoption des symboles de l'Union européenne : le drapeau, l'hymne, la devise, la monnaie et la « Journée de l'Europe », le 9 mai. Ce dernier point, la consécration de la « Déclaration Schuman », doit tous nous réjouir. Un député allemand a même suggéré qu'après la CIG, - par hypothèse, réussie -, la future Constitution soit signée le 9 mai 2004, une semaine après l'adhésion effective des dix nouveaux Etats membres. Cette idée a été reprise par Valéry Giscard d'Estaing dans sa

³ Texte publié pour la première fois dans *France-Forum*, novembre 1963, numéro spécial consacré à Robert Schuman.

déclaration du 18 juillet à Rome, lorsque, accompagné de ses deux vice-présidents Giuliano Amato et Jean-Luc Dehaene, il remit, avec une légitime fierté, le projet de Traité constitutionnel à la présidence italienne.

En juillet 1976, à Bruxelles, en présence du roi Baudouin, était célébré le bicentenaire des Etats-Unis d'Amérique. Parmi les orateurs, il y avait Jean Rey, ancien président de la Commission européenne et, à ce moment, président du Mouvement européen. Il acheva son discours sur ces mots : « *Un jour, nous aurons réalisé les Etats-Unis d'Europe, et nous irons nous recueillir sur la tombe de Robert Schuman et visiter sa maison à Scy-Chazelles, comme les Américains vont visiter à Mount Vernon la maison de George Washington* ».

En attendant ce jour, - sans doute encore lointain -, travaillons et préparons un vrai « Printemps de l'Europe », par une belle Fête du 9 mai 2004, pas seulement à Schy-Chazelles, mais dans toute l'Europe « reconstituée », selon la belle formule de Robert Schuman. Pour les élections au Parlement européen de juin 2004, ce serait la meilleure façon de contribuer à *éclairer et mobiliser* les citoyennes et les citoyens européens sur les *grands défis* et les véritables enjeux de la *nouvelle Europe*.

L'aventure européenne n'est pas terminée : il ne s'agit pas seulement d'un héritage, c'est aussi un projet, un grand projet politique. A nous de passer le témoin aux jeunes générations.

Paul COLLOWALD

Une volonté simple

par Jean-Pierre PRÉVOST

Quarante ans après, ces lignes, empreintes de l'émotion causée par le décès de Robert Schuman, nous paraissent n'avoir rien perdu de leur actualité. Texte paru dans Combat du 5 septembre 1963 ; Jean-Pierre Prévost était alors rédacteur en chef de Forces Nouvelles, membre de la Commission exécutive nationale du MRP

Aux yeux de l'histoire, Robert Schuman apparaîtra surtout comme le véritable initiateur de l'Europe. Cinq années seulement après la fin des hostilités, il avait eu le courage tranquille de proclamer à la

face du monde : « L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre. L'Europe ne se fera pas d'un seul coup... Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée... ». Il eut ensuite le mérite de ne pas se contenter de discours, mais, en dépit des oppositions les plus résolues, de poursuivre obstinément son chemin et de poser la première pierre de l'Europe communautaire, le pool charbon-acier.

Au soir de sa mort, pourtant, ceux qui l'ont approché, qui l'on connu et qui se sont attachés à lui songent à un autre Robert Schuman, à l'homme de bonne volonté, au politique honnête et modeste, au croyant aussi qu'il ne se cachait pas d'être.

Quoi de plus insolite pour celui qui pénétrait dans le Parlement déjà fébrile des années 50 que cette silhouette discrète, effacée, pour tout dire démodée, qui cachait l'un des hommes les plus écoutés de la République ? Il était à l'époque, parlementaire depuis près de quarante ans, il connaissait les traditions, les usages, le langage, et son expérience souvent le servit, mais ce fut par d'autres voies qu'il s'imposa.

Il fallait l'entendre parler pour comprendre le secret de son autorité. Sans éloquence, d'une manière lente, le geste rare, il ne cherchait pas à plaire, pas même à convaincre, mais à faire admettre ce qui était pour lui de pures évidences. Homme simple, il entendait servir des idées simples. Lorsque la grève devient insurrectionnelle et que la liberté du travail n'est plus respectée – c'était en 1947, et les communistes, à l'époque, étaient staliniens – il faut rétablir l'ordre dans la rue et la paix sur les lieux de travail. Ce fut sa première grande bataille. Il la gagna à sa manière, sans hausser la voix, mais sans céder d'un pouce. Et c'est de la même façon qu'il engagea ensuite la longue bataille de la construction européenne.

Profondément chrétien, comme Adenauer, comme De Gasperi, ses convictions religieuses firent longtemps soupçonner ses projets européens. C'était ne pas le connaître ! Vivant dans son temps, il voulait avant tout établir la concorde en Europe. Et son destin, en son secret le plus profond, se rapproche de celui de Jean XXIII. L'un et l'autre, sortis de l'ombre à un âge déjà avancé, tentèrent avec la même simplicité, selon leurs possibilités et leurs convictions, de servir la paix du monde.

Mais à la différence de Jean XXIII, Robert Schuman ne connut pas la popularité aussi longtemps qu'il resta au pouvoir. Injurié par les communistes et

les gaullistes coalisés contre sa politique, le rouge lui montait parfois au front mais il sut toujours se dominer et ne pas répondre aux provocations. Ses yeux seulement demeuraient tristes et la pureté malicieuse de son regard que lui connaissaient bien ses amis, s'altérait un instant.

Militant dévoué au MRP, il y occupait une place éminente. Homme de parti, il ne savait certes pas se faire partisan et ceux-ci lui reprochaient d'avoir entraîné le MRP dans le gouvernement d'Antoine Pinay ou ceux-là de ne pas s'être opposé au gouvernement de Pierre Mendès France. Mais respecté par tous, il fut en définitive entièrement suivi au sein de son parti.

Autour d'un tel homme, les polémiques ne pouvaient que s'épuiser et les suspicions s'évanouir. Il n'avait rien demandé pour lui, il n'avait rien exigé des autres sinon leur bonne volonté. Il força le respect d'abord, l'estime ensuite et au bout du compte l'attachement.

Arraché à la politique par la maladie, il aurait aimé quitter la vie, sans bruit. Ce furent ses dernières volontés. Ce n'était pas possible. Mais puisse l'émotion provoquée par sa disparition, puissent déclarations et discours ne pas étouffer le message d'un homme simple qui voulut, là où il était placé, servir de son mieux ses idées et son pays, sans ambition excessive ni pour lui, ni pour son parti, ni pour son pays et qui, arrivé au faite des responsabilités sut se mettre tout entier au service de la paix.

N'est-ce pas à une époque où il est devenu banal de mépriser la politique et de bafouer ceux qui s'y engagent, ou de condamner partis et parlement, un témoignage qui doit demeurer exemplaire.

Jean-Pierre PRÉVOST

La chronique des Lettres

par Philippe SÉNART

- Drieu La Rochelle et Aragon

François Nourissier écrivait en 1955, dans le numéro spécial de *La Parisienne* sur Drieu La Rochelle : « Les garçons qui ont ou vont avoir trente ans connaissent Drieu et subissent, même sans grand discernement, l'attrait de sa figure ». Ils reprennent à leur compte, disait-il, « tout ce qui chez celui-ci peut servir : le courage, l'honnêteté, le dandysme, les luxes coûteux, le plaisir ». Ils saluent « le grand frère exigeant et vaincu qui s'est tué pour eux ». C'était le temps où l'un de ces garçons osait écrire qu'il était plus sensible à l'imagerie de Drieu s'ouvrant les veines dans une chambre secrète qu'à celle de Malraux chargeant dans son char sur le Rhin, ce dont s'était offusqué (ou inquiété) Mauriac dans son *Bloc-notes*. François Nourissier parlait au nom de sa génération, les « vingt ans en 1940 », comme aurait pu dire Thibaudet, amateur de ce genre de classifications.

M. Jacques Lecarme, professeur d'université, qui vient de publier un gros livre sur Drieu La Rochelle ¹, appartient, lui, à la génération des « vingt ans en 1960 ». Il avait quinze ans en 1955. « Studieux jeune homme de gauche » avoue-t-il, bon lecteur de Malraux, d'Aragon, de Sartre, il n'avait « d'admiration que pour les figures de la résistance et de répulsion que pour les fauteurs de collaboration », quand il découvrit dans des livraisons de la N.R.F. entassées dans un grenier, *Rêveuse bourgeoisie*. Quelque temps après, à l'Ecole Normale, rue d'Ulm, c'est *Gilles* tiré de la bibliothèque de l'illustre maison qu'il lira. Il ignorait, en Drieu, l'essayiste politique, le romancier le « fascina ». Le livre qu'il lui consacre est le récit de la longue passion qu'il a contractée pour cet écrivain maudit. A l'appel que Drieu lançait en 1914 du champ de bataille de Charleroi où il était confronté amoureusement avec la mort, va répondre, un demi-siècle après, un lecteur « parvenu au même âge dans les

¹ *Drieu La Rochelle ou le bal des maudits*, éd.PUF.

débuts de la V^e République sous la double autorité du général de Gaulle et du parti communiste ». Jacques Lecarme s'implique dans la vie et l'œuvre de Drieu La Rochelle. Il va l'accompagner pas à pas d'un livre à l'autre, le suivant comme son ombre, le long de son chemin, et il peut dire qu'il nous livre dans cette ombre sa propre autobiographie. C'est cette relation personnelle, plus sentimentale qu'intellectuelle, entre un écrivain et son lecteur qui donne à cet ouvrage tout son attrait et tout son charme.

Mais la passion de Jacques Lecarme pour Drieu ne peut être, comme toute passion, que traversée par l'adversité. Elle se manifestera à la lecture du *Journal 1939-1945* publié (avec quelles précautions !) en 1992. « Drieu s'y purge, écrit Jacques Lecarme, de haines antisémites, de rancoeurs homophobes, de ratiocinations raciales ». Jacques Lecarme se déclare comme François Nourissier, autre amoureux de Drieu, « horrifié ». Or, Drieu, dans ce *Journal* écrit dans la perspective d'une mort préméditée et organisée, ne sait que s'y délivrer de la détestation de cette vie où il n'a cessé, à travers son époque, de « se flageller », comme il le dit dans la préface de *Gilles*. Il avait eu autrefois le projet d'écrire un *Pamphlet contre Moi*. Ce *Journal* est-il ce projet réalisé ? La démocratie, l'esprit petit-bourgeois, les juifs, les évêques, mais aussi l'Académie française, les pédérastes, l'école normale supérieure, l'école de guerre et les généraux, et, bien sûr, Vichy, ce « Coblenz » où la révolution nationale à ses débuts a ramené, dans les fraîches senteurs du retour à la terre, tout le personnel de petite noblesse provinciale de la Chambre introuvable et de l'Assemblée de Versailles inemployé depuis 1815 et 1871, y sont ses cibles. La vraie cible, derrière tous ces leurres, n'est-ce pas Drieu lui-même ? Il accumule dans ces pages avec une joie sardonique toutes les pièces à conviction de son futur procès, sachant bien, ce dandy, qu'il en éludera l'ennui en se substituant à des juges qu'il récuse et en choisissant sa mort, une mort littéraire où il n'y aura que dédain, désinvolture, insolence, seulement le souci de mettre une vie en accord avec une œuvre par un acte définitif qui les paraphe l'une et l'autre. Privée de cette mort préparée de longue date, l'œuvre de Drieu ne serait-elle pas restée inachevée, dépourvue de sens ? Une vie ratée devenait par ce meurtre une œuvre réussie.

Jacques Lecarme avait-il cru (ou voulu) ignorer le Drieu fatal de cette triste époque ? Ce Drieu qui s'est mis au pilori dans son *Journal* des années de guerre ne serait-il pas un mannequin, à tout le moins le bouc émissaire qui se charge de toutes les iniquités de son temps ? Où est le vrai Drieu ? Dans ses romans ? Jacques Lecarme, les lisant et les relisant, infatigable traqueur du « politiquement incorrect », n'y trouve pas « traces de fascisme ». Il en soupçonne pourtant quelques-unes dans *Gilles*, suffisamment pour refuser d'ins-

crire Drieu au programme de l'agrégation, lui dont le projet de thèse sur cet auteur avait été repoussé par l'Université ! « Le choix du fascisme, écrit Jacques Lecarme comme pour s'excuser, est, chez Drieu, tardif et fragile... Il y a bien sûr dix Drieu contrastés et fragmentés, mais l'histoire littéraire et politique ne veut retenir que le dernier ». Cet écrivain « multiple » est pourtant « un », reconnaît-il. Mais où est l'unité, dans ce portrait dont Jacques Lecarme ramasse les morceaux, comme ceux d'un miroir éclaté pour les restituer dans un puzzle où n'apparaît que l'image d'une époque déchirée ?

Drieu n'est pas « un », mais il y a en lui, une constante de *Mesure de la France* où il prenait celle de son cercueil, proclamant, au lendemain de la Grande Guerre, qu'il n'y aurait plus de nations demain, « qu'une immense chose inconsciente, uniforme et obscure », de *Genève ou Moscou*, de *l'Europe contre les patries* jusqu'au fatidique Journal. Pensant en « dégénéré » et en « décadent », comme il se dit, il n'a jamais fait, même quand, dans les années folles, il se tournait vers la S.D.N., qu'attendre les Huns et la bourrasque de pureté qu'ils feraient passer sur l'Europe en perdition. « Vive la barbarie, s'écrie-t-il, c'est le côté le plus insupportable, donc le meilleur, de la décadence ». Les Huns ont été repoussés, mais les Normands sont venus. Drieu, dandy oxfordien, est-il le rescapé de la grande vague de barbarie nordique du X^e siècle ? Il se rattache à Gobineau, non à Maurras, dont, prétend Jacques Lecarme qui n'a pas dû beaucoup lire l'auteur de *L'avenir de l'intelligence*, il est « tout imprégné ». Drieu a, certes, regretté de n'avoir pas été « le successeur de Maurras », mais tout l'en séparait, le mondialisme, le racisme, la détestation de la latinité. « Comment pourrais-je m'entendre, écrivait-il, avec ce provençal, ce quasi-marseillais ? Maurras, une sorte de métèque.. ». On voit Drieu tourner avec Malraux, un certain matin de 1924, sur le parvis de Saint-Germain l'Auxerrois, autour du catafalque de Marius Plateau, le chef des camelots du roi assassiné par une anarchiste, Germaine Berton. Mais qui, de Drieu ou de Malraux, est le plus proche, alors, de Maurras ? Malraux préface la réédition de *Mademoiselle Monk*. Il écrit qu'il faut admirer « un ordre qui représente de la force et de la beauté ». Clara Goldschmidt, bientôt sa femme, peut dire dans ses *Souvenirs* qu'elle lui a appris, quand, au retour de son escapade en Indochine, il s'est lancé dans l'action révolutionnaire, à « penser la Révolution en d'autres termes que maurrassiens ». Longtemps après, dans *Les noyers de l'Altenburg*, le chemin de son héros, Vincent Berger, recoupe encore celui de Maurras, lorsqu'il retrouve dans les ruines de l'empire touranien l'idée fondamentale de Patrie, de terre, de maison. Le chemin de Drieu ne peut que l'éloigner de Maurras, même s'il en a reconnu dans les années 25 la suprématie intellectuelle sur son époque.

Drieu rêvait d'un grand parti conservateur éclairé s'étendant jusqu'au parti socialiste. Paul Souday lui reprochait de ne pas très bien distinguer sa droite de sa gauche. Ce rêve centriste dissipé, le fascisme l'a attiré (comme il a attiré Paul Nizan adhérent au *Faisceau* de Georges Valois), mais pour ce qu'il avait de socialiste. Il a écrit *Socialisme fasciste*. Il attendra vainement les communistes au rendez-vous qu'il leur fixe. Il a fait même un pas vers eux, quand, en 1927, il voulut aller à Moscou pour « voir un peu Lénine de près ». Mais, a-t-il écrit : « je me suis gouré, ces hommes ne pensaient qu'à se faire américains et, de Shangai à Petrograd, si l'on parle Marx, on pense Ford ». Déjà... C'est chez Doriot qu'il rencontrera les communistes. Mais sentaient-ils trop forts ? Comme pour Stendhal, les amis de la République... Il a vite quitté le P.P.F. pour ne le rejoindre en pleine occupation que par défi. Drieu avait cru que la victoire allemande donnerait une nouvelle chance à sa chère Europe. Mais il n'est pas germanophile, il n'est qu'hitlérien. Les Allemands de Paris le dégoûtaient. « C'est une racaille bourgeoise, militariste, libérale ». Hitler ? Il écrira encore en 1944 : « Il me plaît jusqu'au bout en dépit de ses erreurs et de ses ignorances ». Il lui reproche d'avoir compromis l'avenir du fascisme en Europe, de n'avoir pensé qu'à l'Allemagne. L'Allemagne, l'Allemagne seule... En sacrifiant Roehm et Strasser dans « la nuit des longs couteaux » aux von Papen et aux junkers prussiens, il s'était interdit de faire un jour la révolution européenne et socialiste. Il y avait chez lui, dit Drieu, « un côté snob ».

Drieu, dans ses derniers jours, se tourne vers les Russes victorieux. Il salue l'avènement prochain du communisme. Il ne peut plus que « mourir de n'être pas communiste ». L'amour de la force qui a toujours marqué chez lui une faiblesse congénitale de petit bourgeois suffit-il à expliquer ce revirement ? Il n'y a pas de revirement. Drieu a toujours attendu les Huns. « Ce sera atrocement destructeur. Notre génération périra toute, mais cela plutôt que le retour de la vieillesse, de la friperie anglo-saxonne, le requinquage bourgeois, le retapage démocratique ». Le terme de la décadence, c'est la catastrophe, mais c'est la régénération. Drieu attendait aussi, comme Léon Bloy, avec les Cosaques, le Saint-Esprit. Moscou sera la Rome finale. Mais les Russes ne rêvaient-ils pas d'être Américains ? Drieu, à la fin de sa vie, a vu loin, mais dans une fidélité constante à son vieil instinct de barbarie régénératrice.

*

* *

Lire (ou relire) *Aurélien*², le roman d'Aragon réédité dans la collection de La Pléiade, avec le luxe habituel de commentaires et de notes. C'est encore

² Gallimard, coll. La Pléiade. Tome III des Œuvres complètes d'Aragon.

retrouver Drieu La Rochelle. On a voulu le reconnaître dans le personnage d'Aurélien. Aragon a protesté qu'Aurélien était « né de lui-même », mais qu'il est vrai qu'il avait pensé à Drieu en écrivant son roman et qu'il y a dans Aurélien beaucoup de traits de celui qui fut le grand ami de sa jeunesse.

« Ce serait une longue et belle histoire d'amitié à raconter, écrit Drieu dans sa nouvelle de 1943, *Intermède romain*, que celle de mes rapports avec cet homme, de notre courte amitié à l'âge où l'amitié est possible et où elle enfonce des marques profondes et indélébiles, de notre rupture soudaine consommée immédiatement en quelques mois et de notre longue inimitié qui couvre presque toutes les années de notre vie ». Drieu, au lendemain de la Grande Guerre, s'était joint au groupe surréaliste formé autour d'André Breton. Il avait dédié sa *Valise vide* à Eluard et Aragon lui avait dédié *Le libertinage*. « J'admire Aragon, c'est le premier de notre génération » s'écriait Drieu, ébloui par la supériorité de son talent. Séduit, Aragon, lui, cédait à son charme, mais jalousait ses succès auprès des femmes dont ils partageaient certaines, successivement, dans des aller-retours un peu tortueux.

Ce n'est peut-être pas la politique qui les sépara. Breton et ses amis s'étaient tournés vers le communisme. Les premiers numéros de *La Révolution surréaliste* avaient proclamé ambitieusement « la fin de l'ère chrétienne ». Il fallait « ouvrir les prisons, congédier l'armée ». C'était un peu trop pour Drieu qui, dans un procès parodique intenté à Barrès pour « crime contre la sûreté de l'esprit », déclarait qu'il avait « le sens du respect ». L'auteur de *Mesure de la France* se rapprochait alors de l'A.F. Il adressa aux surréalistes dans la *Nouvelle revue Française* d'août 1925 une lettre de rupture. Aragon lui répondit aussitôt : « Tu es un homme perdu et que j'ai perdu. Tu t'en vas. Tu t'effaces. Il n'y a plus personne au loin. Tu l'as bien voulu. Ombre, va-t-en, adieu ». Il y a dans l'accent déchirant de cette lettre, un ton d'intimité qui ne devrait pas tromper !

Drieu La Rochelle a écrit son grand roman *Gilles* en 1939. C'est le roman de l'après-guerre. L'ancien combattant cherche sa place dans ce nouveau monde. Drieu met en scène sans complaisance le groupe surréaliste dans lequel il avait essayé de jouer sa partie. Il appelle Breton, Caël et Aragon, Galland. « Qu'avait été Galland pour Gilles ? Un aspect inconnu de la vie qui par moments prenait la force éblouissante d'une présence personnelle, mais elle ne dupait pas. Galland avait seulement besoin de quelqu'un qui lui donnât la réplique. Il en était de même de Gilles vis-à-vis de Galland ». *Aurélien*, écrit en 1943-1944 sera la réplique d'Aragon à Drieu. Ils ont écrit tous les deux le même roman de l'ancien combattant dans le monde bouleversé de

l'après-guerre. Drieu est place de la Concorde le 6 février 1934. Aurélien qui y était, lui aussi, croyait, écrit Aragon, « qu'il en sortirait quelque chose. Rien, mais alors rien du tout. Tout l'avait déçu. La lutte politique électorale, dans ce pays où il vivait, c'était sans espoir ». Il s'interrogea, à la fin du roman, sur le sens de sa vie. « Pourquoi, cette longue fuite en quête de rien ? ». Chez Gilles, comme chez Aurélien, même question, même rencontre dans le Néant.

Quel recours y avait-il contre la solitude de l'ancien combattant dans la nouvelle société issue de la guerre ? La politique ?... Alors, les femmes ! « *Aurélien*, a dit Aragon, est le roman de l'impossibilité du couple, le roman de l'échec de l'amour ». Il est écrit au moment où éclate un drame dans les rapports d'Aragon et d'Elsa Triolet. « Il n'y a pas d'amour heureux », chantait-il.

Y aurait-il eu un roman d'amour entre Aragon et Drieu ? « J'ai été le premier, écrit celui-ci dans son *Journal* à faire éclater le malaise qui sourdait sous nos gentillesse et nos tendresses d'adolescents. Sexuellement, je l'ai percé à jour. Il ne me l'a pas pardonné ». Après avoir lu le livre de Jean Ristat, *Avec Aragon*³ on n'ignorera plus rien de cette sexualité. Il y est rapporté une confidence curieuse d'un membre du groupe surréaliste, Maxime Alexandre. « Il y a eu, entre Aragon et Drieu, des tentatives de gymnastique pas tout à fait orthodoxes ». André Fraigneau s'amusait à dire que « Drieu était un pédéraste qui n'aimait pas les garçons ». Toujours dans son *Journal*, il a confessé « une nature invertie même avec les femmes ». Composé intimement de Drieu et d'Aragon, le personnage d'Aurélien, pour bien le comprendre, il faudra peut-être en revenir au livre de Jacques Lecarme. « La figure androgyne de Drieu, écrit Jacques Lecarme, combine en les sublimant les traits plutôt masculins de Drieu et les traits plutôt féminins d'Aragon. Elle incarne la vérité d'une relation homosexuelle refoulée et déniée. Drieu obsédé, comme Malraux, de virilité ne supporte pas l'apologie des valeurs féminines chez Aragon. En lui, c'est la féminité qui l'attire et le repousse. Il le déteste mais l'envie. La féminité est une figure de l'homosexualité que Drieu croit avoir percée chez son ami et dont il n'a jamais pris la mesure en lui-même ».

Le roman d'amour entre Aurélien et Bérénice, dont Claudel dit qu'il est plus un poème qu'un roman, est resté inaccompli. « La première fois qu'Aurélien vit Bérénice, il la trouva franchement laide », c'est la première phrase de ce roman-poème. Aragon s'y intéresse beaucoup plus à Aurélien qu'à Bérénice. Il n'aime en elle qu'une figure idéale. Les traits physiques en

³ Gallimard.

demeurent vagues. Au moment où, en 1940, quelques vingt ans après qu'il a été ébauché, le roman d'amour aurait pu trouver une conclusion, c'est la guerre qui sépare une nouvelle fois les « amants » réunis. « Nous n'avons plus rien de commun », déclare Bérénice devenue « raisonneuse ». Aurélien ne reconnaît plus en elle la figure idéale. Bérénice s'oppose farouchement aux envahisseurs, on pressent que l'ancien combattant glissera vers la « collaboration ». Le dénouement est bâclé, comme il l'est souvent dans les pièces de théâtre, par une circonstance extérieure, le tir, par hasard, d'une moto mitrailleuse allemande qui tue Bérénice.

Aurélien et Bérénice, c'est l'image du « couple impossible ». Mais il y a bien un couple dans ce roman, et c'est, incarné dans le personnage d'Aurélien, composé d'une double intimité jumelée, le couple Drieu-Aragon.

Philippe SÉNART

Mots et humeurs

Le dictionnaire du sens interdit

par André LE GALL

APOSTASIE. Quelle signification aurait pour l'Europe le refus d'assumer la composante chrétienne de son identité ? Apostasie collective ? Reniement ? Abjuration ? A tout le moins, haine de soi. De son passé. Nettoyage par le vide. Vide moral. Vide des mémoires, prologue bavard au démembrement des âmes, à leur retournement, à l'abandon aux séductions barbares, aux asservissements de proximité, promesse d'une abyssale et prochaine régression historique. Fatalité ? Qu'il soit catastrophique ou salutaire, l'événement surprend toujours ceux qui le vivent. Il ne devient prévisible qu'après qu'il a eu lieu. L'Europe peut retrouver le chemin de ses clochers pour des raisons qui n'apparaîtront évidentes que lorsque le fait sera patent. Mais si la stratégie du vide se constitutionnalise, la lave nocturne jaillira du cratère. Si l'on veut éviter de vivre le scénario, il faut en discerner le dénouement avant qu'il ne devienne une histoire vécue.

PHOBE. Suffixe par lequel on peut commodément disqualifier toute position, toute expression, toute dissonance dont on a entrepris l'éradication sans prendre le risque d'en discuter ; procédé sémantique de débordement et d'extension, ordinaire au terrorisme intellectuel ; petite opération militaire par laquelle on s'empare de la statue du commandeur avant que le débat n'ait commencé.

NON. Forme minimale de l'expression politique. On peut toujours dire non. Par exemple : non à l'expérimentation sur l'embryon humain.

AVENIR. L'avenir nous tient par les enfants et les petits-enfants. D'où la vigilance à leur éviter un avenir dont nous ne voudrions pas. Qu'on songe à ce que fut l'avenir pour les personnages de Tchekhov, et dans quelles tribulations se dissipèrent leurs nostalgies et leur vague à l'âme. Les fadaises exterminatrices sur les lendemains qui chantent et les empires millénaires ont anéanti l'avenir comme mythe mobilisateur. Reste que, tel quel, l'avenir est une fête, le réceptacle des énergies en recherche d'emploi, la plaque de projection des projets, qu'il sera sans fin, éternel, qu'il faut le prendre à bras-le-corps. Pourquoi ? Parce que c'est ainsi qu'il faut vivre.

André LE GALL

Notes de lecture

L'homme et sa planète *Problèmes du développement durable*

Sous la direction
de Marcel Boiteux,

Académie des sciences morales et politiques

L'Académie des Sciences morales et politiques avait retenu, voici deux ans, le développement durable comme thème de ses travaux pour 2002. Ce choix s'est révélé fort heureux à telle enseigne que les médias s'en sont emparé à leur tour et que ce thème est resté au centre de l'actualité médiatique tout au long de l'année passée.

La lecture de ce gros volume dense (près de 500 pages) ne décevra pas. A elle seule, l'introduction, due à la plume toujours alerte et précise de Marcel Boiteux, président de l'Académie en 2002, constitue une synthèse magistrale des grands problèmes que connaît notre planète dans son effort de développement durable. Ils sont regroupés sous quatre grandes rubriques : les ressources, les hommes, la ville et l'économie qui traitent des principales questions du temps présent : l'eau, l'air, l'énergie ; la condition féminine, la médecine et la morale ; urbanisation et transports ; service public et entreprise, pour ce citer que celles-là.

Une trentaine de communications de grande valeur en forment la trame sous la plume de personnalités illustres : deux anciens Premiers ministres avec Michel Rocard sur le thème du sous-développement et Alain Juppé pour les problèmes de

la Cité que le maire de Bordeaux doit affronter au quotidien ; un philosophe devenu ministre avec Luc Ferry qui a, depuis lors, été en mesure d'apprécier ce que le métier de responsable politique pouvait comporter de difficultés ; Louis Gallois, bien sûr, pour les transports ; Michel Camdessus, que ses années passées à la tête du FMI ont permis de convaincre de l'étroite imbrication de la croissance économique, du progrès social et du respect de l'écologie. A cette liste s'ajoute une pléiade de membres de l'Académie de France parmi les plus éminents, de Jacques Dupâquier pour la démographie, l'on n'en sera pas surpris, à Michel Albert pour l'entreprise que l'ancien Commissaire général au Plan n'a pas oublié en passant par Lucien Israël pour la santé, comme il se doit pour un éminent cardiologue et bien d'autres excellents experts trop nombreux pour être mentionnés tous.

On ne manquera pas de saluer au passage le cri d'optimisme que lance en conclusion de l'ouvrage, Marcel Boiteux, l'ancien et prestigieux président de l'EDF de la grande époque, lequel n'a nullement perdu la foi en l'énergie nucléaire au service de l'homme. Il n'hésite pas ainsi à déclarer hardiment : « *Pourquoi la Science et les techniques devraient-elles aujourd'hui déclarer forfait face au XXI^e siècle qui s'ouvre ?* ». Vision réconfortante qui tranche heureusement avec les perspectives moroses que tracent tant de prévisionnistes devant les défis, à vrai dire colossaux, que devra surmonter notre humanité au cours d'un siècle chargé d'espoirs mais aussi de risques.

Yves-Marie LAULAN

Ed. PUF, juin 2003.

La France qui tombe de Nicolas Baverez

La constat est brutal. Si on suit le raisonnement très serré de l'auteur, la thérapie de choc s'impose. Au plus vite ! Tout au moins pour ceux qui ne considèrent pas comme insupportable, ni comme inévitable le déclin de leur patrie, sa chute. Le remède n'est pas dans le repli sur la Nation. Encore moins dans les accusations hargneuses contre les autorités de Bruxelles. Au contraire, Nicolas Baverez enrage de constater que notre pays s'avère incapable de jouer le rôle qu'il a réclamé à grands cris et à bon droit dans la construction de l'Union européenne. Il ne paraît plus capable de tenir ses engagements à la différence de nations autrefois si mal en point comme l'Irlande, la Finlande ou l'Espagne. Ah le modèle espagnol ! Avec quelle condescendance a-t-on traité notre voisin au moment de son adhésion à l'Union européenne ! Et voilà que nous serions bien inspirés d'aller prendre des leçons auprès du gouvernement de Madrid ! En quelques années il a réduit significativement le chômage, la dette, les impôts et reconquis l'indépendance financière en remettant le budget en équilibre.

La génération qui arrive aux affaires, appuyée par tous ceux qui s'en sont écartés par dégoût ou par lassitude, se doit de définir, puis de réaliser les principales réformes qui placeront à nouveau notre pays sur les rails du développement. C'est la condition pour qu'il occupe à nouveau dans l'Union européenne une place correspondant à son ambition.

Mais il ne faut plus se bercer d'illusions ! Rien ne serait plus nocif ! L'étude très rigoureuse, parfaitement documentée de Nicolas Baverez est trop peu contestable. Elle doit donc servir de fondement à une nouvelle action politique. Qui osera s'en prévaloir ? Quel mouvement de citoyens aura la volonté de proposer à nos compatriotes de prendre le chemin du redressement ?

Nous recommandons vivement sa lecture à ceux qui n'apprécient pas que les contes de fées servent de recette de gouvernement !

Charles DELAMARE

Ed.Perrin

L'Europe, incarnation de la démocratie-chrétienne

**de Charles Delamare
et Francis Olivier**

L'Union européenne a été une conquête de l'intelligence. Sa dissolution sera-t-elle le résultat de la veulerie ?

Le dialogue entre deux amis de sensibilité fort différente fait ressortir cette problématique. L'un exprime ses réticences à l'égard d'une ambition qui néglige la réalité nationale au profit d'idées abstraites, l'autre reste enthousiaste pour l'œuvre accomplie, mais se montre fort soucieux sur son avenir.

L'Union européenne, l'Assemblée de Strasbourg, l'euro lui-même soutiendront-ils le choc du scepticisme interne, de la

méfiance américaine, des réticences grandissantes des « petits pays », de la mal gouvernance dans les « grands pays » ?

Contre les objections de Francis Olivier, Charles Delamare affirme sa foi dans la poursuite de l'unification européenne. Mais il réclame un double effort. Celui qui transformera l'élargissement à l'Est, le portera sur le souffle de l'amitié et de l'espoir. D'un autre côté le renoncement aux réflexes dérisoires de « grande puissance », en particulier de la part de l'Allemagne et de la France rétablira l'égalité et la concorde au sein de l'Union.

Pour opérer cette rénovation, le livre décrit le processus de remise en ordre et en vigueur des principes de la démocratie chrétienne. C'est ce mouvement, pratiquement le seul implanté dans tous les états constitutifs de l'Union, qui est en mesure de renouer le fil de la construction initiée par Schuman, Adenauer et De Gasperi.

Ce mouvement a besoin de se rénover, de rajeunir sa doctrine, d'appliquer sa réflexion aux défis de la mondialisation. Charles Delamare esquisse le renouvellement de la doctrine qui vit encore dans les esprits et les cœurs de tant d'hommes de bonne volonté.

Cet appel vibrant sera-t-il entendu ? Dans ce cas, les arguments en faveur d'une démocratie-chrétienne rénovée et combative méritent d'être examinés et discutés, de loin ou de près.

Claudia WEINBERGER

L'Harmattan éditeur.

Le Christianisme à contre-histoire

**d'Emile Poulat
et Dominique Decherf**

« Vous êtes dans le monde, mais vous n'êtes pas de ce monde ». A partir de cette phrase de l'évangile de St Jean, Emile Poulat, professeur à l'Ecole des Hautes études, dialoguant avec Dominique Decherf, chercheur en sciences des religions, procède, dans une perspective historique et philosophique, à une réflexion sur la question fondamentale : « Où est Dieu dans le monde, quelle est la place respective de l'Eglise et de la Cité, comment engager la dialectique du chrétien et du citoyen ? ».

Au Moyen Age, l'Eglise est la Cité. La Renaissance, le protestantisme, les philosophes des lumières, l'accent mis sur la liberté de conscience font admettre une nouvelle relation, la laïcité : l'Eglise reste dans la Cité, mais chacune a son domaine sur lequel l'autre ne doit pas empiéter. Aujourd'hui, les philosophies de la mort de Dieu et la déconfessionnalisation nient la transcendance et le sacré : la religion tombe au niveau d'une théorie ordinaire que chacun interprète comme bon lui semble.

L'Eglise n'a pas trouvé les clefs ouvrant au royaume terrestre celui du ciel. Elle a condamné le modernisme et le catholicisme libéral. Le catholicisme social est retombé dans son élan ; mais les idéologies fondées sur la raison n'ont pas mieux réussi, l'implosion du marxisme en porte témoignage. Le libéralisme lui-même, seule révolution réussie, montre ses limites. La raison

s'avoue impuissante à répondre à tout ; l'homme est sans repère au nom d'une liberté conquise de haute lutte mais désormais anarchique. Pourtant, dans notre société laïque, l'opinion publique attend de l'Eglise qu'elle prenne position sur les grandes questions du moment, quitte à les suivre plus volontiers sur le terrain social que dans les choix de morale. Le catholicisme français est-il en mesure aujourd'hui de proposer un projet de nouvelle société, une « Nouvelle évangélisation » à laquelle l'appelle Jean-Paul II ?

Dans la série de dérives et de condamnations dont il rend compte, Emile Poulat aperçoit un feu qui couve, un catholicisme bourgeois où l'intériorité prime sur la sociabilité, qui prend ses distances avec la hiérarchie mais sans rompre avec elle, qui ne s'organise pas mais qui est riche de virtualités. Il invite à approfondir l'étude de cette tendance qui pèse de plus en plus au sein de l'Eglise et à procéder à un réexamen des notions fondamentales : conscience, liberté, vérité, autorité et aussi modernité et laïcité.

Avec Dominique Decherf, il convoque théologiens, philosophes, écrivains, célèbres ou ressortis de l'oubli. Le lecteur moins familier de ces grands disputeurs y trouvera une invitation à les lire ou les relire car le débat en vaut la peine et le livre regorge d'aperçus qui questionnent loin.

Peut-être aimerait-on plus de développement sur le catholicisme bourgeois : à force d'être intériorisé, ne risque-t-il pas d'être la lampe sous le boisseau ? De même le christianisme social et la démocratie chrétienne, sommairement condamnés comme échecs,

voient leurs aspects positifs un peu rapidement évoqués.

Le titre lui-même ne pêche-t-il pas par pessimisme ? Pourquoi « Le Christianisme à contre-histoire » pour un ouvrage qui dénie un sens à l'histoire et qui rappelle dans sa conclusion la citation de Louis Veuillot : « Vous voyez ce qui meurt, vous ne voyez pas ce qui naît ».

Gérard VANIER

Ed. du Rocher

Théorie générale de l'histoire de l'art

de Jacques Thuillier

Il fallait beaucoup de courage pour entreprendre la réflexion que représente ce livre... et beaucoup d'humour pour lui décerner le titre qu'il porte avec crânerie.

Il faut arriver à la fin, à la postface, pour comprendre qu'il s'agit de la synthèse de toute une vie consacrée à l'art. Et d'un grand acte de sincérité face au conformisme, soi-disant anti-conformiste, qui règne tyranniquement sur l'art moderne contre la volonté de plus en plus manifeste de ses sujets-contribuables.

Mais dès la première partie, en recherchant une définition de l'art, Thuillier insiste sur la réalité personnelle, caractérielle pourrait-on dire, des grands théoriciens de l'art de Platon à Panofsky en passant par Hegel. L'art ne se meut pas dans une sphère de pure liberté, dans une allégorie d'un Paradis des créateurs. Il est soumis en permanence aux contraintes de la société. *Et pourtant il se*

sauve ! Et cela à travers la forme. C'est elle qui « se signifie » comme l'écrit Thuillier et produit ainsi la force d'étonnement que les hommes ressentent devant une vraie œuvre d'art. De là naît cette impression de dévoilement, de révélation d'un au-delà des formes que produisent les chefs-d'œuvre.

Est-ce que cette révélation exige une attache historique et géographique ? Oui, chaque artiste est de son temps et de son pays. Mais l'explication « à la Taine » ne suffit pas. A la fin de ses réflexions notre auteur s'interroge sur l'universalité de l'art. « Ce monde immense qu'est l'art universel n'est qu'un trésor en puissance, écrit-il. On a

construit pour lui de vastes et multiples musées, mais il n'existe que par les messages reçus par les visiteurs ».

Cette « théorie » n'est pas abstraite. Elle n'est pas « difficile » bien qu'elle soit savante. Elle conduit le lecteur vers qui ? Vers lui-même dans une élégante clarté où il traverse les systèmes théoriques les plus complexes et les préjugés du snobisme. N'est-ce pas le meilleur moyen de l'aider à comprendre l'art, le vrai trésor de l'humanité ? Chacun sera heureux d'en bénéficier !

Charles DELAMARE

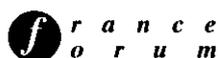
Editions Odile Jacob

Nous avons appris les décès pendant l'été de Catherine, épouse d'Henri Bourbon et de Chantal, épouse de Jean Aubry. Nous adressons à ces deux amis nos condoléances bien sincères.

Nous avons également appris le décès de Jean Teitgen qui a collaboré souvent à notre revue. Nous regrettons que se soit à jamais tue la voix grondeuse et convaincante de celui qui fut un des plus grands journalistes de l'après-guerre.

Les auteurs

- Jean ARTHUIS**, *Ancien ministre, président de la Commission des Finances du Sénat*
- Claudius BROSSE**, *Préfet de Région honoraire*
- Jean CHÉLINI**, *Universitaire, président du Conseil scientifique de l'Institut de Droit et d'Histoire religieuse d'Aix-en-Provence*
- Paul COLLOWALD**, *Ancien directeur général de l'Information au Parlement européen*
- Charles DELAMARE**, *Ancien Président de banques*
- Michel DRANCOURT**, *Economiste, a longtemps dirigé l'Institut de l'Entreprise*
- Jean-Dominique DURAND**, *Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3*
- Oliviu GHERMAN**, *Ambassadeur de Roumanie*
- Dorian LAMARRE**, *Juriste, chargé d'études au groupe UDF*
- André LE GALL**, *Ecrivain, ancien élève de l'ENA*
- Julia LEMÉE née Li Zhen-su**, *Ancien directeur de la filiale du groupe Edmond de Rothschild spécialisée dans le marché chinois*
- Jacques MALLET**, *Ancien député européen*
- Francis OLIVIER**, *Universitaire, ancien directeur d'Instituts français à l'étranger*
- Uluç OZULKER**, *Ambassadeur de Turquie*
- Jean-Jacques PERQUEL**, *Ancien agent de change*
- Jean-Pierre PRÉVOST**, *Ancien journaliste, ancien avocat*
- Christian SAVÈS**, *Politologue, écrivain.*
- Olivier TRAUZOLLA**, *Commissaire à la Direction de la Concurrence, président du club France-Forum du Bas-Rhin*
- Marc VARANGOT**, *Economiste, ancien directeur chez J.P.Morgan-Private Banking*



Directeur de la publication : **Anne-Marie Idrac** — Gérant : **Catherine Bruno** — Comité de rédaction : **Jean Chélini, Charles Delamare, Nicolas Krausz, Jacques Mallet, Jean-Pierre Prévost** — Secrétariat-abonnement : **Thérèse Desplanques** — Maquette : **Jean Plonka** — Rédaction : 133 bis, rue de l'Université, 75007 Paris - Téléphone : 01.53.59.20.60 - Fax : 01.53.59.20.59 - e-mail : france-forum@udf.org — Commission paritaire : 0905 k 83488 — Impression : Roto Presse Numéris - 36-40, bd Robert Schuman, 93190 Livry-Gargan.

Les réformes à cloche-pied

Où en sont les réformes ? PAR CLAUDIUS BROSSE

Des réformes ? Le mal est plus profond PAR MICHEL DRANCOURT

La fin du « progrès social » ? PAR JEAN-PIERRE PRÉVOST

Le beurre et les canons PAR MARC VARANGOT

Et si l'analyse économique actuelle était erronée ? PAR JEAN-JACQUES PERQUEL

Réforme de la Justice : vers une dérive anglo-saxonne ? PAR DORIAN LAMARRE

La Constitution européenne : un besoin urgent PAR JACQUES MALLET

L'avenir de l'Union européenne PAR OLIVIER TRAUZOLLA

Budget 2004 : pour la croissance et l'emploi ? PAR JEAN ARTHUIS

La politique de la porte ouverte : un chemin vers la réforme en Chine ? PAR JULIA LEMÉE

Y a-t-il une culture européenne ? (suite)

Une question brûlante PAR CHARLES DELAMARE

POINTS DE VUE...

...de Roumanie PAR OLIVIU GHERMAN

...de Turquie PAR ULUÇ OZULKER

Libres réflexions sur nos racines communes PAR JEAN CHÉLINI

Il n'y a plus de culture européenne... PAR FRANCIS OLMIER

Dossiers et études

Observations sur la vie politique en Italie PAR JEAN-DOMINIQUE DURAND

« **Présence de Raymond Aron** » (1905-1983) PAR CHRISTIAN SAVÈS

Commémorations

Jean Lecanuet - Etienne Borne : deux destins croisés PAR JEAN CHÉLINI

40ème anniversaire du décès de Robert Schuman PAR PAUL COLLOWALD

Une volonté simple PAR JEAN-PIERRE PRÉVOST

Sommaire détaillé page 3